

# Aïn Defla : un terroriste abattu et des armes récupérées

P. 4

Iftar

Oran	19h43
Alger	19h28
Constantine	19h14

Imsak

Oran	04h46
Alger	04h27
Constantine	04h15

# Le Quotidien Edition Nationale d'Information

KHALED SOUALMIA, DG DE L'ONIL

Des assurances sur  
la disponibilité du lait

Lire l'article de R. N. page 2

## FONCTION PUBLIQUE

# Grève annoncée les 26 et 27 avril

Lire l'article de M. Aziza page 3



## DÉBAT

La restitution  
des biens culturels  
dans le contexte  
colonial : perspective  
historiographique

Par Mourad Betrouni

P. 6 & 7



## MOSTAGANEM

Quatre morts  
et 3 blessés  
dans un accident  
de la route

Lire l'article de B. H. page 4

## AGGRESSION À LA MOSQUÉE AL-AQSA

# Quand Israël met dans la gêne ses amis arabes

Lire l'article de A. Zerzouri page 4



## Khaled Soualmia, DG de l'ONIL

### Des assurances sur la disponibilité du lait



R. N.

**L**es quantités de poudre de lait sont disponibles et suffisantes. Elles sont distribuées selon les quotas de chaque laiterie», a déclaré, hier, Khaled Soualmia, directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 1. «Quant aux capacités de production, nous avons actuellement plus de 220 à 230 laiteries. Parmi elles, certaines n'utilisent que la poudre de lait subventionnée, alors que d'autres utilisent également du lait frais.

D'autres laiteries sont spécialisées uniquement dans la production de produits laitiers. On peut donc dire que la capacité de production est suffisante au niveau national», a ajouté l'intervenant.

Sur les quantités de poudre de lait importées annuellement, le DG de l'ONIL précise d'abord que les importations sont opérées aussi bien par l'Office que par des opérateurs privés. «La part importée par l'ONIL représente entre 47 à 50% de la totalité des quantités de poudre de lait importées. Ainsi, la «moyenne annuelle» importée par l'ONIL est de l'ordre de «200.000 tonnes» pour «couvrir les besoins des consommateurs en lait subventionné», a-t-il précisé. L'intervenant précise encore que «l'importation de poudre de lait par les laiteries privées ne relève pas des compétences de l'ONIL». «L'Office ne fournit pas de poudre de lait aux laiteries qui produisent des dérivés laitiers ou le lait en Tetrapak. L'ONIL fournit aux laiteries publiques et privées qui produisent du lait subventionné de 25 DA le litre», affirme encore M. Soualmia. Qu'est-ce qui explique le manque de lait en sachet sur le marché ? L'intervenant note que «sur les 230 laiteries, 119, dont 15 publiques et 104 privées, sont impliquées dans la production de lait en sachet subventionné». Interrogé

sur les «effets» des décisions prises lors du dernier Conseil des ministres, relatives à la hausse de la marge bénéficiaire pour les producteurs, les distributeurs et les détaillants de lait en sachet pasteurisé, M. Soualmia estime que cela permettra une «meilleure disponibilité» du produit. Sur le «respect par les laiteries des zones de distribution», l'intervenant explique que le rôle de l'ONIL c'est de «contrôler le processus de fabrication du lait à partir de la poudre subventionnée». «Ce contrôle, précise-t-il, est opéré conjointement avec d'autres services, comme ceux de l'Agriculture». «La distribution est contrôlée par d'autres organismes», dit-il. Sur le «développement de filière lait», le DG de l'ONIL note qu'il existe, en termes de capacité, des «éleveurs avec un nombre limité de vaches laitières». «Nous n'avons pas de fermes laitières. C'est ce qui a poussé les autorités à adopter un programme pour aider à créer des fermes et de coopératives agricoles disposant d'un nombre important de vaches laitières», avance l'intervenant. Selon lui, ce programme vise à «importer des génisses avec comme but de reconstituer la race de vaches laitières». «Le rôle de l'ONIL dans cette opération, c'est d'assurer l'assistance et le conseil aux éleveurs. Pour cela, trois groupements d'assistance ont été créés dans trois wilayas, et récemment une quatrième dans la wilaya de Ghardaïa qui constitue un bassin de production appréciable de lait frais», affirme M. Soualmia. L'intervenant note que les éleveurs «commencent vraiment» à prendre en compte les conseils des techniciens concernant notamment «la manière de fournir l'alimentation au bétail, ainsi que les conditions de stabulation des vaches, pour aider à améliorer leur rendement». «Il existe, actuellement, des éleveurs qui introduisent les nouvelles technologies pour mieux suivre leur cheptel», dit-il encore.

## Conformité Une délégation européenne à Alger pour évaluer ALGERAC

Une délégation d'experts relevant de l'Organisation européenne de coopération technique arrivera cette semaine à Alger afin de procéder à une évaluation préliminaire des activités de l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), a affirmé à l'APS le directeur général de cet organisme, Noureddine Boudissa.

Cette opération, qui s'étalera sur une période de 15 jours, permettra d'évaluer la capacité d'«ALGERAC» à élargir ses domaines d'accréditation internationale à de nouvelles spécialités, et de mettre en place un plan d'action permettant de renforcer la qualité et le système de fonctionnement de l'organisme, a fait savoir M. Boudissa. Cette évaluation préliminaire intervient dans le cadre de la préparation de l'opération d'évaluation globale par l'Autorité européenne d'accréditation, qui devrait avoir lieu en février 2023.

L'ALGERAC vise actuellement à obtenir une accréditation internationale dans 7 domaines supplémentaires pour être au diapason avec l'évolution que connaissent les secteurs d'activité économique, entre autres, les laboratoires médicaux et pharmaceutiques. M. Boudissa a révélé que l'organisme entamera, au cours de l'année 2022, l'examen des premières demandes d'obtention d'un certificat d'accréditation spécifique aux dispositifs médicaux (norme ISO-13485), premier du genre en Algérie. ALGERAC dispose actuellement d'une

accréditation internationale dans 3 normes relatives aux laboratoires et analyses, aux normes de normalisation et à l'inspection et au contrôle, ce qui permet aux entreprises d'obtenir des certificats de conformité algériens valables au niveau international, renforçant ainsi les possibilités d'exportation du produit national.

### NÉCESSITÉ D'ADAPTER LE VOLET LÉGISLATIF AUX EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACCREDITATION

Le Directeur Général d'ALGERAC a mis l'accent sur l'impératif d'adapter le volet législatif aux exigences du développement de l'accréditation, notamment en rendant ce certificat obligatoire, soulignant que cet instrument concernait tous les secteurs dans les pays développés, y compris le sport, le tourisme et la culture.

Dans ce cadre, M. Boudissa a appelé les secteurs privés et publics à doter «ALGERAC» d'experts algériens de différentes spécialités pour couvrir la demande en certificats d'accréditation tout en préservant les acquis de l'Algérie en la matière.

Il faut encourager le plus grand nombre d'organismes d'évaluation et de conformité en Algérie qui en compte 2000, à adhérer au processus d'accréditation auprès d'«ALGERAC» et à leur assurer le financement nécessaire, selon le même responsable.

M. Boudissa a proposé la création d'un fonds spécial pour accompagner ces instances dans la demande d'obtention de certificats d'accréditation.

Et d'ajouter que le nombre de laboratoires accrédités par «ALGERAC» en Algérie n'est pas suffisant, précisant qu'il existe 12 laboratoires seulement accrédités spécialisés dans le contrôle des produits alimentaires au niveau national soit huit (8) relevant du ministère du Commerce et quatre (4) autres du secteur privé.

Entre 2020 et 2021, ALGERAC a signé plusieurs accords avec des entreprises nationales des secteurs public et privé et avec des organisations patronales en vue de promouvoir l'accréditation en attendant la régulation du cadre législatif en fonction des besoins exprimés.

Au total, 130 instances ont obtenu le certificat d'accréditation alors qu'ALGERAC ambitionne de relever ce chiffre à 240 instances sur les quatre prochaines années.

Plus de 60 laboratoires se préparent à obtenir les certificats d'accréditation par ALGERAC et 75 autres dans le domaine du contrôle, a indiqué le DG.

ALGERAC s'attèle à renforcer ces relations avec les instances africaines d'accréditation, offrant ses services au profit des organismes d'évaluation de la conformité au niveau africain, a fait savoir M. Boudissa, rappelant l'importance de ce marché prometteur.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Salaires et fonctionnaires

**A**vant même de parler la hausse des salaires des fonctionnaires sur les fiches de paie, suite au relèvement du point indiciaire décidé par le président de la République, un vent de contestation a soufflé sur le front social. De nombreux syndicats ont exprimé leur mécontentement face à une hausse des salaires, jugée «dératoire» relativement à la chute du pouvoir d'achat, dès la publication dans le Journal officiel de deux décrets présidentiels, l'un portant sur le nouveau point indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires en Algérie et le second sur les modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires de postes supérieurs dans les institutions et administrations publiques.

Les réseaux sociaux ont vite pris le relais pour faire écho de la grogne, tout en minimisant l'impact de la hausse du point indiciaire en question sur les salaires.

Peut-être que dans son contenu, le décret présidentiel fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, publié dans le dernier Journal officiel, au lieu de rassurer les fonctionnaires, a fait monter la tension quand il précise qu'il prévoit «une augmentation de 50 points indiciaires pour tous les fonctionnaires, soit une hausse sur salaire minimum de 2.250 DA, sachant que la valeur du point indiciaire est fixée à 45 DA».

Tout ce qu'on a retenu de ce décret c'est cette «augmentation de 2.250 dinars», très en deçà des espoirs. Une ambiguïté qu'on aurait pu éviter tout simplement en donnant l'opportunité aux spécialistes, calculateurs de paie, les mieux qualifiés pour fixer la hausse des salaires des fonc-

tionnaires suite à cette hausse du point indiciaire, et d'expliquer technique- ment comment se calcule vraiment la rémunération d'un fonctionnaire, et ce immédiatement après la publication du décret en question pour fermer la porte devant les manipulateurs de l'opinion ?

Bien après les réactions des syndicalistes, qui ont annoncé des mouvements de protestation pour exiger une hausse conséquente des salaires, est venu l'éclaircissement salutaire de la directrice des Systèmes de paie à la Direction générale du budget, relevant du ministère des Finances, Nacéra Moussaoui. Cette dernière a expliqué que l'augmentation du point indiciaire concerne deux volets, le premier est relatif à l'augmentation de la grille indiciaire des salaires, c'est-à-dire une augmentation verticale de l'indice minimal de chaque catégorie et une augmentation horizontale de l'indice minimal correspondant aux grades, et donnera lieu à des augmentations des salaires en moyenne de 5.600 à 6.000 dinars et peut atteindre parfois 10.000 dinars, en tenant compte de la réduction de l'IRG. Et si, selon les précisions de la même responsable, un salarié de la catégorie «1» dans la grille des salaires aura 4.300 DA d'augmentation grâce à la révision du point indiciaire début mars 2022, soit 6.100 DA/mois après avoir bénéficié précédemment de la suppression définitive de l'IRG, que peut bien signifier la conclusion dans le décret numéro 22-138 du 28 Chaâbane 1443 correspondant au 31 mars 2022, qui détermine dans ce contexte «une hausse sur salaire minimum de 2.250 DA» ? Seul le versement des salaires avec les nouveaux montants peut lever cet embrouillamin dans les esprits des fonctionnaires.

## Fonction publique

**Grève annoncée  
les 26 et 27 avril**

**Ni les mesures visant l'Impôt sur le revenu global (IRG) ni l'entrée en vigueur tout récemment de la nouvelle grille indiciaire, ni même les assurances exprimées par la directrice des systèmes de rémunération, à la direction générale du budget, n'ont pu convaincre les travailleurs de la fonction publique.**



M. Aziza

Comme attendu, plusieurs syndicats représentants des travailleurs de la fonction publique ont appelé à la tenue d'une grève nationale de deux jours, les 26 et 27 avril. Le but de cette action est d'exprimer la colère des fonctionnaires quant à la dégradation de leurs conditions sociales qui empêtent d'année en année. Notamment avec la dégradation fulgurante du pouvoir d'achat et la hausse vertigineuse des prix des produits de large consommation. Dans un communiqué rendu public, signé par 29 syndicats représentants des travailleurs du secteur de la fonction publique, il a été souligné qu'il s'agit d'un simple «mouvement d'alerte» avant de passer à l'escalade, si jamais les revendications des travailleurs ne seront pas satisfaites.

Nacéra Moussaoui, la directrice des systèmes de rémunération, à la direction générale du budget, avait précisé que la nouvelle grille indiciaire, mise en place depuis le 1<sup>er</sup> mars, permettra une augmentation «significative» des salaires. Et que cette dernière «ne se limite pas au seul salaire de base» du moment qu'elle s'étend aux «primes et rémunérations mensuelles et non mensuelles», les syndicats estiment, quant à eux, que cette nouvelle grille indiciaire avec la suppression de l'IRG n'ont pas eu un impact sur le pouvoir d'achat des employés et des travailleurs. Pour eux, «les décisions gouver-

nementales sont dans l'incapacité d'apporter un réel changement dans la situation sociale des fonctionnaires». Et de souligner en outre que «le gouvernement est incapable de contrôler la hausse des prix, le faible niveau des services publics, le resserrement de la protection sociale, résultant de la dépréciation de la monnaie nationale et la hausse de l'inflation pendant des années».

Et ce, précise-t-on dans le communiqué, «en dépit de la gravité de la situation sociale de tous les travailleurs algériens, avec le risque avéré d'une explosion sociale». Les syndicats signataires du communiqué -la grande majorité sont membres de la Confédération des syndicats autonomes CSA et d'autres formations syndicales qui ont décidé de joindre le mouvement- revendiquent la révision de la valeur du point indiciaire de 45 à 100 DA. Ainsi que la révision du régime indemnitaire et la mise en place d'un observatoire national du pouvoir d'achat. Ils revendentiquent pour la énième fois, l'actualisation des primes du Sud et de l'indemnité d'excellence par rapport à l'actuel salaire de base au lieu de celui de 1989.

A noter que cette décision d'aller vers une grève nationale de deux jours a été prise à l'issue d'une réunion des membres de la Confédération des syndicats autonomes (CSA), tenue au siège de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), le 16 avril.

**Coronavirus: aucun nouveau cas enregistrés en 24 heures**

Aucun nouveau cas confirmé de coronavirus (Covid-19) n'a été enregistré ces dernières 24 heures en Algérie, indique, dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué.

## Impôts

**Le délai de souscription des déclarations annuelles prorogé**

Le délai de souscription des déclarations annuelles des résultats et de revenus a été prorogé au 31 mai prochain pour les contribuables relevant de la DGE et au 30 juin pour ceux relevant des DIW, indique un communiqué de la Direction Générale des Impôts (DGI).

«Il est porté à la connaissance de l'ensemble des contribuables relevant de

la Direction des Grandes Entreprises (DGE) que le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats est prorogé jusqu'au lundi 31 mai 2022», informe le communiqué.

S'agissant des contribuables relevant des Direction des Impôts de Wilaya (DIW), le délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus «est pro-

rogé jusqu'au jeudi 30 juin 2022», ajoute la même source. «Ces mesures exceptionnelles sont prises pour accompagner les contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations de déclaration et de paiement, de manière à prendre en considération la conjoncture sanitaire qu'à connu le pays au cours du mois de janvier 2022», souligne la DGI.

**Raiña Raïkoum**

Abed Cherifi

**Le pain dur et la dent aiguë !**

avant de changer de «statut particulier», pour devenir une maladie chronique, il est peut-être plus glorieux de mourir d'épuisement que

d'ennui dans un pays où tout le monde a le sentiment tenace de jouer le beau rôle de combattant en carton-pâte, à courir, les jambes cisaillées, après un destin détourné... Aussi vrai qu'il vous suffit de choisir un boulot que vous aimez, et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie ! Et comme le pain n'est pas mangé de la même manière par tous, il y a ceux qui l'ont sur la planche et assis à la même table que ceux qui le préfèrent cru. Il y a, aussi, ceux qui ont le pain certes dur mais la dent aiguë.

Juste en face de ces «khobzistes», pas comme les autres, il y a ceux qui ont les mains si noires qu'ils ne se rendent même pas compte qu'ils mangent du pain trop blanc et ceux qui dévorent leur blé sous le paletot. A tous ceux-là, la seule façon d'expier leur douze péchés capitaux, impossible à «laver», c'est de se placer à égale distance entre l'interdit et le haram, c'est-à-dire observer une grève du pain douze mois sur douze pour s'excuser de nous avoir fait prendre leurs pieds nichés pour... des mains baladeuses.

En attendant, le peuple d'en bas en est encore à attendre de finir avec le mois du grand sommeil !

## ONPS

**Une nouvelle machine pour l'impression des livres scolaires**

L'Office national de la publication scolaire (ONPS) s'est renforcé avec une nouvelle machine d'impression d'une capacité de près de 500.000 livres/jour, et ce, en concrétisation des décisions prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

République, M. Belabed a salué le travail effectué par l'ONPS concernant l'impression des livres de braille destinés à la catégorie des non-voyants.

A l'occasion, le ministre a rappelé "les décisions historiques et stratégiques" au profit de cet établissement, affirmant que ces décisions traduisent "l'engagement de l'Etat envers la frange des non-voyants", de même que les mesures et dispositions prises en vue d'accompagner cet établissement qui relève du ministère de l'Education nationale, à l'effet de lui conférer, a-t-il dit, "une dimension arabe et africaine" dans l'impression de ce genre de livres.

Lors d'une inspection qui l'a conduit, dimanche, au siège de l'ONPS, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed s'est enquis des spécificités de cette machine qui devra améliorer la cadence de l'impression du livre et de sa qualité, d'autant qu'elle est en mesure d'imprimer 35.000 exemplaires à l'heure, soit l'équivalent de 500.000 exemplaires par jour.

Cette visite a permis au ministre de l'Education nationale de s'enquérir sur le terrain de la concrétisation immédiate des décisions du Président de la

ministère tenu le 10 avril courant, de prendre les mesures nécessaires pour développer l'Office national de la publication scolaire (ONPS), étant un outil important pour la promotion de l'impression et de l'édition en braille.

Il a également donné des instructions à l'effet de s'orienter immédiatement vers la promotion de l'impression en braille pour assister la catégorie des non-voyants à l'échelle nationale, arabe et africaine, voire internationale.

Le Président Tebboune a ordonné, dans le même sillage, la création d'une imprimerie nationale depuis l'ONPS, jetant les bases de l'impression des livres en braille dans les domaines de la religion, les sciences, les mathématiques, la physique et la littérature, en sus du lancement de l'impression en braille du Saint Coran, des hadiths et du Muwatta de l'Imam Malik.

Le Chef de l'Etat a décidé de l'adoption du principe de la gratuité des livres en braille dans toutes les spécialités.

## Agression à la mosquée Al-Aqsa Quand Israël met dans la gêne ses amis arabes

A. Zerzouri

**E**n sa qualité de président du Comité Al-Qods, le Roi du Maroc était le premier attendu à condamner, au nom de ce comité, l'agression sioniste menée vendredi dernier par la police d'occupation à la mosquée sainte d'Al-Aqsa à Al-Qods occupée, mais il ne fallait pas tant espérer de sa part. Car, il y a lieu d'admettre, hors des coups médiatiques qui balayaient du vent en louant les efforts du président du Comité Al-Qods dans la défense de la Ville sainte et en faveur de la cause palestinienne, que l'équilibre est impossible entre la présidence du Comité Al-Qods et l'alliance très large et de plus en plus profonde entre le Maroc et Israël.

Une alliance maroco-israélienne qui n'a pas seulement bâilloné le Comité Al-Qods mais va plus loin encore, faisant jouer au Maroc le rôle de défenseur des intérêts israéliens et non ceux des frères palestiniens. Sur la scène régionale et internationale, le Maroc défend le ticket pour Israël de pays observateur au sein de l'Union africaine, et en ces jours de mobilisation du Groupe arabe des Représentants permanents auprès de l'ONU à New York, la délégation marocaine, sans surprise et fidèle à son mode d'emploi et ses tentatives théâtrales visant à fuir ses responsabilités réelles vis-à-vis des Lieux saints à Al-Qods Al-Sharif, s'est opposée au texte de compromis et a critiqué la proposition de la délégation algérienne, en privant ainsi le Groupe arabe de s'exprimer d'une seule voix sur les derniers développements et de condamner la violence des forces d'occupation israélienne à

l'égard des fidèles innocents à Al-Aqsa Al-Mubarek.

Ainsi, lors des délibérations du Groupe arabe des Représentants permanents auprès de l'ONU à New York, l'ambassadeur d'Algérie, Nadir Larbaoui, avait livré toute la vérité sur le jeu malsain du Maroc, relevant que la situation dramatique en Palestine, notamment à Al-Qods Al-Sharif, n'est plus compatible avec l'expression de formules de courtoisie à l'adresse du Comité Al-Qods présidé par le roi du Maroc.

Rappelant dans ce sens que le Comité Al-Qods, créé sous l'égide de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ne s'est réuni qu'à deux reprises seulement au cours des vingt dernières années, dont la dernière remonte à 2014, et les circonstances actuelles «exigent d'inviter ce comité à se réunir, sans délais, et assumer pleinement la responsabilité qui lui a été confiée, à savoir la défense des Lieux saints à Al-Qods Al-Sharif», a souligné M. Nadir Larbaoui.

### LE MAROC TENTE D'ENTRAVER LES EFFORTS DU GROUPE ARABE À L'ONU

Mais, la délégation marocaine au Comité Al-Qods, qu'elle préside, tente de se soustraire à sa responsabilité envers Al-Qods, et de la situation dramatique qui prévaut à Al-Aqsa ainsi que d'entraver les efforts du Groupe arabe.

Cette manœuvre marocaine, en s'opposant au texte de compromis et en critiquant la proposition de la délégation algérienne, a soulevé une question sur l'intention malveillante de ce pays, et sur cette attitude surprenante d'un pays qui préside le Comité Al-Qods, censé

défendre la juste cause palestinienne et Al-Qods Al-Sharif, et pas l'inverse, et il est tout à fait légitime de s'interroger sur les réelles motivations du Maroc. Il n'est pas raisonnable que ce dernier pays, avec tout ce qu'il fait croire sur le plan de la défense de la cause palestinienne, s'oppose à l'invitation du Comité d'Al-Qods à une réunion pour la défense d'Al-Aqsa, d'Al-Qods et de la Palestine, à moins qu'il n'y ait une intention prémeditée visant à empêcher le Groupe arabe de rendre publique une déclaration condamnant les pratiques et les violations de l'entité sioniste à Al-Aqsa, Al-Qods et en Palestine dans son ensemble, ce qui n'est pas pour déplaire à l'occupant israélien. Mais, il n'y a plus de place pour les positions ambivalentes. Et le Maroc, ainsi que d'autres pays qui ont normalisé leurs relations avec Israël (Bahréïn, Soudan et Émirats arabes unis), sans aboutir à la réalisation de ce qui avait été annoncé par ces quatre pays, à savoir que ces conventions seraient une garantie pour arrêter la colonisation et suspendre l'annexion officielle des Territoires palestiniens, sont aujourd'hui tenus d'exprimer leur condamnation de cette vile agression par les policiers israéliens des fidèles palestiniens dans un lieu saint, en l'occurrence à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa.

Une condamnation franche, par le verbe et les actes, assumée devant les micros et dans les coeurs. Parce que, après un silence pesant, tous ces pays ont publié des communiqués pour condamner cette agression sioniste contre des fidèles à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa, mais on sait que c'est fait uniquement pour éviter la pression de l'opinion de la rue.

## En 15 mois Plus de 1000 infractions enregistrées sur les rails du tramway

Plus de 1000 infractions ont été enregistrées en 2021 et durant le premier trimestre de l'année en cours sur les rails du tramway, indique dimanche la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans un communiqué. Les brigades de la police du tramway relevant de la Sécurité nationale ont constaté en 2021 et durant le premier trimestre

de l'année courante "1024 infractions au niveau des rails du tramway", a précisé le document.

"La conduite sur les rails du tramway, le stationnement et l'arrêt, le passage des rails sans respect des feux tricolores" sont les principales infractions constatées, d'après la DGSN.

Dans ce cadre, la DGSN a programmé, dimanche, une ac-

tivité de sensibilisation en faveur des conducteurs sur les dangers de la conduite sur les rails du tramway tout en prodiguant des conseils et des orientations pour éviter ces pratiques.

Cette activité de sensibilisation a touché les wilayas d'Alger, Constantine, Sétif, Oran, Sidi Bel Abbes et Ouargla, a conclu le document.

## Aïn Temouchent Un baron de la drogue condamné à la perpétuité arrêté

Un baron de la drogue faisant l'objet d'une condamnation à la prison à perpétuité a été arrêté par la brigade criminelle relevant de la police judiciaire d'Aïn Temouchent, a-t-on appris dimanche de la Sécurité de wilaya.

L'opération a eu lieu suite à des investigations ayant permis d'arrêter cet individu recherché par la justice et qui faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt dans des affaires liées au trafic de stupéfiants au sein d'un groupe criminel organisé transfrontalier et de faux et usage de faux dans des documents administratifs, a précisément la cellule de communication

et des relations publiques de la Sécurité de wilaya.

Les investigations de la police judiciaire ont également révélé que le suspect activait au sein d'un réseau international spécialisé dans le trafic de stupéfiants et se déplaçait avec des documents d'identité falsifiés (passeport, carte d'identité et permis de conduire), a indiqué la même source, ajoutant que les enquêteurs ont réussi à prouver l'implication d'employés d'une commune de la wilaya d'Oran.

Leur identités ayant été déterminées (un homme et une femme), ils ont été arrêtés. Après la présentation des trois accusés de-

vant le parquet près le tribunal d'Aïn Temouchent, le mis en cause principal a été placé sous mandat de dépôt sous l'accusation d'incitation par tous les moyens au trafic de stupéfiants, avec l'utilisation de documents falsifiés et usurpation d'identité d'autrui. Le même accusé a été présenté sur la base de mandats émis à son encontre, ont fait savoir les services de police.

Les mêmes instances judiciaires ont ordonné la mise sous contrôle judiciaire des autres suspects pour modification frauduleuse de données informatiques, a-t-on indiqué.

## Mostaganem Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine

Les services de police de Mostaganem ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris, dimanche, de la direction de la Sécurité de wilaya.

La même source a précisé que l'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sécurité de wilaya de Mostaganem, après avoir repéré une publication sur les réseaux sociaux (Facebook) appelant à l'émigration clandestine par mer à partir des plages de la wilaya.

Après avoir déterminé l'identité du titulaire du compte, originaire d'une wilaya de l'Ouest du pays, le procureur de la République territorialement compétent a été avisé et le suspect convoqué, a indiqué la même source, ajoutant que ce dernier agissait comme intermédiaire dans l'organisation de traversées clandestines à bord d'une embarcation.

## Quatre morts et 3 blessés dans un accident de la route

B. H.

ans. Les victimes étaient coincées à l'intérieur du bus. Les 3 blessés ont été évacués vers l'hôpital de Mostaganem et les défuntes des 4 victimes vers la morgue du même établissement, selon un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile de Mostaganem. La même source a indiqué avoir mobilisé 4 camions, 5 ambulances et 31 agents.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

## Accidents de la circulation 8 morts et 298 blessés en 48 heures

Huit (8) personnes sont mortes et 298 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Les services de la Protection civile ont également intervenu, suite à l'enregistrement de 02 explosions de gaz dans 02 habitations dans les wilayas de Batna et Tissemsilt. Ces explosions ont causé des blessures à deux personnes, précise la même source.

Les mêmes services sont intervenus aussi pour prodiguer des soins de premières urgences à 37 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe bain à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas de Médéa (10 personnes), Naâma (6), Béjaïa (5), Tlemcen et Tiaret (4 chacune), Sétif, Constantine, Mila et Boumerdes (2 chacune).

## Aïn Defla Un terroriste abattu et des armes récupérées

Un terroriste a été abattu, dimanche à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et des munitions, lors d'une opération de fouille et de ratissage toujours en cours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Fouzar au niveau des versants Ouest du Djebel Louh dans la commune de Tarek Ben Ziad, au

Secteur militaire de Aïn Defla en Première Région militaire, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu, aujourd'hui 17 avril 2022, un (01) terroriste et récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs garnis de munitions, une (01) paire de jumelle et divers objets", précise la même source.

"Cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'Armée Nationale Populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national jusqu'à leur éradication", souligne le MDN.

## Ukraine

### Ultimatum russe à Marioupol, nouvelle frappe près de Kiev

**La Russie a lancé un ultimatum aux derniers défenseurs ukrainiens de Marioupol, leur demandant de déposer les armes et d'évacuer dimanche ce port stratégique du sud-est de l'Ukraine dont la prise constituerait une importante victoire pour Moscou.**

Les forces russes ont également annoncé avoir bombardé dimanche une nouvelle usine d'armement près de Kiev, pour le troisième jour consécutif, mettant à exécution leur menace d'intensifier leurs frappes contre la capitale ukrainienne après la destruction du fleuron de leur flotte en mer Noire. A Marioupol, que les forces russes affirment contrôler presque entièrement au terme de combats acharnés, à l'exception d'une poche de résistance, la situation est "inhumaine", a affirmé samedi soir le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Il a appelé les Occidentaux à fournir "immédiatement" les armes lourdes qu'il réclame depuis plusieurs semaines et menacé d'arrêter les négociations de paix avec Moscou si les derniers soldats ukrainiens à Marioupol étaient "éliminés". Le ministère russe de la Défense a demandé aux derniers combattants ukrainiens retranchés dans le complexe métallurgique d'Azovstal de cesser les combats dimanche à 06H00 heure de Moscou (03H00 GMT), et d'évacuer les lieux avant 13H00 (10H00 GMT). "Tous ceux qui auront abandonné les armes auront la garantie d'avoir la vie sauve", a assuré le ministère sur Telegram. "C'est leur seule chance". Au petit matin dimanche, l'état-major ukrainien a indiqué que des frappes aériennes avaient été menées sur la ville par les Russes notamment depuis la région de Donetsk. Il a également dans un communiqué men-

tionné "des opérations d'assaut près du port", sans autres détails. La prise de cette cité serait une victoire importante pour les Russes car elle leur permettrait de consolider leurs gains territoriaux côtiers le long de la mer d'Azov en reliant la région du Donbass, en partie contrôlée par leurs partisans, à la Crimée que Moscou a annexée en 2014.

#### POUTINE « CROIT GAGNER LA GUERRE »

Selon le chancelier autrichien Karl Nehammer, qui a rencontré Vladimir Poutine lundi à Moscou, le président russe pense être en train de gagner la guerre déclenchée par son invasion de l'Ukraine le 24 février. "Je pense qu'il est maintenant dans sa propre logique de guerre", a déclaré M. Nehammer dans une interview à la chaîne américaine NBC, dont des extraits ont été publiés samedi. "Je pense qu'il croit qu'il est en train de gagner la guerre". Pour sa part, le chef du gouvernement italien Mario Draghi a regretté dimanche dans une interview au quotidien Il Corriere della Sera l'inefficacité apparente du "dialogue" avec Vladimir Poutine, constatant que ces contacts n'empêchaient pas "l'horreur" de se poursuivre en Ukraine. "La situation à Marioupol reste aussi grave qu'elle peut l'être. Tout simplement inhumaine", a lancé Volodymyr Zelensky dans un message vidéo. Selon lui, il n'existe que "deux options":

soit les Occidentaux livrent des armes lourdes immédiatement pour l'aider à lever le siège de Marioupol habitée par 441.000 personnes avant l'invasion le 24 février, soit ils l'aident à obtenir un arrêt des combats par la voie de la négociation. "Il n'y a ni nourriture, ni eau, ni médicaments", s'est-il emporté auprès de médias, accusant les Russes de "refuser" la mise en place de couloirs humanitaires. Selon le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial David Beasley, plus de 100.000 civils sont au bord de la famine à Marioupol, manquant également d'eau et de source de chauffage. La vice-Première ministre ukrainienne, Iryna Verchentchouk, a exigé dimanche l'ouverture d'une voie d'évacuation pour les militaires blessés de Marioupol. Elle a annoncé dans le même temps la suspension des couloirs humanitaires pour l'évacuation des civils de l'Est de l'Ukraine, faute d'accord avec l'armée russe sur un arrêt des tirs. Dans la région de Kiev, le ministère russe de la Défense a annoncé dimanche avoir lancé des missiles de haute précision contre une usine de munitions près de Brovary. Le maire de Brovary Igor Sapojko a affirmé que "certains éléments d'infrastructure ont été touchés" aux premières heures dimanche.

#### PANACHE DE FUMÉE

Au cours des trois derniers jours, les forces russes ont mené plusieurs



frappes sur des usines militaires à Kiev et dans sa région, à la suite de la destruction du croiseur Moskva en mer Noire. Les Ukrainiens affirment être à l'origine de son naufrage grâce à leurs missiles antinavires Neptune. Le Pentagone a abondé, précisant que le navire russe avait été touché jeudi par deux missiles ukrainiens. Une version que les autorités russes n'ont pas officiellement entérinée, évoquant simplement un incendie ayant provoqué l'explosion de munitions à bord du bâtiment qui a sombré quelques heures plus tard lors de son remorquage. Cependant Moscou a prévenu qu'il allait intensifier ses frappes contre la capitale ukrainienne. Kiev et ses environs avaient été relativement épargnés par les bombardements depuis le retrait de l'ar-

mée russe de cette zone fin mars mais la perte du Moskva a déclenché l'ire de Moscou. Les forces russes ont en outre bombardé samedi une raffinerie de pétrole dans l'est de l'Ukraine, à quatre kilomètres de Lysytchansk, tout près de la ligne de front, selon les autorités locales. Depuis la route longeant le site, des journalistes de l'AFP ont pu voir samedi en fin d'après-midi des cuves encore en feu et un long panache de fumée noire poussé par le vent.

Dans la région méridionale ukrainienne d'Odessa, "la défense antiaérienne russe a abattu en vol un avion de transport militaire ukrainien, livrant un important lot d'armes fournies à l'Ukraine par des pays occidentaux", a de son côté affirmé samedi le ministère russe de la Défense.

## Pour améliorer l'efficacité des «armes nucléaires» tactiques La Corée du Nord teste un nouveau système d'armement



Le leader nord-coréen Kim Jong Un a supervisé le tir d'essai d'un nouveau système d'armement qui augmentera l'efficacité de ses armes nucléaires tactiques, ont déclaré dimanche les médias d'Etat, couronnant les célébrations entourant l'anniversaire du fondateur du pays. Ce lancement est le dernier d'une série sans précédent de tests d'armes allant à l'encontre des sanctions cette année, notamment le tir d'un missile balistique intercontinental à pleine portée (ICBM) le mois dernier. La nouvelle arme tactique guidée "est d'une grande importance pour améliorer radicalement la puissance de feu des unités d'artillerie à longue portée et renforcer l'efficacité de l'exploitation des armes nucléaires tactiques", a déclaré l'agence de presse officielle KCNA. KCNA a ajouté que le test était réussi, sans préciser la date exacte ni l'endroit où ce tir d'essai a été effectué. L'état-major des forces armées sud-coréennes avait indiqué avoir détecté deux projectiles lancés tard samedi, qui ont volé sur une distance de 110km à 25km d'altitude avec une vitesse d'environ Mach 4. Les Etats-Unis ont indiqué être "au courant" de la déclaration nord-coréenne faisant état de ce test et qu'elles surveillaient la situation, a déclaré un porte-parole du Pentagone. Des photos publiées par le journal Rodong Sinmun montrent un Kim souriant, entouré de responsables en uniforme et applaudissant alors qu'il regardait ce qui était décrit comme le tir d'essai de l'arme. Le leader a donné à l'équipe de recherche militaire "des instructions importantes sur la poursuite du renforcement des capacités de défense et des forces de combat nucléaires", a encore ajouté l'agence KCNA.

#### MISSILE BALISTIQUE À COURTE PORTEE

Selon les analystes, l'arme serait un nouveau missile balistique à courte portée, mais non moins important. "Ce test d'un vecteur nucléaire tactique intervient alors que se multiplient les indices quant à d'importants travaux de reconstruction sur le site d'essais nucléaires de Punggye-ri en Corée du Nord", a déclaré Ankit Panda, chercheur principal au Carnegie Endowment for International Peace. L'imagerie satellite a montré des signes d'une nouvelle activité dans un tunnel du site de Punggye-ri, lequel, selon la Corée du Nord, a été démolie en 2018 avant le premier sommet Trump-Kim.

Vendredi, la Corée du Nord a célébré les 110 ans du dirigeant fondateur de la Corée du Nord, le grand-père de Kim, Kim Il Sung, avec une immense procession publique, des feux d'artifice et des danses synchronisées - mais pas de défilé militaire comme l'avaient prévu de nombreux observateurs. Les analystes et les responsables sud-coréens et américains avaient également estimé qu'un essai nucléaire était possible lors de cet important anniversaire. Ces célébrations ont eu lieu trois semaines après le grand test de missile balistique intercontinental jamais réalisé par Pyongyang, une première depuis 2017.

Lors d'un congrès clé du parti en janvier 2021, Kim a présenté un plan quinquennal de développement de la défense, appelant au développement d'une technologie nucléaire supérieure et à la fabrication d'armes nucléaires plus petites et plus légères pour des "utilisations plus tactiques". Ces remarques signalent un retour aux essais nucléaires et la rare

présence de Kim au lancement d'un missile à courte portée, une première depuis plus de deux ans, suggère une "signification particulière", selon Panda.

#### VERS UN SEPTIÈME ESSAI ?

L'essai du mois dernier a marqué la fin d'un moratoire auto-imposé sur les essais à longue portée et nucléaires, qui avaient été suspendus après la rencontre entre Kim et le président américain de l'époque, Donald Trump. Selon des responsables et des analystes, la Corée du Nord pourrait effectuer son septième essai nucléaire dans les semaines à venir. Les images satellites ont montré des signes d'une nouvelle activité dans un tunnel du site d'essais nucléaires de Punggye-ri, qui, selon la Corée du Nord, a été démolie en 2018 avant le premier sommet Trump-Kim. La Corée du Nord a testé des armes nucléaires à six reprises depuis 2006 et a vanté le succès de sa dernière et la plus puissante en 2017, une bombe à hydrogène d'une puissance estimée à 250 kilotonnes.

Avec un nouvel essai nucléaire, les experts estiment que Pyongyang cherchera à miniaturiser les ogives nucléaires à monter sur ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). Des responsables sud-coréens ont déclaré que Pyongyang pourrait encore organiser un défilé militaire ou effectuer un essai d'armes le 25 avril, date anniversaire de la fondation de l'Armée populaire coréenne. Cet anniversaire coïncide avec les exercices militaires conjoints entre Séoul et Washington, qui doivent commencer lundi. La Corée du Sud et les Etats-Unis organisent régulièrement des manœuvres militaires, mais Pyongyang a régulièrement protesté contre ces exercices en dénonçant des préparatifs pour une guerre.

## La restitution des biens culturels dans le contexte colonial: perspective historiographique

Par Mourad Betrouni\*

1ère partie

Dans le prolongement de la contribution sur la « Restitution du patrimoine culturel africain à l'Afrique: Y a-t-il une spécificité algérienne? », publiée dans les colonnes du Quotidien d'Oran, les 22 et 23 mars 2022, nous avons voulu revenir sur un sujet d'importance, qui a gouverné tous les débats relatifs au retour des objets culturels à leur pays d'origine, celui de la « Restitution », un concept qui remonte aussi loin que le droit romain sur la « Restitution in integrum », dont le droit international a conservé la signification : le rétablissement et la restauration du statu quo antérieur, par le retour à leur lieu d'origine, des objets pillés en temps de guerre. Nous nous y intéressons ici, non pas pour investir les significations intrinsèques de cette notion, mais parce qu'elle opère une rupture épistémologique entre deux espaces cognitifs: un espace occidental, codifié et bien articulé, qui tire sa cohérence des ancrages et référents historiques et un espace flou et volatile, couvrant le domaine postcolonial, qui correspond à la période dite « post-1960 ». Le débat historiographique sur le retour des biens culturels à leur pays d'origine, s'inscrit au sein de ces deux espaces de réflexion, qui se superposent, se recoupent et se chevauchent, créant le plus souvent confusion voire polémique.

Les significations qui ressortent de ce débat, renvoient à des contextes chaque fois renouvelés et des systèmes juridiques revisités : le système de droit romano-germanique, directement issu du droit romain et le système anglo-saxon, du Common Law, fondé davantage sur la tradition et la jurisprudence.

Dans cette contribution Nous avons tenté d'examiner, dans une perspective historiographique, les caractéristiques des deux espaces cognitifs, pour en saisir la portée et les implications, notamment la difficulté des pays dits du Tiers monde, plus particulièrement africains, à développer des politiques et stratégies de restitution de leurs biens culturels déplacés.

### DE L'ESPACE COGNITIF OCCIDENTAL

Jusqu'à l'adoption de la Convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1), la doctrine et la jurisprudence, qui ont encadré la « Restitution », ont été puisées ou inspirées de tout un corpus de règles et de principes relevant des lois coutumières de la guerre, dites « droits des gens ».

Les pillages et spoliations des biens culturels, en temps de guerre, sont appréhendés sous le prisme des règles militaires et du droit international de la guerre.

Déjà, en 1648, les Traité de Westphalie, conclus entre le Saint Empire romain germanique et le Royaume de France, qui mettaient fin à la guerre de Trente Ans, avait pour objectif d'encadrer les pratiques guerrières, en incluant des dispositions relatives au retour des objets pillés pendant la guerre (archives et autres documents y compris les œuvres d'art). Le Traité d'Oliwa de 1660, signé à l'abbaye d'Oliwa près de Dantzig en Prusse royale, obligeait la Suède de rendre à la Pologne les

archives de la bibliothèque royale dont elle s'était illicitemen accaparée. L'année 1815 est une date fondatrice d'un nouveau regard sur le pillage et les spoliations en temps de guerre, donnant accès à la signification moderne de la « Restitution ».

Le Traité de Vienne de 1815 marquait, après la défaite de Napoléon Bonaparte, à Waterloo, un moment fort, celui d'imposer le retour de chefs-d'œuvre pillés aux Etats italiens (le butin de Napoléon). Ce cas de figure historique d'un retour de biens culturels dans leur pays d'origine, est riche en enseignements, dans ce sens où il constitue un précédent jurisprudentiel de grande portée politique et symbolique : la reconnaissance d'un coupable (Napoléon) et de ses victimes (les Etats italiens): fondement du contenu moderne de la « Restitution ».

Au début du XIXème siècle, des principes et règles, à l'échelle du droit international, sont élaborés, pour répondre à la problématique du pillage et des prises de guerre.

En 1863, une réglementation des hostilités est instituée par le Président américain A. Lincoln, dans le lieber Code for the Government of Armies of the United States in the Field, une loi qui commandait aux armées de campagne des Etats-Unis d'Amérique, de préserver les œuvres d'art, les bibliothèques, les collections scientifiques ou les instruments de grand prix, au même titre que les hôpitaux. Dans le même sillage, l'Angleterre publiait, en 1880, le Manuel d'Oxford des lois de la guerre sur terre, un document de portée internationale en matière de protection des biens culturels. Cet effort de codification des lois et coutumes de guerre en un droit international, sera consacré par l'adoption des deux Conventions de la Haye de 1899 et 1907, relatives à la protection des biens culturels en situations d'hostilité et d'occupation<sup>(1)</sup>.

La Première Guerre mondiale (1914-1918) allait créer une situation inédite, par la nature même du conflit et des conséquences induites, notamment, le Traité de Versailles, signé en 1919 (2), qui bouleversa l'ordre mondial, par la dislocation des empires allemand, austro-hongrois, russe et ottoman, en redessinant de nouvelles frontières, avec une Europe centrale partagée entre l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Pologne. N'ayant pas de ressources suffisantes pour assurer les réparations de guerre, l'Allemagne se voit contrainte de restituer l'Alsace-Lorraine à la France, de soumettre la Sarre à l'administration de la SDN pendant quinze ans. Elle sera dépouillée, par ailleurs, de toutes ses colonies d'Afrique (Cameroun, Togo, Tanganyika et Namibie), qui passèrent sous le giron français et britannique.

C'est dans ce contexte de remembrement des territoires et de redistribution des populations, que la « Restitution » allait être repensée, dans des conditions particulièrement hostiles, marquées par de fortes tensions. Des restitutions forcées seront imposées à l'Autriche, en 1919, par le Traité de Saint-Germain-en-Laye et à la Hongrie, en 1921, par le Traité de Trianon, les obligeant à négocier le rapatriement des collections, des objets et autres documents du patrimoine culturel, dans leur pays d'origine. De même que le Traité de Riga, de 1921, obligeait la Russie et

l'Ukraine à restituer à la Pologne des biens culturels relevant de son patrimoine culturel.

La nouveauté de ce contexte, est l'élargissement du sens de la « Restitution » au « Rapatriement », pour répondre aux cas spécifiques de cession de territoires et d'éclatement d'Etats multinationaux, dans l'objectif de la protection de l'intégrité du patrimoine culturel et du respect de l'attache territoriale.

Pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), le pillage des objets culturels est formellement interdit en situation de guerre. Un droit de la restitution est mis en place par les autorités alliées, pour les œuvres d'art, que les Nazis avaient sorties des territoires occupés. La Déclaration de Londres de 1943 (3), condamnait ces pillages et exigeait leur restitution. Conçue sous la forme d'avertissements, elle encadrerait toutes les transactions relatives aux objets culturels déplacés par les Nazis. Des règles et procédures, de droit international, ont été mises en pratique, pour identifier, rechercher et restituer les objets spoliés par la force ou sous la contrainte. Cette Déclaration a intégré dans son dispositif la protection des biens culturels de propriété privée, allant au-delà de la sphère étatique.

Pour conjurer le souvenir du Traité de Versailles, vécu par les vaincus, comme une offense et une humiliation et afin de corriger l'attitude agressive et haineuse des vainqueurs, les autorités alliées de la Seconde Guerre mondiale adoptèrent une approche apaisée et plus conciliante, en moralisant les exigences des réparations de guerre.

Elle consistait à accompagner les vaincus dans leur volonté de rétablissement et de réhabilitation. Le plan Marshall, destiné à la reconstruction des pays vaincus, l'Allemagne et le Japon notamment, est l'une des illustrations les plus marquantes. Ce plan était sous-tendu, cependant, par la doctrine américaine d'endiguement du communisme soviétique. Il sera refusé par l'URSS et non étendu à la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, et la Bulgarie, qui demeuraient sous occupation soviétique. Cette approche, davantage morale que juridique, transparaît clairement dans l'accord conclu entre l'Allemagne et les juifs (4). Elle repose sur le principe de la reconnaissance volontaire de la culpabilité et la responsabilité de l'Allemagne dans l'Holocauste, l'obligeant, moralement et sans contrainte, par sa propre volonté, à accorder des réparations aux victimes juives. L'accord germano-juif servira, plus tard, de modèle aux autres cas de restitutions, en relation avec la Seconde Guerre mondiale.

Une expérience qui sera encouragée et confortée au lendemain de la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de la guerre froide. Le principe de la « reconnaissance-pardon » des injustices commises par le passé est adopté par la communauté internationale. La « Restitution » se définissant, désormais, comme espace de dialogue et de négociation, qui met en relation des identités antagoniques: la victime et le coupable.

Une dizaine d'années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la « Restitution » accède au statut de norme internationale. Elle est mentionnée dans le premier Protocole de la Convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens cultu-

rels en cas de conflit armé. D'aucuns se demandent pourquoi elle ne figure pas dans le corps même de la Convention. Le renvoi au Protocole, signé le même jour que la Convention, dénote de la faiblesse de l'édifice juridique d'encadrement de la « Restitution ». Celui-ci est appliquée à la seule dimension du conflit armé, qui n'est qu'un aspect d'un champ beaucoup plus large de la « Restitution », touchant à d'autres contextes de déplacement de biens culturels, dont le contexte colonial, les expéditions punitives, le vol, les fouilles clandestines...

A la lumière de cette déclinaison historiographique de la « Restitution », dans l'espace cognitif occidental, la doctrine et la jurisprudence qui s'y établissent, dans une cohérence chronologique, reflètent une expérience centrée exclusivement sur l'Europe et l'Amérique du nord et procèdent de constructions culturelles tirées de la seule tradition intellectuelle occidentale. Ce capital expérience sera renforcé, d'une manière spectaculaire, par le droit allié, sur la question de l'Holocauste et le souci de résoudre les problèmes encore en suspens relatifs aux revendications de biens culturels pillés « de quelque manière que ce soit » au cours ou au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ce redéploiement extraordinaire autour de la « Restitution » est illustré par l'adoption de trois importants instruments: la Conférence de Washington de 1998, relative aux œuvres d'art confisquées par les Nazis, la Résolution 1205 du Conseil de l'Europe, de 1999, relative aux biens culturels des Juifs spoliés et la Déclaration du Forum de Vilnius de l'année 2000 (5).

### DE L'ESPACE COGNITIF POSTCOLONIAL

Comment les pays, anciennement colonisés, soumis, pendant des siècles, à la spoliation et au pillage de leur patrimoine culturel, allaient-ils accéder au droit de la « Restitution » et bénéficier des mécanismes et instruments normatifs internationaux en vigueur ? Cette question ne pouvait avoir de suite avant l'année 1960, (6), en l'absence de règles admises de droit international, en matière de déplacement d'objets culturels, en contexte colonial.

Seuls quelques gestes éthiques témoignaient, de temps à autre, d'une prise de conscience et de la bonne volonté d'anciens pays colonisateurs, tels les cas de restitution des Pays-Bas à l'Indonésie, de la Belgique à la République démocratique du Congo et de l'Australie et la Nouvelle-Zélande à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'année 1960 est une date fondatrice d'un nouveau monde, celui de la décolonisation et des indépendances. L'Assemblée Générale des Nations Unies avait adopté une « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux », dans une Résolution qui « Proclame solennellement la nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ». En plus des considérants, la Résolution se déclinait en sept (07) dispositions dont: «1. La sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de

la coopération mondiales » (7). C'est à la suite de cette Déclaration que les jeunes Etats indépendants, nouveaux membres de l'ONU, avaient demandé l'extension des principes et des règles de la « Restitution » au contexte colonial, dans l'espoir de récupérer leur patrimoine culturel spolié. Cette demande est clairement exprimée dans le Manifeste culturel panafricain, adopté par le Symposium du premier Festival panafricain, tenu en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA.

Cet événement constitua la rampe de lancement du dynamisme africain à l'endroit des instances internationales. Le Manifeste donnera une définition assez complète du colonialisme: « Le colonialisme est un mal que tous nos peuples ont subi, vécu d'abord sous sa forme la plus destructrice, la « traite négrière », qui a dévasté la quasi-totalité du continent africain, et sous sa forme la plus tangible et la plus insolente, la domination politique dont nous nous efforçons de triompher... le colonialisme est, dans son essence comme dans son esprit, un acte total ». Il réalisera que « la conservation de la culture a sauvé les peuples africains des tentatives de faire d'eux des peuples sans âme et sans histoire.

La culture les préservera... Voilà pourquoi l'Afrique accorde tant de soins et de prix au recouvrement de son patrimoine culturel, à la défense de sa personnalité et à l'éclosion de nouvelles branches de sa culture ». Et il suggèrera d'« engager toutes les démarches nécessaires, y inclus par l'intermédiaire des institutions internationales, pour récupérer les objets d'art et les archives pillés par les puissances coloniales, prendre les mesures nécessaires pour arrêter l'hémorragie des biens culturels qui quittent le continent africain ».

L'UNESCO avait sitôt réagi à cette attente inédite, en initiant une large réflexion sur la question des restitutions, dont l'aboutissement est l'adoption, en 1970, de la « Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illégale des biens culturels ». Après la Convention de la Haye de 1954, ce sera le deuxième instrument international de protection du patrimoine culturel. Il a l'originalité de transcender le droit de la guerre, pour investir les domaines du trafic international des biens culturels, de la coopération juridique entre les Etats pour faciliter la restitution des biens culturels illicétement exportés ou issus de fouilles archéologiques illégales. Il sera complété, un peu plus tard, en 1995, par la Convention UNIDROIT (Institut international pour l'unification du droit privé), consacrée aux « Biens culturels volés ou illicitement exportés ». Il est utile d'examiner, rétrospectivement, le processus d'élaboration de la Convention de 1970, pour situer son importance et contenir les aspects qui ont empêché, jusque-là, l'extension des principes et règles de la « Restitution » à la spoliation et au pillage des biens culturels en contexte colonial.

Pour saisir les enjeux de départ, il faut remonter à l'année 1964, date d'adoption, par l'UNESCO, d'une Recommandation « concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illégale des biens culturels » (8).

\*Dr  
Suite en page 7

## Mois du patrimoine ou journées patrimoniales ?

Par Kouider Metair\*

**L**e mois du patrimoine a été instauré par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie au début des années 90. Ce qui devait être une cérémonie maghrébine n'est, en réalité, célébré que par les démembrements de notre ministère de la Culture. En fait, ce n'est même pas un mois national, dans la mesure où les autres institutions étatiques ne se sentent pas concernées.

Comment s'organise le mois du patrimoine ?

Le ministère de la Culture définit le thème du mois et instruit, quelques jours seulement avant les festivités, les directions de la culture et les musées pour concocter un programme, axé essentiellement sur quelques sorties, des conférences (en matinée et durant les jours ouvrables), des expositions et des visites organisées par l'OGEBC (horaires d'ouverture administratifs, fermeture le week-end, visites payantes, interdiction de photographier, etc.). Rien de particulier. Aucune grande activité qui marque le mois, qui réhabilite un quelconque objet du patrimoine ou qui sensibilise les populations sur les questions patrimoniales et les entraîne dans une démarche de préservation du patrimoine.

*Comment faire pour entraîner l'ensemble des institutions et la société civile ?*

En partant de l'idée que le patrimoine dépasse le cadre du ministère de la Culture, même s'il lui en échoit la gestion, il faut qu'Instruction soit donnée à toutes les institutions pour y participer. Cependant, vouloir les mobiliser durant tout un mois risque d'être inopérant. C'est pour cela que nos voisins et beaucoup de pays ont choisi des «journées patrimoniales», pour en faire une fête de la ville,

de la région ou du pays. Mobiliser toutes les bonnes volontés durant un week-end relève du domaine du possible et, du point de vue pratique, ne poserait pas de problème particulier. Ces journées seront conçues comme une fête de la ville et des villages. C'est un temps d'émerveillement et d'information (les élus locaux maîtres d'ouvrages exposent au public leurs projets culturels). Ces actions seront menées par des médiateurs culturels et du patrimoine (un nouveau métier dont notre association Bel Horizon en a pris l'initiative de former deux promotions).

Ces journées seront l'occasion d'une offre culturelle exceptionnelle, d'une ampleur à frapper l'imagination et, ainsi, de contribuer à la sensibilisation du public et des acteurs.

Il n'est pas normal, après plus de 30 ans de célébration du «mois du patrimoine», de rester dans un rituel immuable. Le ministère de la Culture et ses démembrements, ainsi que quelques associations, sont censés être mobilisés toute l'année autour du patrimoine et de la culture, ainsi que l'Ogebc et les musées, qui, sans arrêt, organisent des visites et des activités pour le public.

*Et les autres ministères et administrations ?*

*Il regardent le ministère de la Culture faire la fête ?*

Les institutions de l'Etat occupent les bâtiments les plus emblématiques du pays, qu'il faut ouvrir pour la population le temps de journées patrimoniales. Ainsi doivent être accessibles le Palais du Peuple, du gouvernement, les mairies, les wilayas, les banques, les bâtiments remarquables, privés et publics (lycées, cinémas, théâtres, stades, places et lieux de mémoire, medersas, mosquées, quartiers), sans

oublier les sites et monuments, classés, sur l'inventaire ou considérés comme patrimoine mineur. Tout doit être rendu visible durant ces journées et tout le monde impliqué, le ministère ayant un rôle de coordination et d'information.

A Oran, on pourrait envisager des journées patrimoniales, le premier ou dernier week-end du mois d'avril ou mai (pour rester entre le 18 avril, journée internationale des monuments et le 18 mai, journée internationale des musées).

Imaginons un programme oranais :

- Ouverture des monuments historiques et des musées (avec entrée gratuite !),
- Visite des bâtiments remarquables (ancienne préfecture et actuelle wilaya, mairie), avec accès aux étages et aux bureaux du wali et du maire (Pourquoi les walis et les maires ne s'impliqueraient-ils pas ?),
- Ouverture exceptionnelle de la Banque centrale, du siège du journal El Djemhouria, des lycées historiques (Pasteur, El Hayat, Ibn Badis...): mémoires et architecture,
- Accès au port de plaisance et à la jetée, déambulations artistiques, randonnées pédestres,
- Confection de circuits innovants : Circuit art déco et art nouveau, circuits littéraires, histoire sociale des quartiers populaires (Mdina Jidda, Yaghmorassen, El Hamri, Petit Lac, Ibn Sina, cité des Mimosas...) des cimetières anciens,
- Journées de réflexion académique sur le patrimoine, la ville, le plan de sauvegarde du Vieil Oran,
- Et tout ce qui relève du patrimoine dit mineur, anciennes fontaines, piscines fermées de Bastrana, de Sidi El Houari, Gallia comme lieu de mémoires.

Le tout accompagné de récits des lieux.

Ces journées doivent être, aussi, l'occasion

d'annoncer de grands projets, de lancer de belles initiatives.

Nous aurions aimé voir, en cette occasion, concrétiser l'analyse et scan 3D du Palais du Bey, projet que nous portons depuis plus d'une année et qui tarde à être lancé, car le ministère de la Culture n'a toujours pas répondu à notre demande d'autorisation, déposée durant le «mois du patrimoine» de l'année dernière, à l'occasion de la cérémonie d'installation du «Conseil consultatif du patrimoine», mort-né. Nous aurions aimé voir le projet de fouilles archéologiques à la Casbah d'Oran autorisé, dont le financement a été obtenu en décembre 2018, suite à un engagement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors d'une session de la commission nationale de l'UNESCO.

Autant de projets qui ne demandent aucun budget au ministère de la Culture pour se mettre en branle. Deux projets, portés par notre association et qui ne demandent que l'autorisation administrative pour les voir se matérialiser. Que dire alors des projets qui exigent études et financements ?

Le patrimoine culturel algérien reste le ciment de l'identité et du récit national. S'il relève des attributions régaliennes de l'Etat, sa sauvegarde exige la participation citoyenne. Une meilleure conscience patrimoniale des populations et une énergique prise en charge du patrimoine auront des conséquences heureuses sur le tourisme culturel, les civilités urbaines, la joie de vivre dans les quartiers alors valorisés, l'attachement à sa ville et au pays, chargés d'Art et d'Histoire.

\*Président de l'association culturelle Oran Bel Horizon.

## La restitution des biens culturels dans le contexte colonial: perspective historiographique

Suite de la page 6

Jusque-là, la notion de «Restitution» couvrait tous les aspects concernant le déplacement des biens culturels, y compris ceux liés à la domination coloniale et à l'occupation en temps de guerre, dans la cohérence des principes et règles établis (doctrine, jurisprudence), qui remontent aussi loin que les premières codifications du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>(9)</sup>. La Recommandation de 1964, instrument normatif non contraignant, sera suivie, une dizaine d'années plus tard, par la «Convention de 1970, concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels»<sup>(10)</sup>, un instrument contraignant, donc opposable. En 1969, une année avant l'adoption, son avant-projet, contenait une disposition qui «obligeait les Etats parties à reconnaître le droit de propriété d'un Etat ou de ses ressortissants sur les matériaux acquis avant l'entrée en vigueur de la Convention pour l'Etat en question»<sup>(11)</sup>. Cette disposition, qui garantissait le principe de rétroactivité de la Convention, a été supprimée, dans la mouture finale<sup>(12)</sup>. La consécration du principe de non-rétroactivité signifiait, en clair, la soustraction de la question coloniale du champ d'application de la Convention, étant entendu que le fait colonial est antérieur à l'année 1970<sup>(13)</sup>.

Cette situation suscita un large mécontentement, notamment des pays nouvellement indépendants, qui allaient réagir avec force trois années plus tard, dans le cadre du Sommet d'Alger, des pays Non-Alignés<sup>(14)</sup> qui a vu la participation de 57 chefs d'Etat, 75 pays, de nombreuses organisations internationales et de libération nationale, comme observateurs et 3 pays invités. Sur les 75 pays présents, la moitié était africaine<sup>(15)</sup>. Ce Sommet avait

adopté une Déclaration politique, dite la «Déclaration d'Alger et un programme d'action, intitulé «Nouvel ordre économique mondial» (NOEI), dont les principaux enjeux étaient «Les guerres coloniales et l'apartheid, les oppressions impérialistes, la domination et l'occupation étrangères et la politique de force, l'exploitation et le pillage économique...». Le paragraphe 18 de la Déclaration<sup>(16)</sup> était spécialement consacré à la restitution des biens culturels à leur pays d'origine.

Le fait marquant à relever est que cette Déclaration a été adoptée, la même année, par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution 3187 portant «Restitution des œuvres d'art aux pays victimes d'expropriation»<sup>(17)</sup>. Cette Résolution a rappelé la «Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux» et pris note des conclusions du Sommet des pays non-alignés, notamment le paragraphe 18 de la Déclaration d'Alger. Elle avait énoncé un certain nombre de principes et de recommandations, «déplor[ant] les transferts massifs et presque gratuits d'objets d'art d'un pays à un autre souvent du fait de l'occupation coloniale ou étrangère» et considérant «que la restitution en nature permettrait une juste réparation des graves préjudices subis par le pays victime de ces transferts».

Le lien établi entre le «grave préjudice», la «juste réparation» et la «restitution en nature» met en cohérence tous les éléments de la problématique de la «Restitution», dans le contexte de l'occupation coloniale ou étrangère. En 1974, la Conférence générale de l'UNESCO, dans sa Résolution 3428, invitait le Directeur général de l'UNESCO à contribuer à cette action de restitution en définissant, sur un plan général, les modalités les plus appropriées, notamment les échanges sur la base de prêts à long terme, et en favorisant les arrangements bilatéraux à

cette fin»<sup>(18)</sup>. En 1975, le Sommet de Colombo des pays Non-Alignés (Cinquième conférence), réitérait avec force la question des restitutions des biens culturels, en la plaçant dans la perspective de la lutte contre toutes les formes d'impérialisme et de colonialisme. Etaient présents à ce Sommet, plus d'une centaine de chefs d'Etats, de gouvernement ou de ministres. La forte participation, plus importante que celle d'Alger, est liée, notamment, à l'intégration des Comores, des Seychelles et de la Corée du Nord, anciennes colonies portugaises<sup>(19)</sup>.

Le climat et les conditions étaient propices, pour penser à un mécanisme qui viendrait combler les lacunes de la Convention de 1970 et couvrir le hiatus de la rétroactivité, véritable impasse et cause de frustration des pays nouvellement indépendants. C'est ainsi, qu'en 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa Résolution 3391, invitait le Directeur général de l'UNESCO à réunir un Comité d'experts, pour «examiner les questions techniques et juridiques en matière de restitution des œuvres d'art et pour définir les modalités de contribution à cette restitution.

Une fois installé, le Comité d'experts gouvernementaux (appuyé par l'ICOM), se réunit en 1976, à Venise<sup>(20)</sup> pour étudier le sujet. Il préconisa, dans son rapport, un certain nombre de principes techniques et juridiques ainsi que la création d'un organe intergouvernemental, en proposant «et c'est là le point essentiel - l'ajout du mot «Retour» à côté de celui de «Restitution», comme alternative à l'impasse de la Convention de 1970. Le mot «Retour», il faut le souligner ici, n'a aucun contenu juridique, contrairement à celui de «Restitution». Soumis, la même année, à la Conférence générale de l'UNESCO, cette suggestion recevra un amendement de la France et l'Allemagne, qui proposa-

sait la suppression du mot «Restitution» et son remplacement par «Retour». Une sorte de compromis sera trouvé, consistant à «couper la poire en deux» : réservant le terme «Restitution» au contexte de l'appropriation illégale et utiliser celui de «Retour» dans le cas des biens culturels qui ont quitté le pays d'origine avant la mise en place des dispositifs juridiques<sup>(21)</sup>.

La bipartition Retour/Restitution a été la «solution» pour surmonter l'absence de consensus sur la légalité ou l'illégalité de la colonisation. Les anciennes puissances coloniales affirmant, qu'au temps de la colonisation, elles avaient agi légalement selon le droit national et international en vigueur, et les pays nouvellement indépendants rétorquant que la colonisation constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme. Il faut attendre l'année 1978, pour que les choses se précisent encore davantage, lors de la création du «Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou leur restitution en cas d'appropriation illégale».

Pour mieux s'imprégner de la problématique «Retour»/«Restitution», il est utile de revenir au contexte qui a présidé à la nouvelle formulation conceptuelle. Pour cela, les observations de l'expert J. Spetch, publiées dans l'extrait d'un compte rendu d'ouvrage, sont riches en enseignement : «Le COMITE... est le produit de deux réunions d'experts tenues en 1976 et 1978 et d'une étude de l'ICOM. J'ai participé à la réunion de 1978 à Dakar, qui était chargée d'élaborer le projet de statuts du Comité [...] En fait, les participants n'ont pas rédigé les statuts mais examiné et légèrement modifié un texte issu de la réunion de 1976 et des délibérations de l'ICOM, ainsi que du Secrétariat de l'UNESCO [...] Le texte préétablit qu'elle a examiné reflétait une opinion très centrée sur l'Europe qui n'avait guère le soutien de certains participants [...] Les concepts employés dans les instruments juridiques internationaux et leur analyse sont des constructions culturelles et sont pour l'essentiel inspirés de la tradition intellectuelle occidentale»<sup>(23)</sup>.

**Mourad Betrouni**  
**A suivre**

## Le parangon de la haine tombé en disgrâce. Et après ?

**Le bougre d'andouille a tellement vociféré de méchancetés et d'inepties que le ciel lui est tombé sur la tête, ou presque. Imbu de sa petite personne, chauffé, à blanc, par une sur-médiaisation tendancieuse xénophobe, il ne s'est pas un instant avisé que ça pouvait lui arriver.**

Par Benabid Tahar\*

**O**n dit que le bon Antéros, dieu de l'amour partagé et frère d'Eros (dieu de l'amour), l'aurait puni de ses nau-séabondes envolées oratoires outrancières à l'endroit des immigrés, des musulmans en particulier. Fortement désavoué par les urnes dès le premier tour des présidentielles françaises de 2022 - avec à peine 7,1% des suffrages exprimés - il fut, sans doute, plongé dans une profonde détresse dès l'annonce des résultats. Le néo-Napoléon autoproclamé, sauveur de la France et faiseur de sa future gloire, est sorti de la compétition électorale par un trou de souris. Lacerbité étant semble-t-il contagieuse, je n'en dirais pas d'avantage pour présenter l'oiseau de mauvais augure qu'est cet exécrable marabout du racisme, tant adoré par l'extrême droite française. Lui, tout le monde l'aura deviné, c'est l'innommable Eric Zemmour, notre cher cousin éloigné, qui déborde d'affection pour nous et nous le témoigne tous les jours que dieu fait. Se considérant plus français que le plus authentique des français de souche, il est devenu au fil de ses exécrables «homélies», ressassées dans les médias et autres forums, toutes semblables mais plus virulentes les unes que les autres, notre ennemi juré. Grisé par son succès médiatique, porté par la haine viscérale qui l'habite - sentiment d'essence pervers - et surtout pour plaire à l'électorat de droite et à ses nombreux adulateurs des mouvements identitaires racistes, il n'hésite pas à traiter ses propres ancêtres de sauvages, sauvés de leur ignorance et de leur misère par la colonisation bénie. Rien que ça mon grand ! Tout de même, on ne peut plus mesquin ! Dans la course effrénée à l'échalote xénophobe, il se distingue par un discours tellement radical que même certains de ses fidèles amis et admirateurs, à l'instar de Robert Ménard, ont préféré se démarquer de lui. Ses thèmes de prédilection sont, bien entendu, l'immigration et l'islam. Leitmotiv de la droite en général, ces sujets sont devenus un puissant ciment pour l'extrême droite, toutes sensibilités confondues. Au demeurant, pour les pieux du nationalisme rigoriste, héritiers du fantasmagique retour à une francité pure, blanche et chrétienne, la moindre indulgence vis-à-vis de l'autre, surtout s'il est musulman, confine au sacrilège. Afin de mobiliser les troupes et donner un semblant de cohérence au discours politique sur n'importe quel sujet, on évoque avec insistance les immigrés et les musulmans, qu'on met systématiquement en bijection avec les maux de la société française. Sans la moindre retenue, on leur impute tous les fléaux possibles et imaginables : la délinquance, la criminalité, le chômage, l'insécurité, le déclin de la France, la perte de son identité, et que sais-je encore. Enfin, pour conjurer le déclin de la patrie, nous dira-t-on, il suffit d'arrêter l'immigration et de jeter hors du pays les musulmans, les arabes et les africains. En somme, la panacée des difficultés de la vie et de ses vicissitudes pour le peuple de France et ses dirigeants. C'est ainsi que l'on prétend redresser la France de son apathie politique et de sa décadence socioéconomique. Ma foi, l'être sensé y perd son latin ! Et pour couronner le tout et se distinguer du lot, Zemmour brandit la menace du «grand remplacement». Tremplant sa langue et sa plume dans le vitriol, ce pervers accompli mêle dans ses réquisitoires, à l'endroit de ses victimes expiatrices, infamie, diatribes, impudents mensonges et autres vilenies. Sans aucune stature, disgracié par la nature ce crapaud des eaux stagnantes troubles, qui suinte l'animosité,

rêve de monter un jour sur le trône de France en marchant sur les corps des immigrés. Autrement dit, cette espèce de diseur de bonnes aventures, ou de mauvaises, espère recevoir la magistrature suprême en guise de rétribution en stigmatisant une importante frange de la société qui ne répond pas à l'utopique modèle sociétal qu'il veut pour la France. En d'autres termes, tous ceux qui ne rentrent pas dans son étroit moule puant sont infréquentables, non intégrables et sont sommés de quitter le pays. Prétendre par exemple que l'islam est opposé aux valeurs républicaines ou que les mineurs en situation irrégulières sont des voleurs et des assassins, relève, si ce n'est de l'ignorance, au moins de la malhonnêteté intellectuelle assimilable à de l'hérésie manichéenne. Pardieu, au lieu de passer leur temps à proférer des insanités, Zemmour et compères devraient voir ce qui se passe ailleurs dans le monde, écouter d'autres sons de cloche et s'ouvrir aux idées et opinions des autres nations. Entre autres, voyons ce que dit Hillary Clinton dans son ouvrage mémoires intitulé «Le temps des décisions» (Edition Fayard 2014) : «Il existe dans le monde entier des partis politiques confessionnels - hindous, chrétiens, juifs, musulmans - qui respectent les règles démocratiques, et il est dans l'intérêt des Etats-Unis d'encourager tous les partis et tous les leaders politiques religieux à adhérer à la démocratie et à rejeter la violence. Laisser entendre que les musulmans ou les adeptes de quelque autre religion ne peuvent pas vivre en démocratie est insultant, dangereux et déplacé. Ils le font chaque jour dans notre pays...». Voilà pour la bonne gouverne des détracteurs de l'Islam !

**L**es médias, la chaîne de télévision CNEWS en tête, ont conféré outrageusement le statut de grand esprit à un piètre polémiste dont le seul mérite est de dévorer force ouvrages et d'apprendre par cœur des citations qu'il déverse à profusion en toute occasion. A ce titre on peut l'affubler de 'CD rom humain'. En tout cas, n'en déplaise à ses admirateurs, on ne peut raisonnablement pas considérer ce faux-jeton comme un intellectuel digne de ce nom. Il lui manque farouchement les qualités basiques telles que le sérieux, l'honnêteté intellectuelle, l'esprit d'analyse, le discernement, la vision et autres valeurs qui distinguent cette catégorie de personnes. Si besoin est, rappelons ici quelques faits qui renseignent sur la fausseté de cet énergumène, on ne peut plus fourbe et cynique. Lui qui se targue de défendre les valeurs morales, il est accusé d'agressions sexuelles par huit femmes. Le journal 'Mediapart' a publié, le 08 mars 2022, une vidéo montrant le témoignage des victimes présumées. Sur un autre registre, ce tartuffe, qui prône la laïcité et se déclare opposant farouche au communautarisme, ne s'est pas gêné, la veille des élections présidentielles du 10 avril 2022 (48 heures avant la tenue du scrutin) d'envoyer des SMS aux français de confession juive pour les inviter à voter en sa faveur. En effet, des milliers de personnes, juives pour la plupart, ont reçu sur leur téléphone portable un message signé d'Eric Zemmour, dont voici le contenu : «Bonjour, j'ai écrit un texte pour vous : Pourrons-nous vivre en paix encore longtemps en France ? Lisez-le sur EZ2022.fr. Vos enfants comptent sur vous !». Le texte en question, édité sur la page web du parti 'Reconquête', est intitulé : «Message d'Eric Zemmour aux français de confession juive». Entre autres, dans le texte, ciblant les musulmans, on peut lire : «Les racailles qui pourrissent la vie des juifs». Plusieurs personnalités médiatiques ou



politiques ainsi que des citoyens français, juifs ou non, se sont offusqués publiquement d'une telle dérive. Marc Knobel, historien, chercheur au conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et président de l'association 'J'accuse !' Action Internationale Pour la Justice (AIPJ), a déclaré à ce propos, je cite : «Nous avons un texte extrêmement violent qui est une mise en accusation de l'Islam et des musulmans». Sur plainte de l'Union des Etudiants Juifs de France (UEJF) et de l'association 'J'accuse !', une enquête pénale a été ouverte à Paris. Il est à noter que le sieur Zemmour n'est pas à sa première affaire en justice et qu'il a été déjà condamné pour incitation à la haine. Notre héros est tellement doué qu'il n'attend pas que ses adversaires lui opposent les arguments ad hominem. Cet idiot de service de l'extrême droite se les inflige lui-même, et s'en enorgueillit !

**R**evenons à l'actualité qui tient ces jours-ci des milliers de français en haleine, et qui est par ailleurs largement suivie sur le continent africain. Marine Le Pen a franchi avec succès le premier tour de l'élection présidentielle de 2022, en réalisant un score historique de 23,1%. Elle avait obtenu 21,3% des suffrages en 2017 ; ce qui était déjà appréciable en ce temps. Revigorée par cette prouesse, elle se fait sérieusement menaçante pour le second tour, prévu pour le 24 avril 2022. Par simple arithmétique, en exploitant les résultats obtenus au premier tour par les deux chefs de file les plus en vue de l'extrême droite, Zemmour et Le Pen, elle est déjà assurée de dépasser les 30%. Si l'on ajoute le report des voix des anti-macronistes et autres déçus de la droite et de la gauche qui pourraient voter pour elle, il est à parier qu'elle sera probablement au sommet du podium le jour J. Une chose est sûre, elle n'a jamais été aussi près de se hisser sur le siège présidentiel, pour au moins cinq longues années. Fort heureusement, des voix s'élèvent, tant à gauche qu'à droite du spectre politique français, pour lui faire barrage. Parmi elles, deux anciens présidents, en l'occurrence Nicolas Sarkozy et François Hollande, ont appelé à voter pour Emmanuel Macron. Lors d'une émission sur TF1, Hollande a déclaré : «Si Marine Le Pen arrivait à l'Elysée, il y aurait une remise en cause de nos principes, de nos valeurs, de ce qu'est la France (...), puisqu'elle envisage de changer le quart de la constitution française sur les questions de nationalité, les questions de discrimination, les questions même d'identité...». Il a évoqué par ailleurs les positions hostiles de la candidate vis-à-vis de l'Union Européenne et de l'OTAN.

Ce qui nous conforte dans la certitude qu'avec l'extrême droite la France se mettrait dans une situation, pour le moins, critique à tout point de vue, tant sur le plan national qu'international. Mieux encore, la position de l'extrême droite sur l'échiquier politique français risque de se renforcer lors des prochains rendez-vous électoraux. Il suffit de suivre l'actualité et d'observer de près la société française pour se rendre à cette évidence. Polémistes, chroniqueurs, personnalités politiques, intellectuels, citoyens lambda ne s'encombrent plus de retenue, encore moins de morale, pour manifester ouvertement, sinon leur obédience, au moins leur sympathie pour cette mouvance. L'hydre aux multiples têtes venimeuses n'a pas dit son dernier mot et pourrait même se voir pousser d'avantage de tentacules, les mois et les années à venir. Et c'est là où réside le drame, pour la société française en général et pour les immigrés en particulier. Les musulmans de France seront inexorablement les premiers à en pârir. Stigmatisés à brides abattues, ils ne pourront même plus jouir normalement des droits et libertés que leur confère la constitution, notamment en matière de travail, de logement social ou de pratique religieuse. Ils seront mis en demeure de vivre leur foi dans l'extrême discréption, voire en cachette. Du reste, il leur est conseillé, plutôt suggéré, de «Christianiser leur Islam» pour être acceptés, peut-être assimilés, au bon vouloir de la police de la foi bien entendu. Leur pays sera d'ailleurs le seul au monde où le port du foulard islamique est interdit dans l'espace public. Conternant est l'état de cette contrée où vit le jour la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1798 et dont s'est inspirée la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, encore en vigueur de nos jours. La France devrait urgentement faire une introspection : où va la mener la montée de la droite radicale? La réponse coule de source : Avec ce mouvement, il y a incontestablement de quoi plonger l'hexagone dans une épaisse grisaille socioéconomique qu'il lui sera difficile de surmonter. Les historiens, les historiographes et les chroniqueurs de toutes les époques vous le diront, sans hésitation : là où l'extrême droite, porteuse de haine et de radicalisme - qu'ils soient religieux ou politiques - passe, la liberté, la paix et la quiétude trépassent. L'éveil des bonnes consciences et la mobilisation citoyenne, en particulier chez les français de confession musulmane ou d'origine non occidentale, sont plus que jamais nécessaires, voire vitaux.

\*Professeur  
Ecole Nationale Supérieure  
de Technologie

## SÉTIF

### La championne du monde de calcul mental Soujoud-Ritej Rehahla distinguée

Les autorités de la wilaya de Sétif ont distingué samedi l'enfant prodige Soujoud-Ritej Rehahla pour avoir honoré l'Algérie en remportant le titre de championne du monde de calcul mental et d'arithmétique trois fois consécutives.

La cérémonie de distinction de la jeune Soujoud-Ritej, âgée de 12 ans, issue de la ville d'El Eulma, s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et de parents d'élèves dans la salle des expositions de la maison de la culture Houari Boumédiène,

à l'initiative de la Direction locale de l'éducation, à l'occasion de Youm El Ilm (Journée du Savoir coïncidant avec le 16 avril). Soujoud-Ritej Rehahla avait été honorée l'année passée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Le championne a été honorée pour avoir obtenu la première place mondiale en calcul mental dans sa catégorie d'âge trois fois de suite, deux fois en présentiel (en Turquie en 2019 et à Taïwan en 2020) et la troisième à distance en 2021

en raison de la pandémie de la Covid-19 et ce, en se classant devant 1000 participants de 30 pays. Au cours de la cérémonie, l'une des inventions de la petite Soujoud-Ritej a été exposée. Il s'agit d'un «thermomètre intelligent» basé sur l'intelligence artificielle et la programmation, émettant des signaux en cas d'élévation ou de baisse de température de sorte à faciliter le travail des staffs médicaux des hôpitaux et assurer l'accompagnement des patients à domicile.

## ALGER

### Sensibilisation sur les dangers de la circulation sur les rails du tramway

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) organise depuis dimanche une action de sensibilisation sur les dangers de la circulation sur les rails du tramway, indique samedi un communiqué de la DGSN.

Cette activité de sensibilisation au profit des usagers de la voie publique sur les dangers de la cir-

culation sur les rails du tramway s'inscrit «dans le cadre de la continuité du travail de sensibilisation dans le domaine de la sécurité routière programmé à l'occasion du mois de Ramadhan 2022», a précisé la même source. Cette activité de sensibilisation ciblera «les wilayas dotées de ce type de transport,

et verra la participation des cadres de police spécialisés pour fournir des conseils et des orientations sur les dangers de la circulation et de l'arrêt sur les voies ferrées destinées pour les rames de tramway, tout en rappelant la nécessité de respecter l'interdiction de passer par ces rails».

## AIN DEFLA

### Les fortes dernières pluies: plusieurs interventions de la protection civile

Plusieurs interventions ont été effectuées par les éléments de la protection civile de Ain Defla pour porter assistance aux personnes en danger et pomper les eaux pluviales, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la wilaya durant ces derniers jours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de ce corps constitué. Dans la commune de Hammam Righa, les éléments de la protection civile sont intervenus pour procéder au pompage des eaux pluviales qui s'étaient accumulées au niveau de l'école primaire Sidamou Mohamed, a-t-on

indiqué. La même opération (pompage des eaux) a été effectuée à la cité Oued Rayhane de Khémis Miliana où une habitation individuelle a été submergée par les eaux, a signalé la même source, qui fait également état de soins prodigues à un adolescent de 14 ans, lequel s'était évanoui consécutivement à l'effondrement du toit d'une maison en briques sis à la cité Souamâa de la même ville. Au chef-lieu de la wilaya, les interventions ont porté sur le puisement des eaux pluviales de 4 habitations de la cité Fghâlia située à la périphérie de la ville, ainsi que du vestibule

d'un immeuble du centre-ville, a-t-on fait savoir. Dans la commune d'Arrib, la montée du niveau de l'Oued El Had a contraint les services de la protection civile à intervenir pour porter assistance aux habitants résidant près de ce cours d'eau et les aider à le traverser. A signaler que le trafic automobile a été momentanément interrompu au niveau de la route nationale (RN) N65 à hauteur du lieu-dit Liraâ relevant de la commune d'El Hassania et du chemin de wilaya (CW) N21 (commune de Belâas) suite à la crue des oueds longeant ces routes.

## TIZI OUZOU

### Des aides aux familles affectées par le glissement de terrain à Aït Bouadou

Des aides à l'auto-construction dans le cadre de l'habitat rural seront octroyées aux familles affectées par le glissement de terrain survenu hier vendredi au village Aït Irane, dans la localité d'Aït Bouadou, au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi des services de cette commune.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aït Bouadou, Slimane Bouaziz, a indiqué à l'APS qu'au total, trois familles dont les habitations sont menacées par le mouvement du sol étant situées en

aval du site de glissement causé par les fortes pluies de ces derniers jours, ont été évacuées. Relogées dans des habitations disposant de toutes les commodités, mises gracieusement à leur disposition par des villageois qui disposaient d'un bien immobilier vacant, les trois familles vont bénéficier d'aides à l'auto-construction dans le cadre de l'habitat rural, a souligné ce même responsable élu. Relevant qu'une des trois familles ne disposait pas de terrain pour construire, M. Bouaziz a fait savoir qu'il est envisagé de la faire

bénéficier d'une assiette constructible sous forme de don, alors qu'une autre famille nombreuse va bénéficier de deux aides à l'habitat rural. Il a relevé que de nombreux citoyens se sont manifestés pour apporter leur aide en cas de besoin, et que des responsables élus des communes voisines, qui s'étaient déplacés hier à Aït Bouadou, ont aussi exprimé leur disposition à apporter leur soutien en cas de nécessité. Pour rappel, un important glissement de terrain s'est produit, vendredi, dans le village Aït Irane, sans causer de dégâts humains. Les services de la commune, ceux de la Sonelgaz et de la protection civile sont intervenus sur les lieux le jour même.

#### Horaires des prières pour Alger et ses environs

17 ramadhan 1443

El Fedjr  
04h38

Dohr  
12h48

Assar  
16h30

Maghreb  
19h28

Icha  
20h52



## DJELFA

### Algérie Poste: 13 nouveaux guichets automatiques de billets (GAB)

Treize guichets automatiques de billets (GAB) ont été installés, dernièrement, par la direction d'Algérie Poste de Djelfa, dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation de ses prestations, a-t-on appris samedi des responsables de l'entreprise. L'installation de ces GAB en mars dernier à Djelfa a porté à 50% la couverture locale des distributeurs automatiques de billets assurant une flexibilité financière, tout en atténuant la pression sur les bureaux postaux, a-t-on ajouté de même source. Huit bureaux postaux de la wilaya ont, en outre, bénéficié d'opérations de réhabilitation et de modernisation.

Les bureaux en question sont sis dans les communes de Feidh El Betma, El Birine, Lekhmis, El Guernini, Benhar, Hassi Bahbah, El Ked-

did, et le bureau de poste de la cité du 5 Juillet du chef-lieu de wilaya.

Pour l'exercice en cours, la direction d'Algérie Poste de Djelfa a, par ailleurs, programmé la réhabilitation de 15 autres bureaux postaux, en plus de la réalisation de deux nouveaux bureaux respectivement à Feidh El Betma et Charef, appelés à améliorer sensiblement la couverture postale dans la wilaya, selon les responsables du secteur. A noter que la wilaya compte actuellement 91 bureaux de poste, avec une prévision d'atteinte de 94 bureaux en 2023, après réception des projets en cours qui vont améliorer la moyenne de couverture en la matière, actuellement estimée à un bureau postal pour 19.175 habitants, selon la même source.

## GHARDAÏA

### Le SG de l'Union des assemblées des Etats membres de l'OCI en visite

Le secrétaire général de l'Union des assemblées des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Mohammad Niyyaz Qureshi, a effectué samedi une visite dans la vallée du M'Zab (Ghardaïa), à 600 km au sud d'Alger. Accompagné d'une délégation parlementaire composée du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khelifa Benslimane, du secrétaire général de l'APN, Azzeddine Khanouf, et de Yazid Benhamouda, député, le secrétaire général de l'Union des assemblées des Etats membres de l'OCI a visité la mosquée d'El Atik du Ksar de Ghardaïa, ainsi que les Ksour de Tafilelt et Beni Isguen, ce dernier étant classé par l'Unesco patrimoine universel, depuis 1982.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine conférence de l'Union prévue en Algérie, selon des membres de la délégation parlementaire. A la tête d'une importante délégation, M. Qureshi a été reçu successivement jeudi dernier par le président de l'APN, Brahim Boughali, et le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil. Lors d'une rencontre au Conseil de la nation, M. Goudjil a présidé une cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre les administrations du Parlement algérien et le Secrétariat général de l'Union, en présence des membres des deux chambres du Parlement et les représentants de l'Union des assemblées des Etats membres de l'OCI.

## BOUSSÂĀDA

### Clôture du festival de l'Inchad

La 8<sup>e</sup> édition du Festival de l'Inchad de Boussâada (M'sila) a pris fin, vendredi soir, par la distinction des mounchidine Mohamed Ayache et Younès Bouhalil pour la qualité de leur prestation durant cette manifestation, dans les catégories des moins de 30 ans et des moins de 15 ans respectivement. La cérémonie de clôture du festival qui s'est déroulée en présence des responsables de la commune de Boussâada,

du directeur de la culture, Khaled Mouaka, de représentants d'associations et d'imams, a été marquée par l'interprétation de mawawil et madih par le talentueux mounchid Abdelhamid Benseradj de Boussâada, louant les qualités du prophète (QSSSL) et exaltant le désir de visiter les Lieux Saints de l'islam. Durant cinq soirées, le public a été gratifié de mélodieux chants de madih, mawawil et de chants palestiniens. La quatrième et avant-dernière soirée du festival a été animée par le mounchid Kamel Zerrouk d'El Oued, devant une salle archicomble conquise par la voix majestueu-

se de cet artiste. Plus de 5.000 spectateurs ont assisté aux cinq soirées de cette 8<sup>e</sup> édition du Festival de l'Inchad de Boussâada, selon les responsables de la commune de Boussâada.

A la différence des éditions précédentes qui regroupaient l'ensemble de 11 wilayas du Centre du pays, l'édition 2022 du festival n'a pas eu de caractère compétitif et s'est limitée à l'animation de cinq soirées, en raison de la défection des wilayas participantes habituellement, avait indiqué Ahmed Bouhalil, commissaire du festival. La direction de la culture et des arts œuvre, selon M. Mouaka, à éléver ce festival local au rang de rendez-vous national au regard du succès qu'il rencontre auprès du public, malgré une absence de deux ans à cause de la pandémie de la Covid-19. Les soirées de ce festival ont été animées par la troupe El Baha de Boussâada, El Aqsa d'Alger et des mounchid connus à l'échelle nationale dont Nadjib Ayache (Boussâada), Tahar Safi (Biskra) et Kamel Rezoug (El Oued).

## Volontariat pour réhabiliter l'imprimerie de Cheikh Abdelhamid Benbadis

Les associations "Mous takbel Haï Abdelha mid Benbadis" et "Irth pour le patrimoine matériel et immatériel", ainsi qu'un entrepreneur privé de Constantine consentent actuellement des efforts pour restaurer "l'Imprimerie musulmane algérienne" du Cheikh Abdelhamid Benbadis, dans le cadre d'une action de volontariat, après un abandon de plusieurs années ayant conduit à sa détérioration.

Dans le cadre de la célébration de la Journée du Savoir (16 avril), Abdelaziz Touhami, président de l'association "Moustakbel Haï Abdelhamid Benbadis" du vieux quartier Rebaine-Cherif où se trouve l'imprimerie, a précisé que la démarche, lancée en coordination avec des spécialistes du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed Bey- Constantine, a débuté par un inventaire des lieux et la conservation selon les normes requises, de tous les équipements de l'imprimerie ainsi que ses caractères typographiques, par l'association, et ce, jusqu'au parachèvement des travaux de rénovation. Relevant que l'imprimerie du Cheikh Benbadis, une fois réhabilitée, pourrait devenir un musée retracant les efforts de l'Association des oulémas musulmans algériens dans l'émergence d'une presse propre à l'association, M. Touhami a précisé que l'initiative est une action bénévole, dans le cadre des efforts concertés des acteurs soucieux de ressusciter cet héritage matériel compte tenu de sa valeur historique, car lié à l'histoire de l'imprimerie et de la presse en Algérie. S'agissant des travaux de rénovation, Saber Arab, l'entrepreneur bénévole chargé du chantier, a indiqué que les travaux concernent la réfection des murs à l'identique, la ré-

paration de la toiture et du sol ainsi que la peinture, en utilisant des techniques devant préserver l'authenticité des murs de l'imprimerie.

Aussi, la façade de l'imprimerie, les portes et les fenêtres seront également concernées par les travaux, tandis que l'enseigne de la structure sera reprise à l'identique par un artiste spécialisé en calligraphie arabe, a-t-il relevé. De son côté, le chef de service du patrimoine culturel auprès de la direction de la Culture et des arts, Lamine Karoui, a souligné que le projet de restauration de "l'Imprimerie musulmane algérienne" était inscrit dans le cadre d'une opération d'étude, de suivi et de restauration des édifices particuliers, avant que les deux associations en question et une entreprise privée ne prennent l'initiative de la rénover de manière bénévole. Il a ajouté que les machines d'impression détériorées seront également réparées, rappelant qu'un inventaire des biens mobiliers de cette imprimerie a été réalisé.

A l'imprimerie, il y a deux grandes machines, une rotative alimentée par des bobines de papier et un massicot, ainsi qu'un bureau, des lettres typographiques en bois utilisées autrefois dans l'impression et des moules lithographiques. Selon des documents d'archives, l'imprimerie du Cheikh Benbadis a été créée en 1925, après l'acquisition du matériel de France pour un montant de 7.800 anciens francs, alors que les lettres d'impression en arabe ont été ramenées par le Cheikh Abdelhamid Benbadis du Liban, dans un contexte où les imprimeries étaient contrôlées par la France coloniale et où il n'existe pas que peu d'imprimeries créées à l'époque par les Algériens pour éditer leurs publications. Quant à l'idée de créer "l'Im-

primerie musulmane algérienne", elle remonte à l'époque où le Cheikh Abdelhamid Benbadis, père du Mouvement réformateur en Algérie et fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, écrivait des articles dans le journal "Al-Najah" fondé en 1919.

### LES PREMIÈRES PUBLICATIONS EN 1925

Cheikh Benbadis et ceux qui l'ont accompagné dans le projet de création de l'imprimerie sont parvenus à installer les machines et à mettre en place les équipements nécessaires en avril 1925. La première publication de l'imprimerie a eu lieu le 2 juillet 1925 avec le journal "El Mountakid" qui marqua les débuts du Cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) dans le monde du journalisme, où il devait faire face aux intimidations de l'administration coloniale qui avait décidé de suspendre le journal après la publication de 18 numéros. Le Cheikh revint à la charge et publia le journal "El Chihab" le 12 novembre 1925, lequel en raison de difficultés financières fut publié quatre ans plus tard en tant que revue mensuelle. La revue mensuelle avait été par la suite suspendue par les autorités françaises, au lendemain du déclenchement de la seconde guerre mondiale, selon des documents d'archives.

Pour rappel, la réhabilitation de l'imprimerie du Cheikh Benbadis était inscrite dans le cadre d'un programme de restauration du patrimoine culturel de Constantine dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", mais, conséquemment à des problèmes et obstacles administratifs, et la décision de geler le projet, la réhabilitation n'avait pu être concrétisée.

## Lancement de l'application touristique «Derb Benbadis»

Une application électronique touristique baptisée "Derb Benbadis" dédiée à la présentation de divers monuments religieux, culturels et sociaux laissés par le Cheikh Abdelhamid Benbadis, a été lancée samedi à Constantine, à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir (16 avril), a annoncé samedi l'entreprise du numérique "Media Smart" qui a développé l'application. "Cette application a pour objectif de faire la promotion du tourisme dans la wilaya de Constantine", a indiqué à l'APS, M'hamed Seif-Eddine Salhi, responsable de cette entrepri-

se en marge de la commémoration de la Journée du pays, a ajouté M. Salhi. La célébration de la Journée du Savoir, présidée par les autorités de la wilaya, a donné lieu à une exposition de livres et de certaines inventions de start-ups, tenue dans le hall de l'université "frères Mentouri", en plus de la projection d'un documentaire sur la vie du cheikh Benbadis.

Une communication a également été présentée par Abdelaziz Filali, président de la fondation Benbadis sur "La position des Cheikh Abdelhamid et El Bachir El Ibrahimi à l'égard de la cause palestinienne et El Qods".

Cette application numérique facilitera la visite de la ville aux touristes, qu'ils soient

## Finance islamique et crise sanitaire à l'ordre du jour

*Les participants au séminaire national sur la finance islamique en tant que moyen d'assurer le développement économique en Algérie, organisé samedi à Constantine ont mis en exergue «le rôle important de ce mode de financement pour garantir la stabilité financière et économique durant la crise sanitaire liée à la Covid-19».*

Dans son intervention, lors de ce séminaire ouvert par le wali, Messaoud Djari, Dr. Sara Al-lali, enseignante à l'Université des Sciences islamiques Emir Abdelkader, a évoqué les moyens et les méthodes les plus efficaces pour encourager le recours à la finance islamique pour des projets d'investissement, dans le but d'assurer la continuité du développement en cette conjoncture marquée par la Covid-19.

Lors de ce séminaire, organisé par l'Université des Sciences islamiques Emir Abdelkader en étroite coordination avec le Haut Conseil islamique (HCI), Mme Allali a relevé la nécessité d'encourager ce mode de financement afin de promouvoir divers domaines économiques, aussi bien à l'échelle locale que nationale. Dans son allocution d'ouverture, le président du HCI, Bouabdellah Ghlamallah a déclaré que la réussite de l'investissement par la finance islamique est tributaire de son

exploitation par les jeunes sortants des universités, capables de développer les transactions financières au sein de ces institutions.

M. Ghlamallah a également préconisé l'utilisation de la langue arabe lors des transactions financières en Algérie, à travers le développement des techniques bancaires, et ce, par le biais des études et des recherches universitaires. "La finance islamique est considérée comme un levier à exploiter pour la réduction des inégalités en matière de revenus et la répartition juste et équitable des richesses, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable", a déclaré de son côté, Dr. Salah Salhi, enseignant à l'Université Sétif-1.

Pour sa part, Dr. Abdelladjid Kadi, professeur à l'Université d'Alger a souligné le rôle des universités dans la promotion des activités de la finance islamique, appelant à "davantage de recherches

## Journées de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire

Des journées de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire ont été lancées à travers les polycliniques relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Larbi Ben M'hidi de Constantine, a-t-on indiqué samedi auprès de cette structure. Ces journées de sensibilisation, au profit des citoyens qui fréquentent les différentes polycliniques de l'EPSP, "abordent divers sujets consacrés à l'hygiène bucco-dentaire et visent à inculquer une culture de santé bucco-dentaire essentielle pour la santé globale", a précisé à l'APS le directeur de l'EPSP Ahcene Brania. Le lancement de ces journées de sensibilisation, a-t-il ajouté, s'est fait depuis la polyclinique Abane Ramdane, au centre-ville de Constantine, où les dentistes ont expliqué au public que la santé bucco-dentaire se caractérise par "l'ab-

sence de douleur et de maladies affectant les dents, les gencives ou toute autre partie de la bouche". M. Brania a, dans ce sens, détaillé que les praticiens ont également expliqué les bonnes techniques de brossage des dents et le choix de la brosse à dents, tout en mettant en avant l'importance d'observer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire quotidiennes qui préviennent les diverses affections. Affirmant qu'une bonne santé bucco-dentaire contribue à assurer un bien-être physique, mental et social, mais aussi de s'alimenter convenablement, le responsable de l'établissement public de santé de proximité a indiqué qu'il a été abordé également au cours de la campagne de sensibilisation le volet des soins dentaires qu'il s'agit d'effectuer à temps "pour récupérer la dent et éviter son extraction". "La grosses-

se et la santé dentaire" a été également évoquée au cours de ces journées de sensibilisation, a-t-on relevé, soulignant que les femmes ont été informées et sensibilisées sur les changements hormonaux lors de la grossesse qui ont des conséquences sur l'état de la bouche et des dents. M. Brania a également rappelé que les dentistes de l'EPSP se sont joints aux praticiens des unités de dépistage en milieu scolaire (UDS) pour sensibiliser les élèves sur l'importance de l'hygiène bucco-dentaire à travers plusieurs établissements scolaires de la ville, suivant un programme établi entre les deux parties.

Les journées de sensibilisation bucco-dentaire se poursuivent à travers les polycliniques relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Larbi Ben M'hidi, qui compte 15 structures.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

17 ramadhan 1443

El Fedjr  
04h26

Dohr  
12h34

Assar  
16h16

Maghreb  
19h14

Icha  
20h38



## Pour livrer le téléphérique avant les JM Des directives pour renforcer en ouvriers l'installation des cabines

K. Assia

**D**es directives pour renforcer en ouvriers pour l'assemblage et l'installation de télécabines à Station Hai Si Salah ex Les Planteurs ont été données par le directeur des Transports, lors d'une visite d'inspection effectuée, sur le site du téléphérique. En effet, le premier responsable du secteur des Transports a instruit l'entreprise à activer la cadence des travaux dans cette station ce qui permettra de réceptionner le projet dans les délais. Cette visite d'inspection a été également l'occasion de s'enquérir des travaux de rénovation et d'installation des télécabines dans les 2 autres stations de Hai En Nasi ex Magenta et 'Bel Horizon' où les taux d'avancement du projet sont jugés appréciables, apprend-on.

Par ailleurs, des directives fermes ont été données par le wali d'Oran pour que les travaux soient réceptionnés avant les Jeux méditerranéens de quoi permettre aux visiteurs et aux touristes d'opter pour ce moyen de transport et de découvrir ainsi la beauté d'Oran et de ses quartiers d'antan. L'opération intitulée «mise à niveau technologique du téléphérique» porte sur des travaux de rénovation avec l'installation de nouvelles cabines adaptées aux nouvelles technologies. Le projet, relancé à la fin de l'année dernière, prévoit des travaux de Génie civil confiés à une entreprise nationale de sous-traitance en charge de la réhabilitation de 3 stations par câbles aériens et de leur extension, dont la principale est située en milieu urbain à Hai En

nas (ex Derb), pour desservir Haï Es-Sanaouber (ex Planteurs) reliant les hauteurs du mont Murdjadjio, en plus de la construction de 11 poteaux comme supports aux télécabines. Les travaux comportent la réhabilitation et la réparation du téléphérique d'Oran, qui sera intégré au réseau de transport urbain collectif, ce qui est en plus d'offrir une dimension esthétique à la ville en donnant accès à des sites paysagers, assurer une desserte en toute sécurité et confort garanti aux passagers. En outre, il permet aux usagers de réduire la pression exercée sur l'axe routier reliant le centre-ville à ce site. Ce moyen de transport moderne, qui s'étend sur une longueur de 1.900 m, totalisant 36 télécabines de 8 places chacune, permettant de transporter près de 1.200 passagers par heure.

### Algérie Poste

## Installation prochaine de 15 distributeurs automatiques de billets



L'opérateur public 'Algérie Poste' à Oran prévoit l'installation de 15 distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2022, a-t-on appris du directeur de cet établissement, Benosman Bendahbia. Dans une déclaration à l'APS, ce dernier a indiqué que ses services préparent l'installation de 15 distributeurs automatiques de billets de banque à travers un point postal automatique au

chef-lieu de wilaya et les autres dans les communes des zones d'ombre de la wilaya. Il sera procédé à la création d'un point postal automatique, à proximité de la Grande Poste, sise à la rue Mohamed Khemisti au centre-ville d'Oran pour installer 4 distributeurs automatiques de billets de banque, qui sera ouvert en H/24 pour permettre, aux usagers, de retirer les billets de manière continue et ce, pour renforcer les prestations offertes de

la Grande Poste et atténuer la pression, a-t-on fait savoir. Il est prévu l'installation de 11 distributeurs automatiques de billets dans les bureaux de poste dans les régions classées zones d'ombre, explique la même source. A rappeler l'installation au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours de 7 nouveaux distributeurs automatiques de billets pour atteindre 58 qui sont utilisés actuellement dans les structures postales de la wilaya d'Oran.

## Axes routiers menant vers l'Aéroport «Ahmed Benbella» Aménagement et réhabilitation de l'éclairage

J. Boukraâ

Dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens, des travaux d'aménagement des axes routiers menant vers l'Aéroport international «Ahmed Benbella» Es-Sénia ont été lancés. Les travaux consistent en la réhabilitation et l'aménagement des ronds-points, de l'éclairage public, le reboisement et l'entretien des espaces verts et la réhabilitation de la chaussée. Aussi, dans le but d'assurer davantage de fluidité à la circulation dans la ville d'Oran qui devra tenir compte de l'important événement sportif prévu en juin prochain, les différents services s'atteleront à réorganiser certains axes routiers et moderniser d'autres, notamment ceux situés dans des circuits menant vers des zones que fréquentent les délégations sportives à l'instar du futur village méditerranéen, les infrastructures d'accueil, le port,

l'aéroport et autres sites comme les stations de transport et la matérialisation des arrêts de transport urbain des bus et de taxis. Des solutions doivent être apportées pour faire face aux embouteillages, comme sur la route du port, le boulevard Front de mer, le rond-point 'Pépinière', le rond-point cité Djamel, et le rond-point 'El Bahia' et 'El Mochid'. Ces derniers jours le wali avait insisté sur l'éclairage public, la réfection des routes et les accès aux différents sites des Jeux, l'embellissement et le nettoyage des espaces verts et surtout l'hygiène publique par le ramassage des ordures de façon régulière et efficace. Le premier responsable de l'exécutif a aussi chargé la direction des Travaux publics de réaménager le boulevard «Millenium» et le réseau routier, dans la zone des shows-rooms d'Es-Sénia et la zone industrielle, ainsi que l'axe El-Mochid jusqu'au rond-point

jouxtant le Stade olympique. Des instructions ont été, aussi, données au directeur de l'entreprise «Oran Vert» pour les réhabilitations des espaces verts de la wilaya, le 3<sup>ème</sup> boulevard périphérique et la route reliant le rond-point «Bahia» au siège de la wilaya. Concernant l'éclairage public, le Wali a chargé le directeur d'ERMESO (Établissement de réalisation et de la maintenance de l'éclairage et de la signalisation d'Oran et les services communaux d'Oran et de Bir El Djir de réhabiliter le réseau.

**ILS NOUS ONT QUITTES... HIER**  
**Chehki Mohamed**, 71 ans, El Hassi  
**Moustifa Mohamed Arbi Fatima**, 84 ans, Plateaux  
**Ait Amar Meziane Joher**, 87 an, Gambetta  
**Bouzar Fatima**, 82 ans, St Antoine

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

17 ramadhan 1443

El Fedjr 04h57	Dohr 13h03	Assar 16h45	Maghreb 19h43	Icha 21h05
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Préparatifs des Jeux méditerranéens 2022 680 volontaires en formation spécialisée en Hôtellerie et Restauration

Plus de 685 volontaires (garçons et filles) bénéficieront, dimanche, d'une formation spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration en prévision de la 19<sup>ème</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) l'été prochain, à Oran, a-t-on appris, samedi, auprès de la Commission de volontariat et de formation relevant du Comité d'organisation des JM.

Le lancement de cette formation spécialisée se fera au Centre de Loisirs et des Sciences (CLS) d'Oran, avec la participation de plusieurs intervenants, tels que l'Observatoire national de la société civile et les directions locales de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Tourisme et l'Artisanat, a indiqué à l'APS le responsable de la commission, Hocine Seddiki. Le stage de formation qui aura pour théâtre sept sites à Oran, «sera intensif» et durera une semaine avec possibilité de le prolonger si nécessaire, a-t-il précisé. Cette opération est la deuxième du genre supervisée par la Commission de

volontariat et de formation après que celle-ci, avec d'autres organismes spécialisés, ait lancé une formation spécialisée pour les bénévoles stadiers. A ce propos, deux sessions ont été effectuées jusqu'à présent auxquelles ont pris part 580 volontaires des 2 sexes représentant les 58 wilayas du pays. A noter, à cet égard, que la troisième et dernière session, qui sera nationale, se tiendra à Oran avant le début des JM prévus du 25 juin au 6 juillet, les 2 précédentes sessions, ayant un cachet régional, avaient été organisées dans 6 régions du pays.

Par ailleurs, la Ligue oranaise d'Athlétisme s'apprête à arrêter une liste de 50 athlètes (garçons et filles) affiliés dans des clubs pour participer à l'Organisation des compétitions d'athlétisme lors du rendez-vous méditerranéen, a-t-on indiqué à la Ligue en question qui a fixé, pour lundi prochain, le dernier délai pour la confirmation de la participation des sportifs concernés.

## Université Oran 2 Lancement officielle de la formation doctorale

Mokhtaria Bensaâd

Coincidant avec la Journée du savoir, célébrée chaque année, le 16 avril, le coup d'envoi de la formation doctorale pour l'année universitaire 2021/2022 a été lancée, ce samedi, à l'Université Oran 2, à la faculté des Sciences de la terre et de l'univers. La cérémonie de lancement de cette nouvelle formation du troisième cycle s'est déroulée en présence du recteur de l'Université d'Oran 2 Mohamed Benhmed, le Pr Smain Balaska, des vices-recteurs, des doyens des facultés, des responsables de projets de doctorats et des lauréats de l'année universitaire 2021/2022. Dans son allocution d'inauguration de cette formation, le Pr Balaska Smain a rappelé que pour cette année, le concours a été ouvert dans quatre facultés : Langues étrangères, Sciences économiques et commerciales, Sciences de la terre et de l'univers et Sciences sociales. Il a également expliqué aux nouveaux doctorants le statut du jeune chercheur qui donne au doctorant le droit de bénéficier d'une bourse et de devenir mem-

bre dans un laboratoire. Le recteur a souligné dans ce même contexte qu'«une thèse est un projet de recherche qui met le doctorant en mode projet avec respect des délais et une maîtrise de certains nombre d'outils de recherche». «Le doctorant est tenu», insiste-t-il, «de gérer une bibliographie, de suivre une méthodologie de recherche et de maîtriser les langues étrangères et essentiellement l'anglais. Cela représente une caisse à outils du jeune chercheur afin d'arriver à ses objectifs».

Cette cérémonie a été également l'occasion d'aborder le sujet de la rédaction et la publication des articles scientifiques. Une communication a été présentée dans ce sens par le Pr Mebarki Bouhafs, directeur du Laboratoire ergonomiques et prévention des risques qui a souligné l'importance de suivre une méthodologie dans la rédaction d'un article scientifique et le choix de revues pour la publication. Il a aussi mis en garde les doctorants contre les revues prédatrices qui ne répondent pas aux recommandations éthiques et professionnelles de la publication scientifique.

## Station régionale de la Protection des végétaux de Misserghine Des pièges à phéromones pour surveiller le charançon rouge

Des pièges à phéromones, procédé destiné au suivi et à la détection du charançon rouge, affectant le palmier, ont été mis en place par la station régionale de la Protection des végétaux de Misserghine (Oran) dans les pépinières et sites disposant de palmiers d'ornement dans la wilaya, a-t-on appris auprès de cette structure. Avec l'avènement du printemps, la Station a lancé, en collaboration avec la direction des Services agricoles (DSA) d'Oran, l'opération d'installation de pièges à phéromones pour surveiller le charançon rouge du palmier dans les pépinières et sites qui ont des palmiers

abondants dans la wilaya d'Oran, a indiqué à l'APS la directrice de la station, Chabeur Dalila. Il s'agit de trois pépinières à Ain El Beida, El Ançor, Es-Sénia, mais aussi sur le Front de mer à Ain El Turck et Hai Akid Lotfi, en plus du boulevard du Jardin Sidi M'hamed dans la commune d'Oran, a ajouté Chabeur Dalila, qui a signalé que «le réseau de contrôle se poursuivra dans ces sites jusqu'à la fin du printemps qui est la seconde phase de contrôle de ce type de fléau».

Les pièges à phéromones sont considérés comme l'une des méthodes les plus efficaces dans le domaine du suivi et de la détection du charançon rouge du palmier, l'un des insectes menaçant le palmier-dattier, selon Mme Chabeur, qui a souligné que «le suivi des pièges se fait chaque semaine pour voir si un insecte a été attiré par la substance phéromone».

En ce qui concerne la première phase qui s'est déroulée en automne, les résultats ont été réalisés dans site du Front de mer, au centre-ville d'Oran, a-t-on indiqué.

**183 projets d'investissement débloqués via le médiateur de la République****Vers l'annulation de 204 décisions et la récupération de 216 ha****H. S.**

Ce foncier inexploité et repris par les pouvoirs publics locaux représente, quand on fait l'addition des deux bilans, une proportion de 8% du foncier industriel de la wilaya d'Oran, qui se compose de 35 zones d'activités couvrant une surface globale de 1.230 ha et de 5 zones industrielles s'étendant sur 4.000 ha. Ces chiffres sont révélés par une source de wilaya dans la foulée des informations rendues publiques, il y a près d'une semaine, par la délégation d'Oran du médiateur de la République, faisant état de la régularisation de pas moins de 183 dossiers de projets d'investissement qui étaient en suspens au niveau de la wilaya d'Oran. Le même organisme avait précisé que «depuis la tenue de la rencontre nationale sur la relance économique, en décembre 2021, la délégation a été destinatrice de 283 dossiers», rappelant que «le président de la République, Abdelmajid Tebboune, avait insisté sur l'impératif de lever le gel sur les projets prêts, mais qui sont suspendus pour des raisons administratives». Baghli a estimé que ces résultats «sont très acceptables», relevant que «la délégation du médiateur de la République a réussi à régler près de 65% des dossiers en moins de 4 mois. La même source a fait savoir que «la délégation est en phase d'examen de dossiers aux fins de régulariser quelque 100 autres de projets d'investissement», assurant que «de nombreux dossiers en suspens seront réglés, dans le cadre du nouveau code de l'investissement». «Cela va soulager bientôt une grande partie des industriels et des investisseurs», a-t-on indiqué, ajoutant que «le dispositif du médiateur de la République a trouvé «une grande cohérence à Oran pour avoir réussi à rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration locale». Les dossiers en suspens se sont heurtés à de nombreuses difficultés, dont celle du retard dans la délivrance du permis de construire et l'accès au foncier dans les zones industrielles et autres obstacles pour lesquels la délégation œuvre d'arrache-pied.

**LA WILAYA REPREND D'UNE MAIN CE QU'ELLE A DONNÉ PAR L'AUTRE**

Dans une large mesure, on peut parler sans risque d'être contredit de mauvais investisseurs, et à profusion. Le mot n'est pas fort.

La bureaucratie, voire le blocage carrément, les banques qui ne jouent pas le jeu, le manque d'accompagnement institutionnel, tout cela existe et n'est pas près de disparaître, même si les choses se sont relativement améliorées. Mais dans la majorité des cas des projets inaboutis, l'investisseur ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Si tant est que l'on puisse parler d'investisseur. Or, on peut assurément parler de sale temps pour les adeptes de ces vieilles pratiques. La donne a changé, politiquement parlant. Ce qui était possible, ou du moins faisable, hier, ne l'est plus aujourd'hui.

L'Etat a serré l'étau, donné plusieurs tours de vis au mécanisme. A Oran, deux lignes de stratégie qui se rejoignent finalement évoluent en parallèle, en l'occurrence : le processus de déblocage et d'incitation à l'investissement et le dispositif d'assainissement du foncier industriel. Les deux compartiments sont interdé-

**Le comité de wilaya d'Oran chargé du suivi et de l'évaluation des investissements a procédé dernièrement à l'annulation de décisions d'affectation de 204 terrains pour une surface globale de 216 hectares. Ces terrains seront récupérés incessamment et s'ajouteront au précédent bilan qui fait état de 171 assiettes récupérées pour une superficie totale de 151 ha.**



pendants, s'équilibrent au bout du chemin, tel un système de vases communicants. Etant un moyen d'avertissement et non une fin en soi, la mise en demeure a eu néanmoins un plein impact au niveau des différents sites d'investissement, les zones d'activité comme les zones industrielles. Conjugué au dialogue wali-investisseurs organisé périodiquement, le rappel à l'ordre par les Domaines, la DMI et l'Agence foncière a eu un effet de « déclic » sur certains sites qui faisaient peut-être figure. Bien entendu, entre la suite positive de « début de réalisation » et la suite négative d'« annulation de l'acte », subséquentes aux mises en demeure, c'est la première qui est intéressante et rentable. L'intérêt de la démarche est certes de lancer (ou relancer) l'investissement et de revitaliser ainsi la zone et non pas de résilier des contrats et d'enfoncer la sorte de la zone dans son immobilisme.

**171 ACTES ANNULÉS, 204 AUTRES EN VOIE D'ANNULATION**

Encore moins -surtout pas- de désinvestir. Mais l'annulation de l'acte de concession du foncier (ou celui de cession par voie de justice, le cas échéant) s'avère un mal utile parfois. C'est même un bien dans le cas d'espace où l'on doit retirer l'assiette à un investisseur qui n'en est pas pour l'octroyer à un autre investisseur qui l'est vraiment. C'est donc une rectification de tir par un changement de cible. Une redistribution des cartes. Il y a aussi l'esprit de l'impact de la sanction, lequel est toujours efficace et à tous les coups. On peut voir la démarche, et c'est le cas dans une certaine mesure, sous l'angle étroit de l'assainissement du foncier destiné à l'investissement. Une purge dans le milieu, un coup de pied dans la fourmilière afin de récupérer les terrains mal attribués. Dans l'optique d'une réaffectation plus étudiée, s'entend. Car ce ne sont pas les

clients qui manquent. En définitive, relance de l'investissement et assainissement du foncier qui lui est dédié se joignent, vont ensemble. Le premier, la finalité, ne peut se faire sans le deuxième, le moyen, l'instrument. La commission chargée d'établir un état des lieux sur les projets en souffrance ayant bénéficié d'un foncier industriel dans le cadre du dispositif de concession poursuit donc son travail. A ce jour, 171 actes de concession ont été annulés et autant de terrains récupérés, pour une superficie globale de 151 ha, selon la direction de l'Industrie de la wilaya d'Oran, qui compte un parc industriel composé de 35 zones d'activités (ZA) consistant en 1.230 ha ainsi que 5 zones industrielles (ZI) totalisant 4.000 ha. Ceci alors que 204 autres décisions d'attribution à titre de concession sont en cours de procédure d'annulation avec retrait du foncier, selon la même source.

**LEVÉE D'ENTRAVES ET MINI-ZONES D'ACTIVITÉS**

La commission de wilaya du suivi de la mise en œuvre des projets d'investissement a pour mission principale d'enquêter sur le terrain des circonstances des projets concernés. La première catégorie des annulations concerne les opérateurs qui ont obtenu des actes de concession durant la période étalée entre 2013 et 2014 et ont reçu l'ordre de versement, mais qui, à ce jour, n'ont pas payé les frais de concession. La deuxième catégorie touche les opérateurs détenteurs d'un acte de concession, mais qui n'ont pas encore déposé leurs permis de construire au niveau des services compétents. Quant à la troisième catégorie, elle concerne les investisseurs ayant obtenu l'acte de concession et le permis de construire, mais n'ont pas encore démarqué leurs projets faute de crédits bancaires. Par ailleurs, durant l'année 2021 qui vient de s'écouler, le secteur de l'investissement dans la wilaya

d'Oran a été boosté à la faveur du dégel de projets d'investissement à travers la levée des entraves freinant leur mise en exploitation, ainsi que la création de mini-zones d'activités à même d'instaurer un climat favorable aux jeunes investisseurs. Pour faire, une commission de wilaya chargée du suivi et de la levée des entraves a étudié, dans un premier temps, les dossiers de 40 projets d'investissement finalisés ou en voie de réalisation et qui se trouvent, actuellement, en phase de levée des entraves. Parmi ces dossiers, trois nécessitant un traitement à un plus haut niveau, ont été soumis à une commission nationale.

**BUREAUCRATIE ET ZONES NON OU MAL AMÉNAGÉES**

Afin de concrétiser ces investissements générateurs de richesses et d'emplois, une opération de recensement de projets d'investissement gelés se poursuit pour les soumettre à la commission de wilaya chargée de lever les entraves dans les plus brefs délais. Le retard dans la concrétisation des projets d'investissement est principalement dû au manque d'aménagement des zones d'activités et à des blocages administratifs, et ce, dans différents secteurs d'activités, à l'instar des industries de transformation et alimentaires, le tourisme, les structures sportives et les services. L'opération de levée des entraves sur les projets d'investissement intervient ainsi dans le cadre des orientations des pouvoirs publics pour mettre fin à la bureaucratie et faciliter les procédures administratives aux investisseurs. D'autre part, la wilaya d'Oran a vu cette année l'entrée en exploitation de 30 nouveaux projets d'investissement, notamment dans les domaines de la fabrication de matériel médical, des industries alimentaires, du plastique et du bois, entre autres projets impulsant une dynamique de développement à la wilaya. Il y a lieu de rappeler que l'actuel wali d'Oran, Saïd Sayoud, avait tenu à la mi-septembre une première rencontre avec les investisseurs à l'effet de débloquer les projets en souffrance. Selon ses explications, il y avait trois cas de figure, soit autant de catégories d'investisseurs. Le 1<sup>er</sup> cas, les projets achevés mais non exploités (par changement d'intitulé en cours de route, par exemple). La situation devait être débloquée localement pour ce groupe et les opérateurs concernés devaient avoir par la suite leurs autorisations d'exploitation, exception faite pour certains cas dont par exemple les projets implantés dans des terres agricoles, l'instruction n°3 du président de la République l'interdisant (Ndlr : Conseil des ministres du 2 mai 2021. « Durcir le contrôle et contrer toute tentative ou opérations de détournement des terres agricoles de leur vocation, notamment les terres boisées et irriguées... Charger le gouvernement à l'effet d'élaborer un texte de loi relatif à la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat et de régulariser tous les dossiers de propriété foncière en suspens»).

**L'APPROCHE DU WALI SAÏD SAYOUD**

Le 2<sup>ème</sup> cas, les projets en cours de concrétisation dont les travaux étaient à l'arrêt. Le 3<sup>ème</sup> cas, qui comportait deux types : 1. Les projets n'ayant pas démarré (problème administratif, technique, financier...). 2. Les projets dont le foncier a été détourné. Là, on parle littéralement d'indus-investisseurs. Pour ceux-ci, les actes seront annulés et les terrains récupérés et redistribués par l'ONTA (Office national des terres agricoles) ou l'ONFI (l'Office national du foncier agricole, lequel organisme naîtra de la fusion l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) et Divindus Zones Industrielles, entité chargée de la gestion des zones industrielles et zones d'activités : Ndlr), selon la nature du foncier. M. Sayoud a fait savoir qu'une proposition de mettre ces offices sous l'autorité du wali à cet effet a été formulée lors de la dernière rencontre gouvernement-walis. Mais la grande nouveauté, a-t-il encore indiqué, reste la possibilité dorénavant d'annuler aussi bien les actes de concession que ceux de propriété (actes de cession) par arrêté administratif sans recours à la justice (le tribunal administratif, le cas échéant). Répliquant à bon nombre de doléances d'investisseurs ayant trait aux multiples et diverses carences déplorées dans les ZI et les ZA, le wali a promis de remédier progressivement à ces déficits en viabilité et VRD. «Nous allons visiter ces sites un à un. On va aller dans le détail. Pour les ZI, il n'y aura pas de problème financier, le taux de consommation des crédits n'ayant pas dépassé 24%. «Notre problème, c'est qu'on a mis en place de grandes ZI de 400 à 500 ha et plus. Or, on n'a pas les moyens de viabiliser ces sites trop spacieux ni même les instruments de gestion adéquats. Il est plus pratique d'aller vers des petites/moyennes plateformes industrielles. Les microentreprises ANSEG/ANGEM auront quant à elles des petites zones d'activité dans un proche avenir», a révélé le chef de wilaya, qui assure que le fichier national du foncier industriel, en cours d'élaboration, résoudra la problématique du foncier industriel.

## TLEMCEN

## Complexe «mère et enfant» : le manque de médecins spécialistes pose problème

**Le complexe «mère et enfant» de Tlemcen veut aujourd'hui répondre aux besoins de santé, aux exigences de sécurité et de qualité des activités de néonatalogie et de gynécologie-obstétrique et s'adapter aux contraintes liées au manque de certains équipements d'exploration chirurgicale et de médecins et radiologues spécialistes.**

Khaled Boumediene

Dans ce contexte, un ambitieux plan d'action 2022, a été élaboré et approuvé par le conseil d'administration ayant comme axes prioritaires l'amélioration des conditions de travail du personnel médical, paramédical et agents des trois sous-directions des activités de santé (SDAS), de l'administration et des moyens (SDAM) et des services économiques, des infrastructures et des équipements (SDSEIE), la prise en charge optimale des parturientes notamment la réduction de la morbidité et de la mortalité évitables de la mère et de l'enfant à naître. Selon Nouredine Beldjilali, directeur de cet établissement hospitalier qui compte près de 785 fonctionnaires, le conseil d'administration a également approuvé, lors de sa session ordinaire, le projet du budget primitif 2022, le projet du budget supplémentaire 2022 et le bilan des activités sanitaires 2021. La même source a précisé que la 6ème tranche de la prime de risque exceptionnelle décidée par le Président de la République, sera bientôt versée à tout le personnel qui a fait face à l'épidémie de Covid-19 après visa des services concernés. Il a, en outre, précisé que «près de 90% des rappels d'indemnités ont été versés au cours de l'année 2021. Les 10% seront versés cette année. Notre établissement n'a jamais cessé ses activités pendant la crise sanitaire de coronavirus, que ce soit pour l'obstétrique, la néonatalogie, la réanimation néonatale ou la chirurgie pédiatrique».

Ainsi, le plan d'action des services économiques, des infrastructures et des équipements (SDSEIE), prend en compte l'acquisition de matériels de restauration, l'aménagement d'un local d'entreposage des déchets d'activité de soins à risques infectieux pour la sécurité des soins, la réalisation de nouveaux réseaux d'alimentation en eau et la réhabilitation du réseau d'as-



sainissement de la maternité, l'aménagement des urgences de la chirurgie infantile, la mise à niveau du plateau technique, l'acquisition d'une ambulance et l'acquisition d'équipements médicaux de mammographie. Pour la sous-direction des activités de santé, il a été décidé d'activer l'externalisation de consultations spécialisées, la mise à jour des différents comités, l'initiation à la gestion électronique des dossiers des malades, l'information-éducation-communication, l'actualisation des programmes nationaux de santé publique, la réactivation de la PMI, le renforcement des actions d'hygiène et le développement des manifestations scientifiques.

Pour sa part, Pr. Boumediene Belarbi, médecin-chef du service de gynécologie obstétrique, a fait part du manque de médecins dans ces spécialités et de radiologues spécialistes. « Le manque de médecins spécialistes en gynécologie obstétrique nous pose un grand problème. Actuelle-

ment on ne dispose que de 04 spécialistes qui assurent, depuis 2016, non seulement la prise en charge des parturientes et des femmes de la wilaya et des wilayas avoisinantes ayant des complications gynécologiques, tels que le cancer, le fibrome et la stérilité mais aussi des cours théoriques à l'université et des stages pratiques à l'hôpital. Notre établissement a besoin d'équipements spécifiques de coelioscopie et hystéroskopie pour l'exploration chirurgicale».

A noter que le bilan des activités sanitaires de l'année 2021 de ce complexe «mère et enfant» fait état de 22.450 malades admises, 22.296 consultations spécialisées, 47.069 consultations d'urgence médicales, 14.950 consultations d'urgence chirurgicales, 4.427 accouchements par voie basse, 3.785 accouchements par césarienne et 1.684 actes de chirurgie pédiatrique. S'agissant du plateau technique, il a été enregistré 339.180 analyses de laboratoire, 14.061 échographies et 19.672 actes de radiologie.

## Plus de 190 logements attribués à Yellel

Plus de 194 logements publics locatifs ont été distribués à leurs bénéficiaires dans la commune de Yellel et ce, à l'occasion de Youm El Ild, célébré le 16 avril de chaque année.

Le wali de Relizane, Attalah Moulati, a présidé, à la salle des conférences de la maison de la culture M'hamed Issiakhem

au chef-lieu de wilaya, la cérémonie de distribution symbolique des clefs aux bénéficiaires de ce quota de logements.

Le chef de l'exécutif de la wilaya avait fait état, dans un passé récent, de la distribution d'un "important" quota de logements de type public locatif dépassant les 3.000 unités et ce, durant l'année en cours à tra-

vers les différentes communes de la wilaya.

La célébration de la journée du savoir a donné lieu à des activités culturelles et éducatives dans les communes de la wilaya, dont la récompense d'élèves lauréats des différents paliers de l'éducation.

Des retraités du secteur de l'éducation ont également été honorés à cette occasion.

## BECHAR

## Conventions entre l'université et des partenaires économiques

Trois (3) conventions de partenariat ont été signées samedi entre l'université "Tahri Mohamed" de Bechar (UMTB) et trois partenaires locaux pour la concrétisation de plusieurs projets de recherche scientifique mis au point par des équipes de chercheurs de l'université.

Paraphée par le recteur de l'UMTB et les responsables locaux des secteurs de la santé, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que les services agricoles, à travers l'institut national de la protection des végétaux (INPV), la ferme de démonstration et de production de semence (FDPS) d'Abadla, et l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne, ces conventions visent la concrétisation de plusieurs projets de recherches scientifiques mis au point par des équipes de chercheurs de l'université, a précisé le Recteur de l'UMTB, le Pr Mohamed Medjaoud.

Ces conventions portent respectivement sur la réalisation au profit de l'hôpital "Touarabi Boudjemâa" de Bechar, d'un lit intelligent pour les besoins de l'hôtellerie médicale avec un système d'information intégré

pour l'amélioration de la prise de décision médicale, mis au point par une équipe de chercheurs du laboratoire des réseaux intelligents de l'UMTB et des praticiens de la santé exerçant au niveau du même établissement hospitalier. "Cette innovation en matière d'hôtellerie médicale, une fois finalisée, permettra de répondre aussi bien aux préoccupations des praticiens de la santé en matière de prise de décision médicale en temps réel, qu'au confort des malades", a expliqué le responsable de cette équipe de chercheurs, le Dr Mohamed Belmhadj.

L'autre convention concerne un projet de mise au point d'un système d'automatisation des procédures d'élevage des poissons douces dénommé "Smart Aqua", soutenu par la chambre inter-wilaya de la pêche et de l'aquaculture et la ferme d'élevage de poissons d'eau douce "Touati" à Bechar.

"Ce procédé innovant, mis également au point par des chercheurs du laboratoire des réseaux intelligents de l'UMTB, aidera à l'avenir d'améliorer les activités d'élevage des espèces de poissons d'eau douce, tant à travers la région, qu'ailleurs" a indiqué pour sa

part, le Pr Abdelkhalak Othmane, l'un des concepteurs de ce procédé scientifique. La troisième convention concerne la création au niveau local d'un centre pilote de neutralisation des insecticides périmes et issus des campagnes de lutte antiacridienne.

"A travers ce centre pilote, nous allons en partenariat avec l'INPV, mettre en pratique notre solution de solidification de ces produits d'insecticides pour leur neutralisation définitive, du fait qu'ils constituent un danger pour la santé humaine", a expliqué le Pr Nabil Bella, qui dirige une équipe de six (6) chercheurs locaux de l'UTMB, de l'INPV et de la FDPS d'Abadla, à l'origine de ce projet académique.

La célébration de la journée du Savoir a été aussi marquée par un hommage qui a été rendu au professeur Belkacem Draoui Belkacem, de l'université de Bechar, en présence des autorités locales et de la famille universitaire de la wilaya de Bechar, suite à sa nomination membre du conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), organe consultatif installé auprès du Président de la République.

## TIARET

## Sauvetage de 15 personnes encerclées par les eaux pluviales

Les éléments de la Protection civile ont réussi à sauver une famille composée de 15 personnes, encerclée par les eaux pluviales dans une zone reculée à la forêt "Abid" dans la commune d'Aïn El Hadid, a-t-on appris samedi des services de ce corps.

Le chargé de la communication, le capitaine Rabah Boukhari a indiqué que l'intervention des éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Frenda, vendredi en compagnie des autorités locales, avait permis d'évacuer des enfants et des femmes de cette famille vers le tissu urbain.

Quant aux hommes qui ont préféré rester sur place pour garder leur bétail, des couvertures, des matelas et des vêtements leur ont été fournis.

L'intervention des équipes de secours a également contribué à la récupération d'environ 900 têtes ovines perdues dans la forêt, selon la même source, qui a déploré la mort d'une quarantaine de moutons.

A noter que les services de la protection civile n'ont pas enregistré de pertes humaines ou autres dégâts matériels à travers le territoire de la wilaya de Tiaret, à l'exception de l'infiltration d'eau dans une habitation à Tiaret après plusieurs jours de fortes pluies.

## Lancement de la formation au cycle de doctorat

Une cérémonie de lancement de la formation au cycle de doctorat pour l'année 2020-2021 au profit de 91 étudiants a eu lieu samedi à l'université "Ibn Khaldoun" de Tiaret présidée par le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Berrezoug Belkouman, en présence des doyens des facultés et de plusieurs professeurs et étudiants lauréats. Avec les 91 étudiants doctorants, le total des étudiants en cycle de doctorat atteint 630 étudiants répartis sur 29 spécialités.

L'ouverture de ces postes de doctorat a été effectuée par 22 laboratoires de recherche, concrétisant ainsi l'ouverture de l'université sur son environnement à travers le partenariat avec le secteur économique et avec d'autres universités nationales.

L'Université Ibn Khaldoun cherche à augmenter le nombre de doctorants dans toutes les disciplines disponibles pour atteindre 5% dans les deux prochaines années, sachant qu'il est actuellement estimé à 2,04% du nombre total d'étudiants, qui s'élève à 30.700, selon le même responsable.

Les recherches que produiront les étudiants devraient contribuer au développement économique, surtout que les sujets proposés à la recherche ont une relation avec cet objectif, a indiqué M. Belkouman.

## Iftar collectif en l'honneur d'orphelins

L'association de wilaya Kafil El Yatim de Tiaret a organisé vendredi soir un iftar collectif en l'honneur de 1.000 orphelins âgés entre 8 et 12 ans, a-t-on appris samedi des initiateurs.

Organisée à l'institut national de formation des cadres de l'éducation Ibn Rochd de Tiaret, cette initiative a rassemblé des responsables locaux, des imams, des bénévoles pour célébrer la nuit de la moitié du mois de ramadan, a souligné le président d'association, Larbi Djellab, précisant que des bienfaiteurs ont fait don de toutes les fournitures, alors que les communes et l'entreprise publique de transport urbain et des transporteurs privés ont pris en charge le déplacement des enfants orphelins des 42 communes de la wilaya.

Après l'iftar dans une ambiance conviviale, la soirée s'est poursuivie avec des activités où des enfants ont récité des sourates du Coran et des Hadiths du prophète (QSSSL).

Par la même occasion, les enfants ont également reçu des vêtements de l'Aïd qu'ils avaient préalablement choisis suivant leurs goûts dans des boutiques conventionnées avec l'association.

A noter que l'association Kafil El Yatim de la wilaya de Tiaret prend en charge au total 6.220 orphelins et 2.864 veuves en leur assurant un accompagnement à longueur d'année.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol	Départ
<b>LUNDI</b>	
Oran - Alger	08h30
Oran - Alger	09h35
Oran - Alger	14h25
Oran - Constantine	08h00
Oran - Adrar	10h20
Oran - Annaba	13h15
Oran - Béchar	13h30
<b>MARDI</b>	
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	12h25
Oran - Alger	17h00
Oran - Constantine	08h35
Oran - Adrar	12h05
<b>MERCREDI</b>	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Elbayadh	07h15
Oran - Bechar	10h15
Oran - Timimoune	11h00
Oran - Constantine	11h45
Oran - H.Messaoud	15h55
<b>JEUDI</b>	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h05
Oran - Alger	17h00
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Annaba	14h35
Oran - Adrar	15h45
<b>VENDREDI</b>	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h35
Oran - Alger	17h00
Oran - Timimoun	08h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	14h30
<b>SAMEDI</b>	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	17h00
Oran - Béchar	08h10
Oran - Annaba	13h20
Oran - Ghardaïa	14h00
<b>DIMANCHE</b>	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Mecheria	08h00
Oran - Tindouf	11h05
Oran - Adrar	12h20

## TRAIN - SNCF

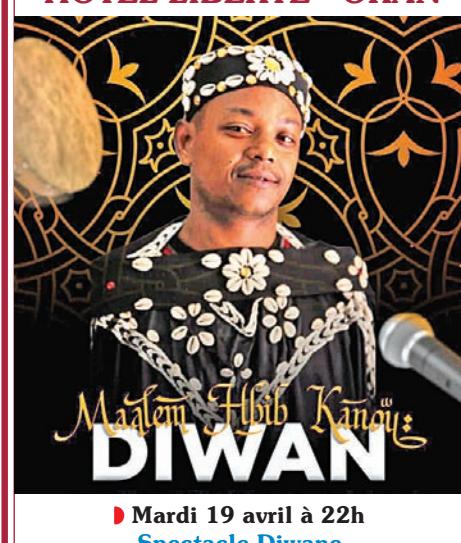


### DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER ----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h35	14h39
12h30	17h54
15h45	19h46
---- ALGER - ORAN ----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h30	14h39
12h30	17h54
15h45	19h46
ORAN - ARZEW	
05h30	06h18
08h30	09h18
13h40	14h28
17h05	17h53
ARZEW - ORAN	
06h30	07h22
09h30	10h18
15h00	15h48
18h30	19h18
ORAN - Aïn Témouchent	
08h10	09h15
13h30	14h35
17h02	18h07
Aïn Témouchent - ORAN	
05h57	07h04
09h20	10h24
14h40	15h44
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
16h00	18h32
TLEMCEN - ORAN	
05h40	08h09
10h00	12h22
TLEMCEN - MEGHNA	
17h00	18h23
MEGHNA - TLEMCEN	
06h00	07h24
ORAN - SBA	
17h10	18h32
SBA - ORAN	
05h30	06h47
ORAN - CHLEF	
16h15	18h35
CHLEF - ORAN	
06h50	09h16
ORAN - RELIZANE	
17h30	19h03
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h32
ORAN - SAIDA	
15h20	17h59
SAIDA - ORAN	
07h00	09h42
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10



### HOTEL LIBERTÉ - ORAN



Mardi 19 avril à 22h  
Spectacle Diwane

Maalem Hbib Kanou

Mercredi 20 avril à 22h30  
Stand-up

Adam & Khalifa

Réservation & information :  
0770. 60. 69 .76

### THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mardi 19 avril à 22h30  
«wahed nhar fi ouahran»

Par : Ass/ Les drôles madaires

Mercredi 20 avril à 22h30  
«El Khaych ouel khiyacha»

Par : Ass/ Kitar el fen

Jeudi 21 avril à 22h30  
Concert de musique Andalouse

Par : Mohamed Aadama

Vendredi 22 avril à 22h30  
«Saha l'artiste»

Par : Coop/ Théâtre de Béjaïa

Samedi 23 avril à 22h30  
Jalssa Sahraoui  
«Madih Sahraoui»

Par : Ass/ El Khayma el khadra

Dimanche 24 avril à 22h30  
«Maaroud lel hwa»

Par : Théâtre régional d'oran

Lundi 25 avril à 22h30  
«Maaroud lel hwa»

Par : Théâtre régional d'Oran

### INSTITUT FRANÇAIS

Ciné Ftourkoum  
L'évasion de Hassan Terro

Lundi 18 avril à 13h00 à l'IF d'Alger

1957, la bataille d'Alger redouble de violence. Hassan, un paisible habitant de la Casbah est pris pour un dangereux "chef terroriste" ce qui lui vaut le surnom de Hassan Terro.

Les vacances  
de l'inspecteur Tahar

Mercredi 20 avril à 21h30 à l'IF Oran

Réalisation: Moussa Haddad (1971)

L'inspecteur Tahar et son apprenti, sont invités par Mama Traki, héroïne populaire tunisienne, à passer leurs vacances à Tunis. Avant de quitter Alger, ils font halte dans un complexe touristique où un meurtre vient d'être commis.

Leila et les autres

Mercredi 20 avril à 13h à l'IF d'Alger

Mercredi 27 avril à 21h30 à l'IF d'Oran

Réalisation : Sid Ali Mazif (1977).

Mériem, jeune lycéenne et Leïla, ouvrière dans une usine, font face aux difficultés et aux préjugés encore tenaces qui maintiennent les femmes dans une position subordonnée et qui freinent leur émancipation.

## MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN  
Ensoleillé Max.25-Min.16 ☀ Nuageux Max.22-Min.15

MOSTAGANEM  
Nuageux Max.24-Min.15 ☁ Peu nuageux Max.21-Min.15

TLEMCEN  
Nuageux Max.25-Min.13 ☁ Peu nuageux Max.22-Min.12

MASCARA  
Nuageux Max.25-Min.12 ☁ Peu nuageux Max.24-Min.13

TIARET  
Peu nuageux Max.21-Min.8 ☁ Nuageux Max.22-Min.11

CHLEF  
Nuageux Max.26-Min.14 ☁ Peu nuageux Max.27-Min.17

BÉCHAR  
Nuageux Max.28-Min.18 ☁ Ensoleillé Max.30-Min.18

ALGER  
Nuageux Max.22-Min.13 ☁ Ensoleillé Max.21-Min.13

CONSTANTINE  
Peu nuageux Max.19-Min.5 ☁ Ensoleillé Max.26-Min.8

ANNABA  
Ensoleillé Max.20-Min.11 ☀ Ensoleillé Max.23-Min.12

## ALGERIE FERRIES



DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALICANTE

Jeu 21/04- 19h00 Ven 22/04 - 08h00

Jeu 28/04- 19h00 Ven 29/04 - 08h00

Jeu 05/05- 19h00 Ven 06/05 - 08h00

Jeu 12/05- 19h00 Ven 13/05 - 08h00

Jeu 28/05- 19h00 Ven 29/05 - 08h00

## ALICANTE / ORAN

Ven 22/04-19h00 Sam 23/04- 08h00

Ven 29/04-19h00 Sam 30/04- 08h00

Ven 06/05-19h00 Sam 07/05- 08h00

Ven 13/05-19h00 Sam 14/05- 08h00

Ven 20/05-19h00 Sam 21/05- 08h00

## TRASMEDITERRANEA



DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Mer 20/04 - 22h Jeu 21/04 - 07h

Mer 27/04 - 22h Jeu 28/04 - 07h

Mer 04/05 - 22h Jeu 05/05 - 07h

Mer 11/05 - 22h Jeu 12/05 - 07h

Mer 18/05 - 22h Jeu 19/05 - 07h

##

## Football - Ligue 1

**Le WAT renoue avec le succès**

**Le WA Tlemcen, lanterne-rouge de la Ligue 1 algérienne de football, a réussi à dominer le RC Arbaâ (2-1, mi-temps 0-0) en match disputé samedi, pour le compte de la 26e journée.**

Les visiteurs avaient ouvert la marque à la 50', par l'intermédiaire de Toumi, mais les Zianides ont réussi à renverser la vapeur grâce à un doublé de Bounoua (65' et 70'). Le RCA a dû terminer la rencontre à dix contre onze, après l'expulsion de Idir Mokadem, survenue à la 72', ce qui a influé négativement sur son rendement pendant les vingt dernières minutes, car le fait d'avoir

évolué en infériorité numérique, a beaucoup plus avantage l'adversaire.

Malgré cette belle victoire, le WAT reste bon dernier au classement général de la Ligue 1, avec 13 points, assez loin derrière le RCA, douzième, avec 28 unités. En soirée, le Paradou AC a dominé l'Olympique de Médéa (2-1) et reste en course pour l'une des places qualificatives à une compétition africaine.

En face, l'OM stagne à la 15<sup>e</sup> place et peine à aligner deux bons résultats pour espérer éviter la relégation. Cette étape devait se terminer hier soir, alors que les matches CR Belouizdad - US Biskra et CS Constantine - ES Sétif, ont été reportés à une date ultérieure.

**Résultats**

WAT .....	2-1 .....	RCA
PAC .....	2-1 .....	OM

**MC El Bayadh****Un grand pas vers l'accession**

Le MC El Bayadh a fait un grand pas vers une accession historique en Ligue 1 de football en parvenant à s'emparer seul, des commandes du groupe Centre-Ouest de la Ligue deux de football, après à sa victoire à domicile face au CR Témouchent (2-0), qui partageait avec lui la première place avant cette 26e journée, jouée samedi. Ce succès, qui a permis aux gars du Sud-Ouest du pays de prendre une avance de trois points sur leur principal concurrent dans la course à la montée, ne signifie toutefois pas que le MCEB a déjà assuré sa place parmi l'élite, a pré-

venu son entraîneur, Abdelkader Benslimane. «Certes, c'est une victoire importante dans la course à l'accession. On va bien la savourer, mais on doit aussi vite se remettre au travail pour préparer la suite du championnat, car rien n'est encore acquis», a déclaré le coach sur la page officielle du club. Le MCEB, qui a accédé cette saison en Ligue 2, est en train de réussir un vrai parcours de champion. Sa dernière défaite remonte à la 11e journée, jouée le 31 décembre 2021, face à son adversaire de samedi (1-0), pour le compte de la phase aller. «Nous avons encore une fois

prouvé que nous méritons amplement notre première place. Nous méritons aussi d'accéder, même si nous sommes censés rester sur nos gardes en vue de la suite du parcours, à commencer par un prochain déplacement difficile à Tiaret, a ajouté l'entraîneur du MCEB qui tient absolument à réaliser le «rêve de toute une région». Outre leur déplacement à Tiaret, les poulains de Benslimane rendront également visite à l'ES Ben Aknoune (29e journée), alors qu'ils auront à accueillir le CRB Ain Ouessa (28e journée) et le MC Saïda lors de la 30e et dernière étape du championnat.

**Cyclisme - Course régionale d'Oran**  
**Domination des coureurs**  
**d'Amel El Malah**



Les coureurs d'Amel El Malah se sont distingués lors de la première semaine de course régionale cycliste «challenge ramadan», mémorial «Belabid Mohamed», disputé samedi sur le circuit fermé dans la localité d'Aïn El-Beïda (commune d'Essenia). Chez les seniors qui ont concouru sur une distance de 36 kilomètres en 20 tours, la victoire est revenue au coureur Benyoub Zoheïr du club Amel El Malah, qui a dominé l'épreuve devant ses coéquipiers Rouba Hichem et Nahari Mohamed Amine. Chez les juniors, qui ont couru la même distance, la première place est revenue à Jeradi Mohamed Ali d'Amel El Malah suivi par Nehari Djawed et

Bakhti Riayd du même club d'El Malah. En benjamins, parcourant une distance de 7,2 km effectuée en quatre tour. Ce fut le jeune Kada Mustapha Youcef du Amel El Malah, qui remporta l'épreuve devant ses coéquipiers Khadraoui Fares et Bouyakour Azzedine. Chez les écoles qui ont effectué 5,2 km, c'est le jeune Chelaghen Mohamed de club Naftal Oran qui s'est illustré pour s'adjuger la première marche du podium devant Hatteb Yasser du même club d'Oran. Cette compétition, qui a enregistré la participation de plus 40 coureurs issus d'une dizaine de clubs des catégories écoles, benjamins, juniors et séniors représentant trois wilayas de l'Ouest du pays, à

**CR Belouizdad**  
**En deçà des espérances**

Adjal Lahouari

Tous les articles dans les médias d'avant-match avaient abondé dans le même sens, à savoir que la mission du CRB ne s'annonçait pas facile, étant donné le niveau atteint par le WAC, l'un des plus stables clubs dans la compétition africaine avec Ahly d'Egypte et l'EST de Tunisie. Et, effectivement, le Chabab s'est incliné par la plus courte des marges, ce qui complique sa tâche dans la manche retour dans quelques jours, au stade Mohamed V de Casablanca. Et pourtant, tout était réuni par une victoire de notre représentant : un stade vaste, une bonne pelouse, et surtout la présence massive de ses milliers de supporters. Le coach Marcos Paqueta misait même beaucoup sur ce dernier paramètre pour prendre une option, sachant le rôle de ces derniers sur la motivation des joueurs. En outre, le WAC a joué à 10 durant 84 minutes, une situation que les gars du CRB n'ont pas su tirer profit. On peut donc reprocher bien des choses aux Belouizdadis qui ont pourtant tout donné, avec une possession de 75%, sept corners et 23 tirs. Ils n'ont pu percer la muraille casablancaise malgré leur supériorité numérique. Lors d'une émission télévisée il y a quelques jours, l'ancien défenseur latéral international, Mustapha Kouici, a estimé que « si le CRB ne prend pas de but, il peut aspirer à un bon résultat ». Kouici a vu juste puisque les coéquipiers de Bouchar ont commis la faute qu'il fallait éviter à tout prix, celle d'encaisser le but inscrit par Mbenza, alors qu'il était entouré par trois défenseurs locaux dès la reprise de la seconde période. D'aucuns pensent par ailleurs que la responsabilité de Moussaoui est également engagée puisqu'il n'a pas essayé d'intercepter le ballon aérien. A ce propos, des observateurs estiment que son collègue

**Handball - En amical****Deuxième défaite de l'Algérie face à l'Egypte**

La sélection algérienne de handball, seniors messieurs, a concédé une deuxième défaite face à son homologue égyptienne sur le score de 18 à 35, en match amical disputé samedi soir au Caire, en prévision des prochaines échéances officielles. Lors du premier match, disputé jeudi soir, le Sept national s'est incliné sur le score de 33 à 20. Pour rappel, la sélection algérienne a entamé lundi dernier un stage de préparation au Caire qui s'étaiera jusqu'au 18 avril, en prévision

des Jeux méditerranéens (25 juin-6 juillet) et le Championnat d'Afrique des nations, prévu du 11 au 18 juillet en Egypte. Le staff technique national conduit par le sélectionneur Rabah Gherbi a convoqué 19 joueurs pour ce stage, dont les joueurs professionnels évoluant à l'étranger. Prévu initialement au Maroc, le Championnat d'Afrique des nations 2022 se déroulera finalement du 11 au 18 juillet en Egypte, a annoncé la Confédération africaine de la discipline.

## Ligue des champions d'Afrique Al Ahly dompte le Raja, le CRB chute à domicile



**A**près le match nul entre l'ES Sétif et l'Espérance Tunis (0-0) vendredi, les trois autres quarts de finale aller de la Ligue des champions africaine étaient au programme samedi soir. Dans le choc de ce tour, Al Ahly s'est imposé d'une courte tête face au Raja Casablanca au Caire (2-1). Mais la victoire du double tenant du titre va faire polémique... En effet, les Egyptiens ont bénéficié d'un penalty insensé dès la 10e minute pour un centre repoussé de la cuisse, et clairement pas de

la main, par Al Makahasi. Malgré le recours à la VAR, l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala a campé sur ses positions et El-Suleya ne s'est pas gêné pour ouvrir le score (13e). El-Shahat a même rapidement enfoncé le clou (23e). Mais Zrida a inscrit le but de l'espoir juste avant la pause pour les Marocains (45e+1), puis Zniti a mis en échec El-Suleya sur un nouveau penalty à l'heure de jeu. Malgré l'expulsion d'Hadhoudi sur cette action, le Raja a tenu bon à dix et garde espoir en vue

de la manche retour. C'est également à dix, pendant 83 minutes, après l'expulsion de Daoudi (7e), que le Widad Casablanca a pris une belle option sur la qualification en allant s'imposer en Algérie sur le terrain du CR Béhouizdad (1-0). L'attaquant congolais Guy Mbenza a inscrit un but précieux à la 46e minute. A noter enfin la défaite surprise de Mamodi Sundowns, impressionnant en phase de groupes, renversé 2-1 en Angola sur le terrain de Petro Atletico.

## Handball - EN féminine Stage de préparation du 18 au 24 avril à Alger

**L**a sélection nationale féminine de handball effectue à partir d'aujourd'hui un stage de préparation à Alger, en vue des prochaines échéances continentales et internationales, indique la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'entraîneur national Rabah Graïche a

convoqué neuf joueuses évoluant dans le championnat français pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 24 avril, précise la même source. La sélection algérienne prépare les jeux méditerranéens 2022 d'Oran (25 juin-5 juillet), les Jeux islamiques de Kone en

Turquie (9-18 août) ainsi que les championnats d'Afrique, prévus du 9 au 19 novembre au Sénégal. C'est le deuxième cycle de préparation effectué pour les Algériennes après celui de la semaine dernière (9-12 avril) qui a vu la présence de 20 joueuses évoluant dans le championnat local.

## Judo - Championnat d'Afrique L'EN dames en regroupement en Turquie



**L**a sélection algérienne féminine de judo s'est rendue samedi en Turquie pour effectuer un stage de préparation du 17 au 27 avril courant, dans l'optique des championnats d'Afrique prévus mai prochain à Oran, a-t-on appris auprès de

la Fédération algérienne de judo. 12 athlètes de différentes catégories prendront part à ce stage, avec l'objectif de recharger leurs accus en prévision des prochains championnats d'Afrique (26-29 mai) où ils compètent honorer les couleurs nationales.

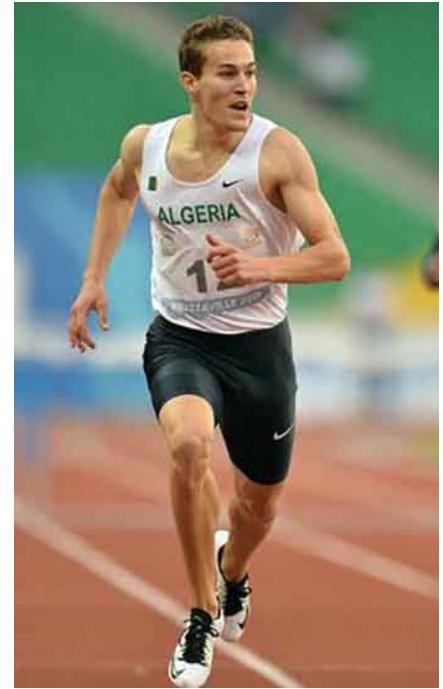
Avant leur déplacement en Turquie, les athlètes de la sélection algérienne avaient effectué une préparation intensive au Centre national de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger).

## Cyclisme - Tour d'Algérie 2022 Barbari en visite de travail à Chlef et Mostaganem

**L**a Fédération de cyclisme a annoncé que le président de l'instance, Kheireddine Barbari a effectué ce week-end une visite de travail dans les wilayas de Chlef et Mostaganem, dans le cadre de la préparation du Tour d'Algérie Cycliste, prévu du 20 au 27 mai 2022, entre Alger et Oran. Ce TAC 2022 passera en effet aussi bien par la wilaya de Chlef (3e étape) que par celle de Mostaganem (4e étape), d'où la nécessité de cette discussion entre les organisateurs et les autorités locales des wilayas concernées, pour mettre en place un plan d'action commun, qui permettra le bon déroulement de la compétition. A Chlef, Barbari a discuté aussi bien avec le Wali Lakhdar Sedas que le Directeur de la Jeunesse et des Sports local, Larbi Touahria, avant de se rendre à Mostaganem, où il a fait la même chose, en discutant aussi bien avec le Wali Aissa Boulahia que le DJS Ramdane Benloulou. Le Tour d'Algérie Cycliste sera d'envergure internationale, car il devrait enregistrer la participation de plusieurs clubs et sélections étrangers. Les Emirats arabes unis comptent parmi les pays les mieux représentés, avec pas moins de quatre clubs engagés dans cette édition 2022, parmi lesquels, les équipes de Dubaï police, Al-Ahly Al Imarati, et Al-Shafra Club. Il y aura également le club français All Cycles, dont est sociétaire l'international algérien Yacine Chalel, ainsi que la prestigieuse formation Sud-africaine Pro-Touch. En termes de sélections nationales, et outre celle du pays hôte, trois équipes ont confirmé leur participation à cette édition 2022 du Tour d'Algérie cycliste. Il s'agit des sélections de Tunisie, d'Egypte et de Libye.

## Athlétisme - Memorial Tomes Jones Lahoulou 5<sup>e</sup> au 400m haies

**L**e hurdler algérien Abdel malik Lahoulou a terminé à la cinquième place sur 400m haies du meeting international universitaire «Memorial Tomes Jones», disputé le week-end à Floride aux Etats-Unis. Pour son premier meeting de la saison, l'Algérien a terminé la course avec un temps de 50.06, alors que l'épreuve a été remportée par l'Américain Quincy Hall (48.55). Cette performance de l'Algérien (29 ans) lui a permis de réaliser les minima de participation aux championnats d'Afrique (messieurs seniors), prévus du 8 au 12 juin à Saint-Pierre (Maurice) ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran (25 juin-5 juillet).



## JM Oran-2022 La réhabilitation du stade des Castors tire à sa fin

**L**es travaux de restauration du stade d'athlétisme sis au quartier «les Castors» (commune d'Oran) tirent à leur fin, en attendant sa réouverture imminente en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) en été prochain dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS). L'infrastructure sportive, qui était la seule dédiée à l'athlétisme dans la capitale de l'Ouest avant la réalisation du stade d'athlétisme relevant du nouveau Complexe sportif de Bir El Djr (Est d'Oran), a bénéficié de plusieurs opérations de réhabilitation ayant touché en particulier la piste d'athlétisme entièrement rénovée, a précisé la DJS. D'autres travaux ont été engagés sur les lieux comme la réfection des anciens pylônes d'éclairage et l'installation de six autres nouvelles, la restauration des tribunes et des vestiaires, ainsi que la dotation du stade d'une cafétéria, a-t-elle souligné. Le stade d'athlétisme «les Castors» devrait être utilisé à la 19e édition des Jeux méditerranéens, comme l'une des bases d'entraînement au profit des sporsifs concernés par les épreuves d'athlétisme, rappelle-t-on. Outre les opérations de réhabilitation engagées jusque-là en prévision du rendez-vous méditerranéen, le stade d'athlétisme «les Castors» devrait également subir, après les JM, une autre opération de rénovation de sa pelouse en gazon naturel. L'opération de rénovation de la pelouse de ce stade en gazon naturel a été dernièrement programmée en prévision de la tenue à Oran d'une partie des rencontres du Championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) de football. Le stade devrait également abriter les entraînements des sélections devant faire partie de la poule domiciliée dans la capitale de l'Ouest, comme parvenu avec les membres de la commission de la Confédération africaine de football lors de sa récente visite dans la ville, a indiqué la DJS d'Oran. Les rencontres du CHAN prévu en janvier 2023, devraient avoir lieu dans quatre stades du pays, à savoir, le nouveau de 40.000 places d'Oran, le «5 juillet» d'Alger, le «Chahid Hamlaoui» de Constantine et le «19 mai 1956» d'Annaba, rappelle-t-on.

## Angleterre

**Tottenham cale,  
Ronaldo porte United**

**M**anchester United, avec un triplé de Cristiano Ronaldo, a fait une excellente opération dans la course à la Ligue des champions en battant Norwich (3-2), profitant des défaites de Tottenham contre Brighton (0-1) et d'Arsenal à Southampton (1-0), pour la 33e journée de la Premier League. Après 4 victoires de suite, les Spurs se sont fait surprendre par Brighton qui n'a pourtant plus rien à espérer ou à craindre de la saison. Avec cette défaite, Tottenham garde pourtant la 4e place avec 57 points, mais il n'a que 3 points d'avance sur les Gun-

ners, qui ont un match en moins, et sur Manchester United. Les hommes d'Antonio Conte ont été particulièrement laborieux dans leur animation offensive et leur milieu de terrain a été bien moins performant dans la récupération de balle et les transitions. Harry Kane a été totalement transparent dans ce match et Son Heung-min, hormis deux frappes dans la surface, contrées par des adversaires, n'a jamais beaucoup pesé non plus. Alors qu'on craignait de voir les Red Devils finir la saison en roue libre après trois prestations calamiteuses de suite, Cristiano Ronaldo, avec son 50e

## Allemagne

**Dortmund fait le spectacle avec Haaland**

**L**e Borussia Dortmund, avec Erling Haaland à nouveau buteur après trois mois de disette, a surclassé Wolfsburg 6-1 samedi lors de la 30e journée de Bundesliga, à une semaine du «Klassiker» contre le Bayern Munich. En assurant quasiment sa place en Ligue des champions la saison prochaine avec ce large succès, le Borussia a parfaitement préparé son choc de samedi prochain.

Dortmund, 2e avec 63 points, se rapproche provisoirement à six points du leader bavarois, en déplacement à Bielefeld dimanche, même si un dixième titre consécutif semble promis au «Rekordmeister». Un stade baigné de soleil, six buts dont cinq

en un quart d'heure: les 82.000 spectateurs du Signal Iduna Park ont vécu un bel après-midi. Malgré un effectif décimé (10 absents), leur équipe a fait vivre un calvaire aux Loups de Wolfsburg (13e) en inscrivant cinq buts en un quart d'heure lors de la première période. Le Bayern a tenté de récupérer ses neuf points d'avance sur Dortmund, hier lors de son déplacement chez le mal classé Arminia Bielefeld. Evincés en quart de finale de la Ligue des champions mardi par Villarreal, Robert Lewandowski et ses coéquipiers vont devoir faire oublier leur surprenante déconvenue européenne. L'élimination a suscité la colère d'une partie des supporters, dont certains ont

## Italie

**La Juventus freinée,  
sous la menace de la Roma**

**L**a Juventus (4e) a dû attendre d'être à onze contre neuf pour arracher l'égalisation contre un coriace Bologne (1-1), samedi lors de la 33e journée, offrant l'occasion à la Roma (5e) de se rapprocher du Top 4 en cas de succès lundi à Naples. Dusan Vlahovic a surgi pour inscrire son 23e but et éviter un revers gênant à domicile contre le 13e du classement. Le Serbe a prolongé de la tête une reprise en ciseau d'Alvaro Morata (90+5e). Cruel pour Bologne qui tenait un joli coup face aux Bianconeri - revêtus d'un insolite maillot bleu et orange - grâce à un but de Marko Arnautovic, oublié par la défense centrale (52e). Mais les deux exclusions en une poignée de secondes d'Adama Souma-

oro puis Gary Medel (84e) ont été de trop. Le premier a été exclu pour une faute en position de dernier défenseur sur Morata, signalée par la VAR, et le second pour avoir trop protesté. A onze, Bologne avait bien résisté, grâce notamment à un gardien Lukasz Skorupski décisif devant Mattijs de Ligt (58e), deux minutes après avoir été sauvé par son poteau sur une tête de Danilo. Ce nul des Bianconeri (4e, 63 points), sous le regard d'Alessandro Del Piero, pour sa première apparition au Juventus Stadium depuis ses adieux à la «Vieille dame» en 2012, peut rouvrir le débat pour la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions. La Roma (5e, 57 pts) peut en effet revenir à trois longueurs, en cas de succès lundi contre Naples (3e). La Lazio (7e) a manqué l'occasion en soirée de reprendre la 5e place, bousculée par le Torino avant d'égaliser in extremis dans le temps additionnel (1-1). Les Giallorossi aussi doivent continuer à regarder derrière. Car la Fiorentina (6e) n'est plus qu'à une longueur de la Roma après sa courte victoire sur le mal classé Venise (1-0). Venise, 18e et premier relégable, fait une bien mauvaise opération en voyant s'élargir à six points le retard sur Cagliari (17e), qui a remporté une victoire précieuse contre Sassuolo (1-0). La Salernitana, lanterne rouge distancée à neuf points des Sardes, a montré pour sa part qu'elle n'abandonnait pas en s'imposant chez la Sampdoria Génés (2-1).

## France

**Saint-Étienne****s'extirpe provisoirement  
de la zone rouge**

**E**n s'imposant sur sa pelouse face à Brest (2-1) samedi, l'AS Saint-Étienne (17e de Ligue 1, 30 points) n'est plus barragiste pour l'instant. Il va bien sûr falloir patienter jusqu'à la clôture de cette 32e journée pour voir plus clair dans ce bas de tableau de plus en plus irrespirable, à mesure que l'on approche du verdict final. C'est évidemment un résultat qui comptera, au-delà des trois points, sur un plan psychologique, car les Verts étaient de nouveau sur une pente glissante. Ils n'avaient plus gagné depuis la réception de Metz (1-0), le 6 mars, avec deux seules unités amassées en quatre rencontres, deux cuisants échecs surtout, dont le dernier à Lorient (2-6), huit jours plus tôt. Ce sont les Finistériens qui se sont mis les premiers en valeur, profitant décidément d'une défense déséquilibrée. Tout est parti d'une touche lointaine, d'une déviation de Steve Mounié et d'une course plein axe de Franck Honorat, un ancien de la maison verte, qui s'est facilement joué de Mickaël Nadé et de Gabriel Silva pour tromper Paul Bernardoni, encore une fois impuissant (8e). Mais, comme souvent, les Stéphanois ont su réagir. Le corner de la gauche de Denis Bouanga a trouvé la tête de Mahdi Camara (14e). Et, après que Wahbi Khazri eut maintenu la pression, sur deux frappes (26e, 37e), c'est encore Camara, qui a profité du corner de Bouanga, de la droite cette fois, pour donner l'avantage aux siens (39e). Un avantage mérité à la pause, tant les Bretois se sont arrêtés de jouer. Ils ont élevé, un peu, leur niveau de jeu en seconde période, mais de manière insuffisante. Et c'est encore Honorat qui s'est montré le plus dangereux. S'il a d'abord manqué son lob (49e), il ne lui a manqué que quelques centimètres pour tromper Bernardoni (65e), ensuite vigilant sur la tête de Mounié (76e).

Seulement, ce sont bien les Stéphanois qui ont été les plus proches de faire le break. La demi-volée d'Arnaud Nordin (69e), puis la tentative de Ryad Boudebouz (71e), ont poussé Marco Bizot à s'envoler. Et ils n'ont tremblé que dans le finish, Bernardoni se montrant enfin décisif, en sortant la tête croisée de Christophe Hérelle au bout du temps additionnel (90e + 5). Une réaction bien trop tardive pour Brest, toujours irrégulier et qui, avec 39 points, devra encore patienter pour valider son maintien. Écarté lors du match précédent à Lorient (2-6) pour s'être bagarré avec un joueur de l'équipe réserve, Mahdi Camara n'a pas manqué son retour. Vite excusé par son entraîneur, le milieu récupérateur a inscrit le premier doublé de sa carrière chez les professionnels et de manière similaire, sur des corners. Sur le premier, il échappe à Chardonnet au second poteau, pour marquer de la tête (14e). Sur le second, il prend le meilleur sur Brassier, mais du pied, cette fois (39e). Et Camara fut même proche du triplé, rattrapé en extrême par Ronaël Pierre-Gabriel dans la surface (73e). Avec trois buts en Ligue 1 cette saison, il a égalé son total du précédent exercice. Capital dans la course au maintien. L'AS Saint-Etienne a engrangé 18 points après avoir concédé l'ouverture du score, cette saison. C'est le plus haut total, après celui du PSG (21).

## Espagne

**Villarreal reste sur son nuage**

**V**illarreal est allé s'imposer sur la pelouse de Getafe samedi soir (2-1), et revient à six points de la 6e place occupée par la Real Sociedad. Villarreal reste sur son nuage. Quatre jours après leur qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions aux dépens du Bayern, les joueurs d'Unai Emery se sont imposés en déplacement. La différence s'est

**Coupe d'Angleterre  
Liverpool domine City  
et se qualifie en finale**

**L**iverpool a réussi à éliminer l'actuel leader de la Premier League, Manchester City par (3-2) en demi-finale de la Coupe d'Angleterre, samedi au stade de Wembley à Londres. Les buts des «Reds» ont été inscrits par Ibrahima Konaté (9') et un doublé de Sadio Mané (17' et 45'), quant au doublé des «Citizens» ont été l'œuvre de Jack Grealish (47') et Bernardo Silva dans le temps additionnel (90'+1). Les hommes de Jürgen Klopp rencontreront en finale, prévue le 14 mai prochain, le vainqueur dans l'autre demi-finale qui mettra aux prises dimanche, Chelsea face à Crystal Palace.



■ Vends F4, 110 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage, situé sur le front de mer, ensoleillé, convient pour Ste nationale ou activité libérale ; curieux s'abstenir – Tél : 0553.15.16.24 / 0793.98.83.08

■ Vend ou échange 3 pièces cuisine 1<sup>er</sup> étage, 2 façades « OPEN » à Boujelida entrée de Tlemcen. Faire offre : - 0559.47.05.51

■ Loue F2 meublé 70 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage, clim et chaudière, situé à côté Hôpital pédiatrique Canastel, Bir El-Djir - 0792.51.70.65 / 0559.46.78.58

■ Vds appart très bon état, F3 acté, 91.57 m<sup>2</sup>, à Oran au C/V, 22 rue de la Vieille Mosquée, 2 balcons, 5<sup>e</sup> étage avec ascenseur, quartier familial près de toutes commodités transport, commerces, écoles, centre médico-social ; - Curieux s'abstenir – Tél pour visite 0777.24.89.69

■ Promotion immobilière, à Oran, propose des appartements de qualité type T2/T3/T4 paiement par tranches et crédit bancaire plus d'info appelez le 0699.51.20.31- 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50 - 0657.92.20.50

■ UniBeauté, école professionnelle agréée par l'Etat, lance une promotion sur les formations ; massage, cosméto-naturel, esthétique, coiffure dames et hommes - Tél : 041.83.41.41 / 0770.00.53.43 FB. Ecole UniBeauté - Ads : 04 rue

Ezzaoui Mustapha, Gambetta, Oran.

■ Cherche à louer licence de café dont le propriétaire réside dans la commune de Bir El Djir - 0550.25.18.91

## الإعلان عن مناقصة لإجراء المراجعة المالية لصالح المعهد الإفريقي (PAUWES)

N°03/Proc/2022

في إطار نشاطات المعهد الإفريقي لعلوم المياه والطاقة (بما في ذلك تغير المناخ) التابع للجامعة الإفريقية – تلمسان (PAUWES), يعلن المعهد عن إجراء المناقصة الوطنية حول خدمة خبرة المراجعة المالية، في إطار ميزانيته لسنة 2021.

مقدمي العروض المؤهلين في هذا المجال مدعاون لسحب دفتر الشروط من موقع المعهد :

<https://www.pauwes.dz/>

تتضمن العروض: عرض تقني وعرض مالي والتي ترسل إلى عنوان البريد الإلكتروني:

callfortender@pauwes.dz

قبل الأجال المحددة يوم 25 أبريل 2022

## EMPLOIS

■ Ecole privée recrute directeur ou surveillant général en retraite. Envoyer vos CV à l'email : rh.professionel2022@gmail.com

## DIVERS

■ Cède licence d'importation véhicule (moudjahidine) – Tél : 0561.18.27.78

**PENSÉE**  
Mme ZITOUNI OTTILIE



Une pensée pour la merveilleuse mère que tu as été. Repose en paix ma douce maman. Pas un jour sans penser à toi, tu me manques tellement. Tes enfants, petits-enfants prient pour toi.

Soraya de Tiaret

**PENSÉE**  
M. ALI ZOUBIR Maamar



Depuis deux années déjà depuis que tu nous as quittés cher papa  
Ce jour du 18 avril 2020 fut pour nous, le jour le plus triste de notre vie ; comment t'oublier alors que le vide que tu as laissé est immense dans nos coeurs. Ton absence est terrible pour nous ; ton sourire, ta tendresse et tes conseils nous manquent et rien ne peut les remplacer. Que Dieu Le Tout-Puissant l'accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis. Que ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée à ta mémoire. Ta femme, tes enfants, tes petits-enfants, ton beau-fils ainsi que la famille NEFFOUCE et tes amis sans oublier ton meilleur ami Mohamed.  
Ton fils Mohamed

**www.audifel.com**  
**Made in Germany**

من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين.  
audifel vous fait un test prothétique gratuit.

فاس - سعيدة - تلمسان	عنابة - الجزائر	وهران
06 61 10 35 03	06 61 10 35 02	06 61 10 35 01
سطيف - شلف - بجاية	تيبازة - مستغانم - غليزان	مع تحيات فتال
06 61 10 35 05	06 61 10 35 04	



SORFERT الجزائر

## SINCÈRES CONDOLÉANCES

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de **M. Mohamed ZEMMOURI**, ex DGA de SORFERT, survenu le 13/04/2022 à Paris. Il était notre père et notre frère, nous souhaitons par conséquent nous associer à la douleur de sa famille.



**M. ZEMMOURI** était l'un des piliers fondateurs de notre société. L'ensemble du personnel de Sorfert à leur tête **M. Massimo LATEANO (P-DG)** ainsi que **Mme Souad ABDALLAH (DGA)** se joignent pour exprimer leur peine face à cette tragique nouvelle et présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt.

رحم الله الفقيد رحمة واسعة وأسكنه فسيح جناته وارزقنا اللهم وذويه الصبر والسلوان

## Une migrante tuée après un échange de tirs à la frontière gréco-turque



**U**ne migrante a été trouvée morte, tuée par balle, après un échange de tirs à la frontière entre la Grèce et la Turquie dans la région d'Evros, dans le nord-ouest de la Grèce, a annoncé à l'AFP la police grecque.

Cette femme faisait probablement partie, estime la police, d'un groupe de migrants qui tentaient de traverser en bateau le fleuve Evros, qui sert de frontière entre la Turquie et la Grèce.

«La nuit dernière, un groupe de dix personnes ont tenté d'entrer en Grèce à partir de la rive turque. La police grecque leur a ordonné de s'arrêter, mais ils n'ont pas obéi. Puis il y a eu des tirs venant du côté turc. Les garde-frontières grecs ont alors

tiré en l'air pour se protéger», a expliqué à l'AFP un représentant de la police régionale.

Finalement, les policiers ont trouvé un peu plus tard côté grec quatre hommes arrivés à la nage, et la femme flottant dans l'eau, morte.

«La victime a reçu une balle de petit calibre dans le dos, à hauteur de la poitrine. Selon le médecin légiste, la balle a été tirée d'une courte distance. Nous ignorons pour l'instant les nationalités de la victime ou des quatre hommes», a ajouté le représentant de la police.

Selon la chaîne de télévision d'Etat ERT, la blessure montre que la femme, d'origine africaine, n'a pas été tuée par une arme utilisée par la police grecque, et estime

qu'elle pourrait avoir été tuée par les passeurs.

Un peu plus tôt, le site internet du journal Proto Thema avait indiqué que la balle ne correspondait pas aux armes utilisées par les gardes-frontières aussi bien grecs que turcs.

Après une vague de migrants arrivés de Turquie en traversant l'Evros en mars 2020, la Grèce a renforcé ses moyens de surveillance, avec des caméras et des radars, et érigé une barrière d'acier de cinq mètres de haut sur 40 km.

Les ONG accusent les autorités grecques d'avoir créé dans cette région un no man's land militaire où personne ne peut aider les rares migrants qui réussissent encore à traverser.

### Santé

## Les édulcorants augmenteraient le risque de cancer



**U**ne alternative au sucre néfaste pour la santé. Les édulcorants sont des additifs alimentaires au goût sucré utilisés dans de nombreux produits alimentaires pour remplacer le saccharose. Leur gros avantage est qu'ils sont moins caloriques.

De précédentes études avaient déjà montré un lien entre une consommation excessive d'édulcorants et le risque accru d'obésité, de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Une nouvelle étude suggère maintenant qu'ils seraient également liés à un risque accru de cancer. Pour arriver à ce constat, les chercheurs de l'Inserm, de l'INRAE et de l'Université Sorbonne Paris Nord, ont analysé les données de

102 865 adultes issues de la cohorte NutriNet-Santé. Tous les participants ont tenu un journal alimentaire et ont été répartis en trois groupes : les grands consommateurs d'édulcorants, les faibles consommateurs et ceux qui n'en consommaient pas du tout. Presque la moitié des volontaires ont été suivis pendant plus de huit ans. D'après les résultats publiés dans la revue PLOS Medicine, les plus gros consommateurs d'édulcorants, et notamment d'aspartame (E951) et d'acésulfame-K (E950), ont 13% plus de risques de développer un cancer lié à l'obésité (cancer colorectal, de l'estomac ou de la prostate). Ils ont également 22% plus de risque de développer

un cancer du sein. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce constat. D'abord, lorsque l'aspartame se transforme en formaldéhyde lors de la digestion, l'agent s'accumule dans les cellules et peut les rendre cancéreuses. Certains édulcorants peuvent également endommager l'ADN ou encore modifier le microbiote intestinal, ce qui affaiblirait le système immunitaire. Cette étude en appelle d'autres pour mieux comprendre les mécanismes en cause.

En France, l'Anses précise «qu'il n'existe pas d'élément probant permettant d'encourager, dans le cadre d'une politique de santé publique, la substitution des sucres par des édulcorants intenses».

### Parkinson

## De nouvelles pistes pour soulager les symptômes les plus avancés

**L**a difficulté à se déplacer ou les troubles du sommeil handicapent au quotidien les malades de Parkinson les plus avancés. Deux nouvelles études donnent des premières pistes pour potentiellement soigner ces symptômes. Plus la maladie avance, plus les symptômes de la maladie de Parkinson empirent et nuisent au quotidien. Si les premiers symptômes sévères - qui arrivent après quelques années - rendent impossible la marche sur plus de quelques mètres ou le sommeil d'une seule traite, la maladie peut finir par cloîtrer les malades dans un fauteuil roulant.

La raison de ce handicap s'explique par un symptôme appelé l'hypotension orthostatique : lorsque la personne atteinte se lève, sa pression artérielle chute et son cerveau n'est plus assez alimenté. Dans ce cas, le patient va s'évanouir au bout de quelques pas seulement. Et dans les cas des malades de Parkinson ou de pathologies proches, ils ne bénéficient plus du réflexe qui assure le retour d'un afflux sanguin suffisant dans le cerveau. Une première étude, publiée le 7 avril 2022 dans le New England Journal of Medicine, a ouvert une première piste encourageante qui pourrait permettre aux Parkinsoniens avancés de pouvoir continuer à marcher.

Deux chercheurs ont implanté des électrodes dans la moelle épinière d'une patiente. Si cette dernière n'était pas réellement atteinte d'une maladie de Parkinson, elle souffrait d'une pathologie semblable et était notamment atteinte d'hypotension orthostatique. Avant de se faire poser ces électrodes, cette patiente ne pouvait pas dormir de nuit, les résultats restent plutôt encourageants. Contrairement aux malades ayant reçu un placebo, les malades ayant reçu de l'apomorphine ont rapporté un sommeil de nettement meilleure qualité. Ces résultats restent néanmoins à confirmer : elle n'a porté que sur une quarantaine de patients et l'efficacité de ce dispositif reste encore à prouver.

## Explosion à bord d'un pétrolier près de Hong Kong : un mort et six blessés



**A**u moins une personne a été tuée et six autres ont été blessées samedi dans une explosion à bord d'un pétrolier, à 300 km à l'est des côtes de Hong Kong, ont annoncé les autorités.

Les autorités ont été alertées vers 04H05 (08H05 GMT) de l'explosion, dont les causes n'avaient pas été identifiées samedi soir, à bord de ce navire de 9.995 tonnes immatriculé au Panama, a expliqué un porte-parole du gouvernement.

Un avion et deux hélicoptères ont alors été dépêchés afin de secourir sept membres de l'équipage du «Chang Yi» blessés dans l'explosion. L'un d'entre eux était toutefois décédé lorsque les secours sont arrivés, selon les autorités.

Trois Indonésiens d'une trentaine d'années ont été grièvement blessés, dont l'un souffrant de brûlures au deuxième degré sur 30% de son corps, tandis que d'autres ont été brûlés au visage.

Deux autres Indonésiens et un Birman, tous âgés de 30 à 40 ans, souffraient de blessures légères.

Les autorités n'étaient en mesure de constater d'éventuelles fuites de pétrole en raison du manque de visibilité à la tombée de la nuit, a déclaré le porte-parole du gouvernement à l'AFP.

## Loin d'être pro-Macron Des milliers de manifestants en France contre l'extrême droite

**«Mieux vaut un vote qui pue qu'un vote qui tue». Aux quatre coins de France, ils sont plusieurs milliers à être venus dire «non à l'extrême droite» sans pour autant soutenir Emmanuel Macron à huit jours du second tour de la présidentielle qui l'oppose à Marine Le Pen.**



**«P**as une voix pour Marine Le Pen!», la candidate du Rassemblement national (RN, extrême droite), ont martelé les organisateurs devant plusieurs centaines de manifestants à Lille (nord).

«On est ici (...) pour la société, les libertés mais aussi le climat. Ce serait une vraie régression si elle arrivait au pouvoir», explique à l'AFP Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France à Paris où plusieurs milliers de personnes se sont mobilisées. A Lyon (centre-est), où les manifestants sont en majorité des jeunes, Emma, 23 ans, étudiante, dit se mobiliser «contre la banalisation des idées dangereuses, contre le racisme, l'exclusion, la dictature en puissance», et reprend un slogan : «A ceux qui osent voter les lois racistes, tout le monde répond : résistance !»

Marine Le Pen, qui s'est exprimée devant la presse plus tôt dans la matinée à Saint-Rémy-sur-Avre (nord-ouest), a estimé que «venir manifester contre les résultats d'une élection» est «profondément antidémocratique».

«Je pense que les Français trouvent ça désagréable de voir que leur choix est ainsi contesté dans

la rue, par l'intermédiaire de manifestations», a ajouté la candidate du RN, qui a recueilli 23,1% des voix au premier tour.

«En rejetant Marine Le Pen, il s'agit d'empêcher l'avènement d'un projet de société destructeur de l'Etat de droit, de la république démocratique sociale et solidaire que nous défendons chaque jour, affirment dans leur communiqué les organisateurs des manifestations. Il s'agit d'une trentaine d'organisations et syndicats, comme SOS Racisme, la CGT, le Syndicat de la magistrature ou encore le syndicat national des journalistes.

### «ON ÉTAIT 20.000» EN 2002

Dans ces cortèges baignés de soleil, si les manifestants sont tous contre l'extrême droite, ils n'épargnent pas pour autant le président sortant. Militant de SOS Racisme, Sasha Halgand regrette d'être face à «un duel Macron/Le Pen dont la jeunesse ne veut pas», mais «si Marine le Pen arrivait au pouvoir, il y aurait des milices fascistes, des lois liberticides». Lucile Muller, 19 ans étudiante à Paris, «conteste les deux candidats» : «on avait déjà ce même résultat il y a cinq ans

mais on ne connaissait pas Macron. Là, on a vu les violences policières, les lois liberticides (...). On aurait aimé avoir le choix, avec un second tour Mélenchon (gauche radicale, ndlr)/Macron, avec des débats sur l'écologie par exemple». Mais pour Aneth Hamber, 25 ans et militante écologiste à Lille, voter Macron, c'est permettre «de choisir à qui on s'oppose. (...) On aura la possibilité d'organiser une opposition forte».

A Paris, une pancarte rappelait : «2002 c'était non, 2022 c'est toujours non», allusion au premier tour de l'élection présidentielle il y a 20 ans. La France s'était alors retrouvée sous le choc en découvrant la qualification de Jean-Marie Le Pen, le père de Marine et fondateur du Front national (ex-RN) pour un second tour, finalement remporté par le candidat conservateur Jacques Chirac.

Des centaines de milliers de manifestants étaient alors descendus dans les rues pour appeler à faire barrage dans les urnes à Jean-Marie Le Pen. A Nice (sud-est), une centaine de personnes se sont rassemblées samedi, là où en 2002 «on était 20.000 entre les deux tours», se souvient Jean-Pierre Lamort, 77 ans.

## Etats-Unis : 12 blessés après une fusillade dans un centre commercial



**D**ouze personnes ont été blessées samedi après-midi lors d'une fusillade dans un centre commercial de l'Etat américain de Caroline du Sud (sud-est), ont annoncé les autorités locales. La police a déclaré que trois personnes avaient été arrêtées en lien avec cette fusillade au Columbian Center, dans

la ville de Columbia, ajoutant ne pas penser qu'il s'agisse d'un incident aléatoire. Le chef de la police, Skip Holbrook, a affirmé aux journalistes que dix personnes ont été touchées par les coups de feu, tandis que deux autres ont été blessées dans la bousculade qui a eu lieu lorsque la foule a tenté de s'échapper.

## Nouvelles violences en Suède après une manifestation d'extrême droite



Dans le sud de la Suède, la ville de Malmö a été en proie à différents épisodes de violence dans la nuit, à la suite de rassemblements dénonçant l'intention d'un groupuscule d'extrême droite de brûler un Coran, a annoncé dimanche la police. «Il y a eu des incendies à divers endroits pendant la nuit à Malmö», ont indiqué les forces de l'ordre dans un communiqué.

Ont notamment été brûlés des poubelles, un bus et une voiture, est-il précisé. Plusieurs plaintes pour vandalisme ont été déposées.

Les incidents ont éclaté après un rassemblement du mouvement anti-immigration et anti-Islam «Ligne dure» dirigé par le Dano-Suédois Rasmus Paludan, qui organise actuellement une tournée en Suède qui a créé plusieurs affrontements entre

la police et des contre-manifestants dans plusieurs villes de Suède.

Le rassemblement de M. Paludan samedi avait été déplacé d'un quartier de Landskrona vers un parking de Malmö, la grande ville voisine, afin d'éviter les débordements.

Toutefois des protestations avaient éclaté dans différents quartiers de Malmö, avec des lancers de pierre contre la police.

«Ca s'est calmé vers 3h du matin, il y a eu quelques incendies mais les violences se sont calmées», a dit une porte-parole de la police Kim Hild à la radio publique SR, indiquant qu'aucun membre des forces de l'ordre n'avait été blessé. Jeudi et vendredi, environ 12 policiers ont été blessés lors d'affrontements avec les participants aux contre-manifestations contre M. Paludan.

## Les tempêtes tuent 14 personnes en Inde



Au moins 14 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées suite à des tempêtes qui se sont abattues sur l'Etat d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, ont déclaré les responsables dimanche.

«Huit personnes ont été tuées vendredi et six décès ont été signalés samedi», a déclaré un responsable de l'autorité de gestion des catastrophes de l'Etat d'Assam. Les tempêtes ont causé de nombreux dégâts énormes

## Tunisie : des tapis à partir de fripes, un savoir-faire écologique avant l'heure



**Najet effiloche un jean qui sera bientôt un tapis design: le savoir-faire traditionnel, écologique avant l'heure, des mères tunisiennes consistant à recycler les fripes, est au cœur d'un projet social et solidaire qui a essaimé dans tout le pays.**

« J'ai appris à tisser toute petite avec ma mère, des couettes ou des kashabiyas (jellabas) », raconte à l'AFP Najet, 52 ans. Aujourd'hui, elle se consacre aux kilims: « je gagne bien ma vie et je travaille chez moi ».

C'est son neveu, Mehdi Baccouche, un Franco-Tunisien de 33 ans, qui a eu l'idée en 2014 de lui commander des tapis pour des amis. De simple page sur Facebook («El Mensej», le métier à tisser), le projet a grossi, donnant naissance en 2016 à l'association Shanti qui achète les tapis à l'avance et se charge de la revente.

Aujourd'hui, il fait vivre ou apporte un revenu à 12 artisanes de l'oasis pauvre de Nefta, à 500 km au sud de Tunis.

En insérant la laine dans la trame, Najet montre les motifs avec fierté: « cela sort de mon imagination, j'ai préparé des lignes de couleurs et ils (Shanti) les ont acceptées ».

Les vieux bonnets ou chaussettes qui lui servent de matière première pour un beau tapis noir, beige et or, proviennent de fripes du marché local.

Shanti a aussi ouvert à Nefta une mercerie où les artisanes s'approvisionnent gratuitement en pelotes multicolores, issues de vêtements d'occasion ou d'inventus d'industriels. Pas de risque de pénurie: le secteur textile tunisien compte 1.600 fabricants, sous-traitants de marques européennes.

### UN REGARD DIFFÉRENT

Selon Fatima Alhamal, 25 ans, accompagnatrice pour Shanti à Nefta, la mercerie « fait une énorme différence »: avant, « les artisanes devaient trouver et payer toute la matière première, gagnant 40 ou 50 dinars (12 à 15 euros) avec un kilim ».

Chaque tapis standard (1,80 m sur 2) leur rapporte désormais 120 dinars.

L'association améliore aussi leur espace de travail, par exemple en installant l'air conditionné dans cette région torride l'été.

Grâce à leur activité, ces femmes voient aussi leur rôle social revalorisé: « les gens les regardent différemment » et des formations avec des designers leur apportent une ouverture sur l'extérieur, selon Fatima.

Au début, M. Baccouche a essayé des moqueries: « cet art populaire de recyclage des fripes était qualifié de « travail de vieilles dames ».

« Ca a été important de démontrer qu'on peut être une dame qui n'a pas fait d'études, ne sait pas utiliser internet, mais qui peut avoir une activité et en vivre », souligne-t-il, rappelant le faible taux d'occupation des femmes dans le sud.

L'association commande au maximum quatre tapis par mois par femme pour éviter toute surcharge, et veille à ce que le travail « ne soit pas trop bouleversant pour l'équilibre familial ». L'argent des tapis n'est pas versé en liquide mais sur des comptes postaux à leur

nom. Pour éviter que leur mari ne les charge de « payer les courses, l'électricité ou la scolarité des enfants », selon M. Baccouche.

### « AU GOÛT DU JOUR »

En capitalisant sur « ces apprentissages opérés chemin faisant », Shanti a appliqué son système de pré-achat à d'autres produits de l'artisanat, proposés dans une boutique solidaire à Tunis: « L'Artisanerie ».

Cet espace héberge aussi les créateurs et les coordinateurs, qui accompagnent de plus en plus d'artisans d'autres régions comme Ain Draham (ouest) pour des meubles en rotin, Tabarka (nord) pour la poterie ou Mahdia (est) pour la broderie.

En quatre ans, 200 artisans ont trouvé des débouchés pour leurs créations et 60 travaillent au quotidien pour L'Artisanerie.

« On essaye de montrer qu'on peut faire du 100% tunisien, avec des matières premières et savoir-faire tunisiens, mais un design adapté au goût du jour », souligne M. Baccouche.

Les articles « co-créés » par Shanti avec les artisans sont vendus aux « Tunisiennes amatrices de déco » ou expédiés à l'étranger. Des institutions et entreprises passent aussi de grosses commandes (164 tapis en jean recyclé l'an passé pour Indigo, fournisseur de Mango ou Zara).

« C'est toute une chaîne de production et logistique éco-responsable qu'on essaie de mettre en place », explique M. Baccouche.

Pour le moment, les ventes ne couvrent pas les charges, d'où la nécessité pour Shanti d'être aidée par des partenaires comme Oxfam ou le Danemark. D'autant que l'incubateur vient d'étendre ses projets à l'agriculture durable et l'écotourisme.

## Kinshasa condamne «l'assassinat» d'un homme noir par un policier blanc aux USA



Le gouvernement de Kinshasa condamne le « lâche assassinat » aux Etats-Unis d'un homme d'origine congolaise par un policier blanc, le 4 avril dans le Michigan, indique samedi le compte rendu du Conseil des ministres.

Durant ce Conseil, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, « a condamné avec force le lâche assassinat, par un policier blanc aux Etats-Unis, d'un citoyen d'origine congolaise nommé Patrick Lyoya, sans arme, lors d'un contrôle de routi-

ne », selon le texte.

Le chef du gouvernement a précisé que l'ambassadeur des Etats-Unis en République démocratique du Congo avait exprimé « les vifs regrets ainsi que les condoléances de son gouvernement suite à cet acte ignoble ».

Il a assuré le gouvernement congolais que « tout est déjà mis en œuvre par son pays pour que le policier auteur de cet assassinat soit sévèrement sanctionné conformément aux lois américaines en vigueur », conclut

sur ce point le compte rendu du Conseil des ministres.

Patrick Lyoya, 26 ans, originaire de RDC, a été tué lors d'un contrôle routier à Grand Rapids le 4 avril, dernier drame en date d'une longue liste de personnes noires tuées par des policiers aux Etats-Unis.

Une manifestation a eu lieu mercredi soir à Grand Rapids après la publication d'une vidéo de la mort du jeune homme, dont les parents ont appelé à des poursuites contre le policier impliqué.

## Près de 3 tonnes de cocaïne saisies au large des Canaries



Près de trois tonnes de cocaïne, qui étaient cachées dans le réservoir d'essence d'un bateau de pêche, ont été saisies mercredi au large de l'archipel des Canaries, ont annoncé dimanche les autorités espagnoles.

Les cinq membres de l'équipage, quatre Turcs et un Géorgien, ont été arrêtés au cours de cette opération qui a eu lieu mercredi, ont expliqué dans un communiqué commun le ministère des Finances, la police nationale et la garde civile.

Alertés par le centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants (MAOC-N), une agence internationale basée à Lisbonne luttant contre le trafic de drogue dans l'Atlantique, les autorités ont accosté « ce bateau soupçonné de trafic de stupéfiants provenant de l'Amérique du Sud ».

Le chalutier baptisé « AKT 1 », a été intercepté à 300 miles nautiques (environ 555 km) au sud des îles Canaries, à l'ouest des côtes africaines, avec à son bord

« plus de 2.900 kilos de cocaïne dissimulés dans l'un de ses réservoirs de combustible », détaille le communiqué.

L'embarcation a ensuite été ramenée au port de Las Palmas, sur l'île de Grande Canarie.

L'Espagne est le principal point d'entrée de la drogue en Europe, de par sa proximité avec le Maroc, grand producteur de cannabis, et ses liens avec l'Amérique du Sud d'où provient la cocaïne.

• 2

**10.50** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal 13h00  
**12.35** Campagne audiovisuelle officielle pour l'élection du président de la République  
**13.00** Ça commence aujourd'hui  
**15.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**17.00** Tout le monde a son mot à dire



Présenté par Nagui

Les candidats chantent en karaoké accompagnés par un orchestre. Quand les mots s'effacent, seuls gagnent ceux qui se souviennent de toutes les paroles.  
**19.00** Journal 20h00  
**19.35** Campagne audiovisuelle officielle pour l'élection du président de la République  
**19.43** Simplissime  
**19.44** Basique, l'essentiel de la musique  
**19.45** Un si grand soleil  
**20.10** Meurtres au paradis

### 17.35 N'oubliez pas les paroles

• 3

**09.39** En sortant de l'école  
**11.25** 12/13 : Journal national  
**12.50** Le Renard  
**15.10** Des chiffres et des lettres Basée sur les principes emblématiques du jeu avec des connaissances en vocabulaire et des compétences en calcul, l'émission culte "Des Chiffres et des Lettres" se déroule en trois manches distinctes  
**16.00** Slam



Présenté par Samuel Étienne

Samuel Etienne anime ce jeu emblématique, qui voit chaque soir s'affronter quatre candidats autour de questions de culture générale.  
**18.30** 19/20 : Journal national  
**19.00** Saveurs de saison  
**19.20** Plus belle la vie  
**19.45** Tout le sport  
**20.10** Secrets d'histoire

### 16.45 Questions pour un champion

• 4

**11.40** Disco Dragon  
**12.30** Les cahiers de vacances Lumni  
**13.35** Tom Sawyer  
**14.25** Angelo la débrouille  
**15.30** Ninjago : Les Secrets du spinjitzu interdit  
**16.35** Oscar & Malika toujours en retard  
**17.40** Les as de la jungle à la rescousse  
**18.45** Organisation Super Insolite  
**19.20** En sortant de l'école



Présenté par Daphné Bürki et Raphaël Yem  
**20.10** Festival de Pâques

arte

TF1

• 5

**10.10** Panthère des neiges de l'Himalaya  
**11.05** Les routes de l'impossible  
**12.05** Le clan des suricates, nouvelle génération  
**12.40** Le magazine de la santé  
**13.30** Consomag  
**13.35** Les 100 lieux qu'il faut voir  
**14.10** La Chine vue du ciel  
**15.00** Les maîtres du chocolat  
**15.55** C Jamy  
**16.45** C dans l'air  
**18.00** C à vous  
**19.00** C à vous la suite  
**20.00** Marilyn, femme d'aujourd'hui

**08.25** GEO Reportage  
**10.10** Dans le secret des sources  
**11.50** Arte journal  
**12.00** Arte Regards  
**12.35** Aux sources du Nil  
**16.45** Invitation au voyage  
**17.30** Invitation au voyage : Nos inspirations  
**18.00** Nature, le retour du sauvage  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.50** Renoir  
**21.40** Au-delà du silence

C8



OCS MAX 19.40

### ALBERT À L'OUEST

Comédie - Etats-Unis - 2014

Avec Charlize Theron, Liam Neeson, Amanda Seyfried, Giovanni Ribisi

En 1882, dans l'Arizona, la vie est particulièrement dure et nombreuses sont les chances de mourir. Dans cet environnement impitoyable, Albert Stark, personnage peu courageux, est quitté par sa fiancée, Louise, après avoir refusé un duel. La jeune femme est désormais en couple avec Foy, prospère barbier, et, malgré le soutien de son ami, Edward, et de sa compagne, Ruth, Albert déprime. Mais tout est bouleversé quand il rencontre Anna, la fiancée de Clinch, un dangereux pistolero. L'intrépide jeune femme va changer sa vie.

RTL 9 19.55

### CHRISTINE



Film fantastique - Etats-Unis - 1983

Avec Keith Gordon, John Stockwell, Harry Dean Stanton, Alexandra Paul

Arnie, souffre-douleur de son collège, aperçoit un jour la voiture de ses rêves. Malgré son mauvais état, il achète puis répare amoureusement le véhicule qu'il baptise Christine. Sa vie en est transformée. Désormais sûr de lui, Arnie séduit Leigh, une étudiante très courtisée. Bientôt, une féroce compétition oppose Leigh à Christine.

CINE + FRISSE 19.50

### LES NOUVEAUX MUTANTS



Film fantastique - Etats-Unis - 2020

Avec Maisie Williams, Anya Taylor-Joy, Charlie Heaton, Alice Braga

Alors que la réserve dans laquelle elle vit est frappée par une violente tempête, Dani Moonstar, une jeune amérindienne, est réveillée par son père qui l'aide à trouver un abri avant de mourir en tentant de porter secours à d'autres victimes des éléments déchaînés. La jeune femme se réveille quelque temps plus tard enchaînée à un lit d'une institution spécialisée destinée à accueillir des jeunes gens aux pouvoirs hors du commun. En charge de l'établissement, le docteur Reyes lui explique qu'elle est la seule survivante du drame qu'elle a traversé.

TF1

## TÉLÉVISION

### 20.10 Ils s'aiment... Enfin presque



Téléfilm humoristique - France - 2022  
Avec Muriel Robin, Pierre Arditi, Carole Bouquet, Pierre Palmade Isabelle et Martin, Chloé et Alain, Delphine et François, Marie-Caroline et Jacques-André, Estelle et Quentin vivent dans le même immeuble à Paris. Franck, le concierge, et Maria, la femme de ménage, sont les témoins privilégiés de leurs histoires de couple, du tourbillon de la vie.

6

### 20.10 Mariés au premier regard



Saison 6 - Episode 4  
L'aventure continue pour les célibataires, comme Alicia, une infirmière de 28 ans et Bruno, 31 ans, ingénieur en génie civil. Leurs profils ont été soumis aux tests des experts Estelle Dossin (psychologue clinicienne) et Pascal De Sutter (docteur en psychologie). Ces derniers les ont analysés afin de leur trouver un ou une partenaire compatible dont ils ne feront connaissance que le jour de leur mariage.

CANAL+

### 20.09 Infiniti



Série policière - France - Belgique - 2022  
Saison 1 - Episode 5/6  
Avec Céline Sallette, Dianiar Alshinov, Vlad Ivanov, Lex Shrapnel L'équipage de l'ISS enfin répondu aux appels du cosmodrome. La mission de sauvetage est donc maintenue malgré la défection des Américains et des Chinois. L'équipage qui doit partir est placée sous le commandement d'Anna Zarath. Pour autant, le directeur Durkhov et Anna se méfient de la réaction de Viktor Belinski qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

PLANÈTE +

TFX

**08.00** Mamans & célèbres  
**11.00** Une nounou d'enfer



**15.00** Mamans & célèbres  
**17.00** La villa des coeurs brisés  
**19.00** Friends  
**19.50** Sisbro  
**20.00** Petits plats en équilibre  
**20.55** Un dîner presque parfait

W9

**10.20** Les 20 chansons préférées des Français  
**11.50** NCIS  
**15.40** Un dîner presque parfait



**17.50** Les Marseillais au Mexique  
**20.05** Twilight, chapitre 2 : tentation

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous avez envie de faire ce qu'il vous plaît, selon vos envies. Mais c'est sans compter sur une Lune capricieuse qui vous donne mille choses à faire...

Taureau 21-04 au 21-05

Ces jours-ci, vous pouvez vous mettre en avant car on sera attentif à votre avis, à votre point de vue. Quelques fois, les goûts et les couleurs peuvent se discuter...

Gémeaux 22-05 au 21-06

En ce moment, vous vous mettez consciemment ou pas en retrait. Sans doute pour mieux rebondir ensuite, lorsque vous vous sentirez attaqué, dans un ou deux jours...

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui vous fuyez les amis et les sorties : vous avez plutôt besoin de vous recentrer et de méditer sur tous ce que vous avez vécu récemment...

Lion 23-07 au 23-08

Vos amis pourraient vous aider ou vous inspirer dans vos démarches socioprofessionnelles, mais c'est vous, et uniquement vous, qui décidez de la marche à suivre.

Vierge 24-08 au 23-09

Vos pensées sont préoccupées par vos objectifs socioprofessionnels et vous vous faites parfois du souci. Positivisez en ayant confiance en l'avenir et... en vous-même !

Balance 24-09 au 23-10

Quand les rêves d'horizons lointains rejoignent la réalité pécuniaire, il y a parfois des lendemains qui déchantent. A vous d'opter pour le juste milieu.

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui, si vous ne pensez qu'à l'argent et que cela commence à devenir obsessionnel, sortez et faites trois fois le tour du pâté de maisons en courant !

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous privilégiez votre vie professionnelle et la coopération avec vos partenaires sociaux, mais pensez à laisser un peu de place à votre conjoint.

Capricorne 22-12 au 20-01

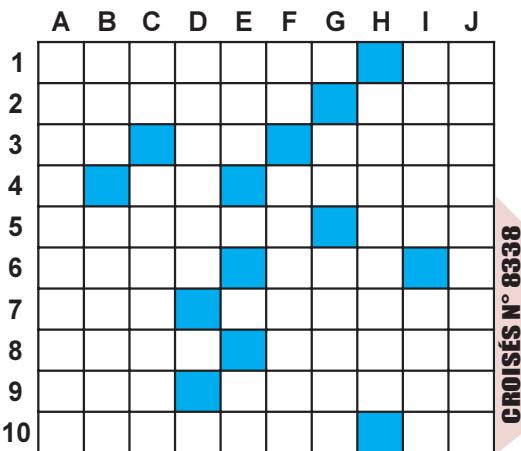
Aujourd'hui, vous privilégiez les plaisirs et les loisirs. Mais le travail et les obligations quotidiennes vous rappellent à l'ordre. Patience...

Verseau 21-01 au 18-02

En ce moment vous êtes plutôt familier, surtout si vous avez des enfants. Bien qu'ils vous énervent parfois, vous pouvez apprécier leur vivacité et leur spontanéité.

Poissons 19-02 au 20-03

Aujourd'hui, vous êtes plus à l'écoute des membres de votre famille et l'on semble apprécier votre façon de régler les différends et de dédramatiser les choses.



### Horizontalement:

- Craques et faisant de faux bruits. A la page.
- Réfléchit. Lettre courante.
- Certain. A moitié surpris.
- Equipe.
- A peine.
- Fait toute une scène.
- En un mot, compassé !
- Cas de nécessité
- Bête de somme.
- Filet à l'anglaise
- Evangéliste. Toute une forêt !
- Plus comptée ! Bouillir.
- Possessif.
- Au clair, de la lune...
- Entreprise. Dit très fort.

### Verticalement:

- Fièvre ondulante.
- Nouveau montant. Au suivant !
- Blanc bœuf.
- Relèvent.
- Cœur de bois.
- Creux dans les côtes. Symbole de 62.
- Tenues pour dites. Dessalée.
- Cran à cran.
- Telle une belle mer.
- Four populaire.
- Manière d'écrire. Cité de l'UE.
- Sacoches.



AMORTIR – ASCENSION – AUTEUR – AVENTURE – BOULEVERSEMENT – BREDOUILLEMENT – CREPINE – DANSE – DEPRAVER – DIESE – ECUVEL – EMPIRE – FOIN – FORCE – FREMISSEMENT – FRIRE – GLAIEUL – GNOU – HALTE – HANGAR – LIESSE – MAGOT – MONT – MORALITE – NARRER – NATTE – NOUER – OIGNON – OURSON – OUTRER – POURQUOI – REGENCE – RELATION – SELLE – SODIUM – SUER – TREILLE – URNE – VASE – VILLE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er, c'est le monde riche.
- Mon 2e n'est pas bien du tout !
- Mon tout n'a rien d'extraordinaire.

1	P	2	U	3	R	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			

4	5	18	6	6	5	8	9	11	7						
14		6	13	13	3	7			2	9					

11	6	2		13		12	2	5	
8		5	2	8	9	4	12	10	9

9	7	7		18	4		9	8	5
7		2	10	8	5	7		1	8

15	7		4	5		3	4	8	
3		7	17	8	14	7	12	18	7

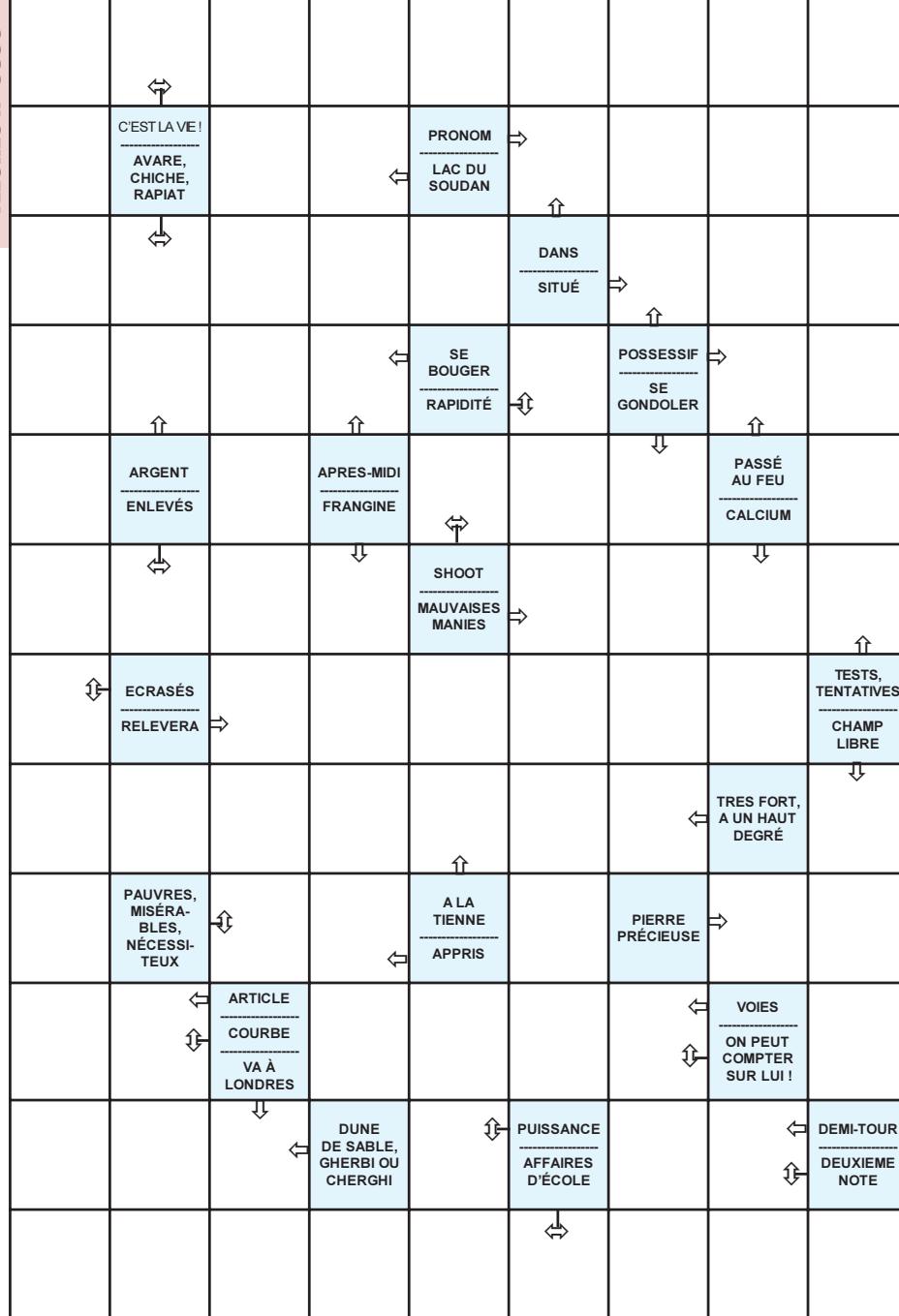
2	8		4	9	7			4	16
10	3	6	2	4		17	8	10	7

		7	16	10	3	4		8	18
2	15	2		8		8	10	6	2

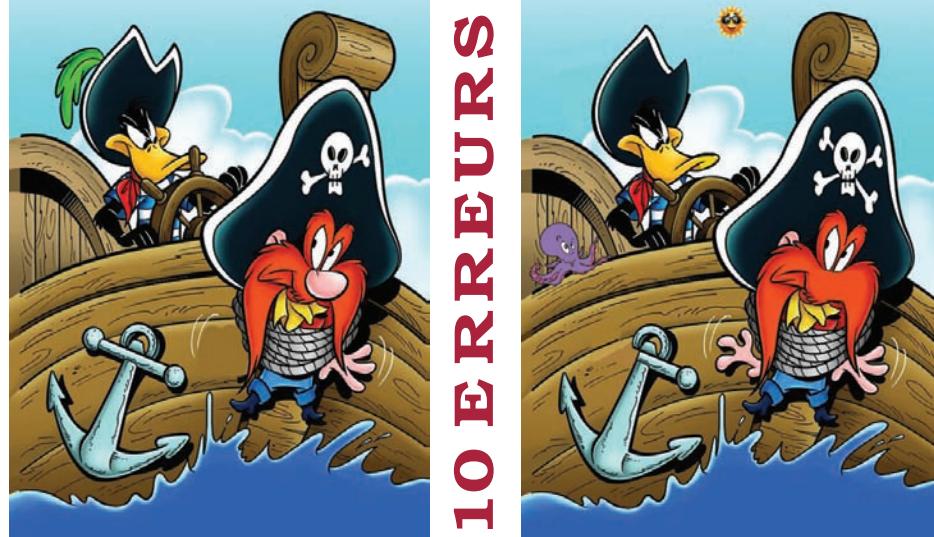
12		13	3	6	10	10	7	12	10
9	7	9		12	2		9	7	

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8338



## 10 ERREREURS



### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°8337

I	N	T	E	R	N	A	T	O	U	T	E	E	T	E	E
V	O	I	R	I	E	L	A								
R	I	S	Y	C	O	T	T								
O	R	O	N	G	E	R	A								
G	E	N	I	E	S	A	M								
N	N	E	S	E	M	I	S								
E	P	I	M	A	N	A	O								
S	U	E	R	A	I	R	A								
S	E	R	T	R	U	I	L								
E	R	S	N	A	S	S	E								

FLECHES N° 8337

H	E	U	R	E	S	I	D								
E	S	S	A	B	R	I	S								
N	U	R	T	P	C	I	S								
N	O	U	I	C	U	T	E								
S	I	T	C	H	U	E	T								
S	O	L	E	S	O	T	E								
E	N	S	E	A	U	R	R								
M	P	R	U	E	S	A	T								
M	P	R	U	E	S	A	T								
E	C	R	I	T	S	A	T								
N	I	E	R	E	T	S	E								
T	S	A	C	H	E	T	S								
T	S	A	C	H	E	T	S								

FOUILLIS N° 8337

CEREMONIE (Serrer-Mot-N

## Une vingtaine de Palestiniens blessés par les forces sionistes



Une vingtaine de Palestiniens ont été blessés dimanche dans une agression menée par les forces de l'occupation sioniste sur l'esplanade de la Mosquée d'El Aqsa à El Qods occupée, selon le Croissant-Rouge palestinien. Trois des blessés ont été transférés à l'hôpital, selon la même source.

Vendredi matin, plus de 150 Palestiniens ont été blessés dans des affrontements avec les forces de l'occupant sioniste sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Ces attaques surviennent sur fond d'escalade de violence contre les Palestiniens il y a trois semaines, avec l'avènement du mois de Ramadhan. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé sa vive inquiétude quant à la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, en proie à une escalade sioniste depuis plusieurs jours. L'escalade sioniste dans les territoires palestiniens qui s'est intensifiée durant ce mois sacré de ramadhan, a suscité une large condamnation à travers le monde.

## Nigeria : 70 terroristes neutralisés



L'armée de l'air du Nigeria a annoncé samedi avoir tué plus de 70 terroristes présumés affiliés au groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) dans le nord du pays, à la frontière avec le Niger. La zone du lac Tchad où le Nigeria dit avoir lancé des frappes aériennes est connue pour accueillir des terroristes de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), un groupe terroriste actif depuis 2016.

Avec leurs rivaux plus anciens, Boko Haram, les deux factions ont tué plus de 40.000 personnes au cours de la dernière décennie et plus de deux millions de personnes sont toujours déplacées de leurs foyers en raison des violences en cours.

"Les missions effectuées le 13 avril 2022 au-dessus des lieux suspects ont permis de repérer un grand nombre de terroristes et un camp logistique probable", a déclaré Edward Gabkwe, porte-parole de l'armée de l'air nigériane. En conséquence, des frappes aériennes ont été "entreprises le 14 avril 2022 à Tumbun Rego et dans un camp d'entraînement situé à environ 2 km au nord-ouest de Tumbun Rego", a-t-il ajouté dans un communiqué.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Canada: cinq blessés dans une fusillade devant une mosquée



Cinq personnes ont été blessées après une fusillade survenue, dans la nuit de vendredi à samedi, devant une mosquée à Toronto, a indiqué la police de la ville du sud-est du Canada. Le groupe d'hommes, âgés de 28 à 35 ans, qui venaient d'accomplir les prières ont été "attaqués au hasard" dans un lieu de stationnement, a ajouté la même source précisant que les coups de feu provenaient d'un véhicule. "Alors que ces gens se

préparaient à partir, des coups de feu ont retenti.

Et malheureusement, cinq personnes ont été atteintes par des balles qui, nous croyons, provenaient d'un véhicule", a indiqué un porte-parole de la police, David Rydzik, cité par les médias locaux. Quatre personnes ont été retrouvées sur les lieux avec des blessures par balle et transportées à l'hôpital mais leur vie n'est pas en danger, selon la police. La cinquième victime, qui a éga-

lement subi des blessures ne mettant pas sa vie en danger, s'est rendue à l'hôpital par ses propres moyens. La police a déclaré ne pas pouvoir dire pour le moment si les victimes ont été visées en raison de leurs croyances religieuses. "Il est trop tôt pour affirmer qu'il s'agit d'un crime haineux, mais notre division des crimes haineux enquête et travaille avec la communauté locale", a déclaré le chef de la police de Toronto, James Ramer.

## Libye : production suspendue sur un important champ pétrolier

La Compagnie nationale de pétrole (NOC) en Libye a annoncé dimanche la suspension de la production sur un important champ pétrolier dans le sud-ouest du pays après que des individus ont empêché les employés d'y accéder, sur fond de chaos politique.

"Samedi 16 avril 2022 à 18h30, un groupe d'individus a tenté à plusieurs reprises de stopper de force la production sur le champ al-Fil en empêchant les employés de travailler", a indiqué la NOC dans un communiqué dimanche, sans préciser l'identité des perturbateurs ni leurs motivations.

La production ayant "cessé complètement dimanche", ren-



## EDITORIAL

El-Houari Dilmî

### BASTA !

C'est carrément le feu sur les étals. Bien avant le mois de tous les soucis, pratiquement aucun produit alimentaire ou autre n'a échappé à la folle sarabande des prix. La pomme de terre, fruit du pauvre et ingrédient indispensable pour la meïda du f'tour, a atteint un pic inégalé: jusqu'à 150 DA le kilo, presque une insulte au commun des consommateurs. Les autorités ont beau rassurer sur la disponibilité des produits, rien n'y fait, le marché est devenu une véritable jungle où le plus fort avale d'une bouchée le plus faible.

La chienlit qui s'empare des marchés, aux quatre coins du pays, n'augure rien de bon. Sans parler des catégories sociales les plus fragiles qui n'ont plus

que leurs mains à lever vers le ciel, le front social gronde et les classes moyennes de la société sont littéralement laminées par une effroyable diminution de leur pouvoir d'achat. L'incapacité chronique des autorités à réguler le marché pose un certain nombre de questions. Pourtant, procès à valeur d'exemple, à Oran, un spéculateur a été condamné à dix ans de prison ferme. Cela est-il suffisant pour dissuader toute la faune des traficoteurs et suceurs de sang de tout acabit ?

Même le numéro vert, mis en place par les services du ministère du Commerce pour dénoncer les pratiques commerciales illicites et lutter contre la fraude, n'a pas

donné de résultats malheureusement. «L'Algérien n'aime pas vendre son prochain, c'est ancré dans la culture populaire», estime, stoïque, un responsable de la répression de la fraude dans une wilaya de l'intérieur du pays.

Des peines de prison pouvant aller jusqu'à la perpétuité contre les spéculateurs ne semblent pas donner du mouron aux «diktateurs» du marché. La lacinante pénurie de produits alimentaires de base, conjuguée à une litannie des hausses des prix de grande consommation fatigue les ménages, déjà accablés par une inflation galopante. Le constat est connu de tous, mais jusqu'à quand cette loi non écrite d'un marché anarchique imposé de force et ces spéculateurs qui narguent ouvertement l'autorité de l'Etat ? Basta !

## Mali : une douzaine de terroristes tués



L'armée malienne a annoncé samedi soir avoir éliminé une douzaine de terroristes lors de deux frappes aériennes menées jeudi dans le centre du Mali. Les FAMA (Forces armées maliennes) "viennent par deux opérations de frappes aériennes le 14 avril 2022 de neutraliser une douzaine de terroristes dans la forêt de Ganguel à environ 10 km" de la localité de Moura, indique un communiqué de l'état-major général.

L'armée dit avoir agi "sur la base de renseignements techniques bien précis faisant état d'un regroupement de terroristes". "L'Etat-major général des Armées rassure les populations qu'aucun effort ne sera de trop pour les Forces Armées Maliennes dans leur lutte implacable pour la protection des personnes et de leurs biens et que les actions de recherches de renseignements, de poursuites et de neutralisations des terroristes jusque dans leurs sanctuaires se poursuivront inéluctablement", conclut le communiqué. Par ailleurs, trois soldats maliens ont été tués et deux autres blessés samedi, dans une attaque à l'engin explosif improvisé.